

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

**FRONT RÉPUBLICAIN DE L'UNITÉ NATIONAL POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE F.R.U.N.D.D**



PROJET DE SOCIETE F.R.U.N.D.D

ET

PLAN DE GOUVERNANCE

Mars 2023

SOMMAIRE

Peuple = Peuple-nation : ensemble d'hommes vivant dans un même pays ayant un idéal collectif commun.

L'idéal collectif commun est un liant constructif du patriotisme et nationalisme. L'absence du patriotisme est l'expression du manque d'idéal collectif commun étant entre autres la communauté d'origine, d'histoire, de tradition, de culture ou de langue.

Cependant il est à noter que le temps a changé en devenant hyper matérialiste. L'idéal collectif commun le plus efficace devient la communauté de production des biens de consommation.

De ce fait la communauté de bien de consommation est l'idéal collectif commun constructeur du peuple-nation imbibé du patriotisme et nationalisme pour le développement d'un pays.

Conclusion : on ne décrète pas un peuple mais on le construit. En politique de gouvernance pour le développement, le mot peuple sous-entend peuple-nation.

Peuple culturel : ensemble d'hommes établis dans un ou plusieurs pays, ayant une communauté d'origine, de tradition, de culture, d'histoire ou de langue. Exemple le peuple haoussa, bamiléké, massa ou touourié, béti.

Peuplade : groupe humain ne constituant pas une société fortement structurée.

Populations : ensemble d'individu partageant une ou plusieurs caractéristiques servant à les regrouper.

Société : ensemble d'hommes partageant un espace et obéissant aux lois communes.

Politique : science et art de production et d'application des lois et règles qui régissent et fondent notre vivre ensemble pour un développement harmonieux et méthodique.

Pays : territoire d'un Etat

Nation subjective : ensemble d'hommes ou peuples culturels vivant dans un même pays, structurés autour d'une politique de gouvernance dépourvus d'idéal collectif commun.

Nation objective : ensemble d'hommes ou peuples culturels vivant dans un même pays ayant un idéal collectif commun et structurés autour d'une politique de gouvernance.

Gouvernement subjectif : ensemble d'élites assurant l'autorité politique d'une nation subjective.

Gouvernement objectif : ensembles d'élites assurant l'autorité politique d'une nation objective.

Etat subjectif = **pays** + **nation subjective** + **gouvernement**

*Etat objectif= pays + nation objective +gouvernement
Parti politique : organisation autour d'une science et art de
gouvernance regroupant des citoyens d'une même idéologie de
gouvernance cherchant à conquérir ou à conserver le pouvoir
dans le seul but de développer leur Etat objectif par la réalisation
de leur projet de société porté par des doctrines de leur idéologie
commune.*

*Idéologie de gouvernance : stratégie de mutualisations des
avoirs du peuple en vu de produire des biens de consommation
et équilibrer la balance commerciale.*

*Il existe de nos jours cinq idéologies de gouvernance d'un Etat :
le communisme, le socialisme, le néolibéralisme, le
néocolonialisme et le capitalisme communautaire nationale
(actionnariat populaire) ou le libéralisme national,*

*Idéologie de gouvernance= modèle de gouvernance=système
de gouvernance.*

*Communisme : système de gouvernance visant à mutualiser
des capitaux du peuple par collectivités territoriales dans la
production de ses biens de consommation en équilibrant la
balance commerciale.*

*Socialisme : modèle de gouvernance préconisant la
nationalisation des entreprises de grandes importances par le
trésor public en vu d'équilibrer la balance commerciale.*

*Néolibéralisme : idéologie de gouvernance ouvrant tous les
capitaux de production des biens de consommation d'un peuple
à la concurrence des individus de par le monde et réussissant à
équilibrer la balance commerciale du pays.*

*Néocolonialisme : néolibéralisme disposant d'une balance
commerciale largement déficitaire.*

*Capitalisme communautaire nationale : nationalisation des
capitaux de production par les capitaux des individus répartis en
regroupement plus ou moins représentatif du peuple et
parvenant à équilibrer la balance commerciale du pays.*

*Remarque : le communisme, le socialisme et le capitalisme
communautaire nationale sont des modèles de gouvernance
servant d'idéal collectif commun et vecteur du patriotisme. Ils
constituent le communautarisme opposé à l'individualisme.*

*Individualisme : modèle de gouvernance privilégiant les intérêts
et valeur de l'individu sur ceux de la société.
Economie : ensemble des activités des personnes visant à*

produire des richesses, leur échange et leur consommation.

Macro-économie : théorie économique examinant les relations existantes entre les agrégats économiques et le revenu d'un pays, le taux de chômage ou l'inflation.

Géopolitique : c'est la confrontation des idéologies de gouvernances relatives à l'exploitation des richesses naturelles.

Démocratie : c'est la gestion de l'économie et de la politique de gouvernance d'un peuple par ce peuple et pour ce peuple. **Alternance au pouvoir** : succession au pouvoir de deux ou plusieurs partis politiques d'un même modèle de gouvernance.

Alternative au pouvoir : succession au pouvoir des modèles de gouvernance opposés.

Remarque : si le modèle de gouvernance convient à l'environnement économique d'un pays permet son développement alors l'alternance au pouvoir lui est recommandée, le cas contraire c'est l'alternative.

République : gouvernement dans lequel le peuple assure sa souveraineté directement ou par l'intermédiaire des Délégués élus.

Impérialisme : politique surtout de violence armée d'un Etat visant à exploiter économiquement d'autres pays. **Terrorisme** : emploi de la violence à des fins politiques impérialistes.

Islamisme : manipulation de la religion des musulmans à des fins terroristes.

Islam : religion des musulmans prônant le communautarisme.

Christianisme : religion des chrétiens prônant le partage.

Réformisme : courant politique visant à l'amélioration des lois d'un modèle de gouvernance pour plus de justice sociale par des réformes légales.

Le réformisme prône l'alternative politique pour le régime politique gouvernant.

Régime politique gouvernant : c'est le parti politique au pouvoir.

La non maîtrise de ces terminologies nous cause des graves préjudices à la construction des nations objectives.

Introduction :

I- LA DOCTRINE

Cette renaissance et cette force de régénération dans un élan de prise en charge de notre destin commun sont fondées sur le patriotisme rénovateur lequel doit être véhiculé à travers les enseignements de notre parti politique.

Le patriotisme n'est pas un amour passif de la patrie, mais un engagement constructeur, reconstrucrteur et rénovateur car il n'y aura guère de CAMEROUN nouveau, ni de Camerounais(es) nouveau sans une culture faite de patriotisme emprunt d'initiatives créatrices.

Entendu comme affirmation de l'indépendance et de la souveraineté du Cameroun dans le concert des nations, le Patriotisme se traduit par les principes ci-après :

- a. le réveil et la culture de la conscience d'appartenir à une même nation, un CAMEROUN uni, grand, fort et prospère ;
- b. la promotion de l'esprit de bravoure, d'héroïsme, de sacrifice et de développement à la base sans laquelle il n'existe point d'Etat véritable;
- c. la sauvegarde des valeurs républicaines, notamment la souveraineté nationale, l'intégrité territoriale, l'ordre public, la stabilité institutionnelle, les libertés individuelles et le respect du bien commun.
- d. Idéal fondamental, le patriotisme rénovateur, constitue la base doctrinale appelée à soutenir la mobilisation des esprits, des intelligences et des énergies en vue d'une meilleure prise en charge du Cameroun du nord au sud de l'est à l'ouest par les Camerounais (es).

II- LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE ANALYSE EN TERMES DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN.

A cette conception s'oppose celle qui considère que la mesure du développement ne se limite aucunement à l'accroissement du produit national par tête.

Le développement devient un processus centré sur l'homme – d'où la dénomination de développement "humain" – et sur son bien-être au sens large. Ainsi, "les individus sont la véritable richesse d'une nation.

Le développement doit donc être un processus qui conduit à l'élargissement des possibilités offertes à chacun.

Il a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité de vivre longtemps, et en bonne santé, d'acquérir les connaissances qui les aideront dans leurs choix au travers d'une éducation de qualité et d'avoir accès aux ressources leur assurant un niveau de vie décent".

La croissance économique est alors un facteur nécessaire, quoique non suffisant, de développement. Cette conception, défendue entre autre appelle la prise en considération d'une palette de déterminants plus large que les seuls déterminants économiques traditionnels et intègre les dimensions sociale, culturelle, politique et éthique du développement.

Dans cette dernière perspective, le qualificatif de "durable" est très souvent associé au développement humain.

Traduction approximative de l'anglais "sustainable", le développement durable est une approche intergénérationnelle et qualitative de l'évolution des sociétés, selon laquelle il est important de léguer aux générations futures un environnement économique, écologique et social au moins aussi bon qu'aujourd'hui.

Le développement à la fois humain et durable possède trois dimensions :

- 1) - une dimension environnementale, selon laquelle les ressources naturelles limitées doivent être protégées.
- 2) - une dimension économique ensuite, selon laquelle le développement passe également par une croissance régulière.
- 3) - une dimension sociale enfin, selon laquelle les conditions de vie doivent être améliorées.

Ces trois dimensions du développement durable sont en outre en interaction. Les stratégies de développement sont alors appelées à les intégrer. Distinguent une version "forte", une version "faible" du développement durable.

Dans la version "faible", le processus est enclenché par le maintien d'une croissance économique forte, et il est maintenu par des politiques de libéralisation des échanges et d'équilibrage macroéconomique.

Dans la version "forte" au contraire, les différentes dimensions du développement durable sont prises en compte de manières complémentaires : le processus est alors soutenu par l'amélioration conjointe des stocks de capital physique, humain et environnemental. Il existe alors des relations entretenues entre ces différentes formes de capital : -le capital social, par exemple, qui a trait aux interactions qui existent dans la société entre les individus qui partagent un ensemble de normes de valeurs communes, peut être mobilisé afin de permettre à une personne d'en obtenir un rendement, sous différentes formes, telles que l'accès à l'information, à l'emploi, l'accès à un certain nombre de transferts en numéraire ou en nature... Cette forme de capital sert ainsi de support à l'accumulation du capital humain.

Le développement durable est conditionné par l'intensité des liens réciproques entre croissance économique et développement humain.

Aussi, en nous positionnant dans la version "forte" du développement durable, il nous semble opportun d'assimiler le développement durable aux relations circulaires qu'entretiennent croissance économique et développement humain. En mesurant le développement humain à l'amélioration des niveaux de santé et d'éducation, il est possible de repérer les effets du développement humain sur la croissance économique d'une part, puis les effets de cette même croissance économique sur le niveau de développement humain d'autre part. L'hypothèse implicite avancée ici consiste à considérer constant le stock de capital environnemental. La durabilité du développement s'appréciera donc à l'une de l'intensité des liens positifs entre croissance économique et développement humain.

L'analyse des liens entretenus par l'amélioration du développement humain sur la croissance économique doit se réaliser à deux niveaux.

Au niveau micro, cette évolution positive du stock individuel de capital humain est reconnue comme un facteur d'augmentation du revenu par tête. Les modèles de capital humain qui relient le nombre d'années d'études (investissement en capital humain) et les gains salariaux (retours sur l'investissement éducatif en termes de gains salariaux) montrent que l'allongement de la durée d'étude est un facteur significatif d'augmentation des salaires individuels, toutes choses égales par ailleurs.

Les taux individuels de rendements de l'investissement éducatif sont en général supérieurs aux rendements des investissements en capital physique, pour la raison principale que l'accès à l'éducation permet une amélioration des techniques de production et mécaniquement une amélioration de la productivité individuelle du travail.

Enfin, le niveau d'éducation est certainement déterminant dans le contrôle de la démographie. L'amélioration du stock de capital humain permet de définir les taux de fécondité et mécaniquement de contribuer à faire augmenter le PIB par tête.

Les études montrent à cet égard que le développement de l'enseignement secondaire permet ce contrôle des naissances.

Au niveau macro, les théories de la croissance endogène mettent en exergue que l'amélioration de l'état de santé et d'éducation génèrent une augmentation diffuse de la productivité dans l'ensemble de l'économie.

Les impacts de l'augmentation du stock de capital humain total sont également positifs sur la nature et le volume des exportations. L'augmentation de la part des produits manufacturés dans le total des exportations d'un pays est davantage favorable à la croissance économique que l'exportation de produits primaires. En outre, l'amélioration du niveau d'éducation rétroagit positivement sur l'égalité dans la distribution des revenus.

Les plus démunis deviennent, en effet, davantage à même de saisir les meilleures opportunités économiques et d'augmenter leurs ressources, relativement aux plus aisés.

Qui a compris ?

L'ayant compris il est fort probable que le FRUNDD est un déterminant du développement durable alternative au Cameroun . Car tout est structuré de manière à que le

peuple y trouve son compte dans le système de gouvernance du libéralisme-nationale. L'objectif est en effet de construire une société nouvelle et durable au travers de ces dix sept programmes à l'horizon 2030 35 à 40 pour un développement conceptuel et durable à savoir :

~~~~~Pour que nous ayons un pays émergent, nous devons développer ces 17 objectifs de manière durable.

1- éliminer la pauvreté

2- éliminer la faim

3- bonne santé et bien être

4- une éducation de qualité

5- l'égalité des genres femme et homme

6- eaux potable et assainissement

7- énergie propre à un coût abordable.

8- travail décent et croissance économique

9- industrie innovation et infrastructure.

10- inégalités sociales réduite.

11- villes et communautés durable

12 - consommation et production responsable.

13- mesure relatif pour la lutte contre le réchauffement climatique.

14- vie aquatique et durable.

15- vie terrestre et protection durable.

16- paix justice et institution forte et efficace.

17- partenariat pour la réalisation des objectifs de développements durables. D'où nous sommes tous réunis ici pour créer un évènement particulier afin conduire notre nation dans les objectifs réunis.

Ici j viens de vous présenter les 17 objectifs qui forme le projet du parti FRUNDD d'où d'où le système démocratique et économique est le libéralisme-nationale le mouvement fait abstraction au développement communautaire du Cameroun. De l'objectif <<11>> Sachant que nous en avons 360 communes et plus de 250 ethniques qui sont d'origine culturel et géographique dans ces 360 communes d'autres peine à sortir du sous développement malgré le potentiel humain qu'ils requiert. Le gouvernement actuel a créé le Feicom pour

accompagner les collectivités territoriales a développé des infrastructures il joue aussi le rôle de la banque des communes les efforts sont faites mais reste peux et Insuffisants.

### **Est que sa devrait être ainsi ?**

Alors nous posons donc la problématique sur la table de réflexion avec des questionnements et la solution idéale pour un développement pour tous.

Avec le développement durable, nos communautés nos collectivités locales respectives prennent en fin la voix de l'émergence.

Le petit peuple est livré à lui même l'ordre n'y règne plus la psychose est au paroxysme. L'on se jette l'anathème du tribalisme. La dépravation des meurs fait son chemin vers la vie facile le sectarisme en trouve les clients a la fuite de la misère.

Un nouveau métier (moto taximan) influenceur etc. L'arnaque émotionnelle de la prostitution. Les universitaires reçoivent des diplômes au chômage sans véritable déboucher, le prolétariat un mode de vie à la culture de l'individualisme.

Le FRUNDD s'organise autour du développement durable pour rééquilibrer la balance mais avec tout les camerounais (es) compatriote du nord au sud de l'est à l'ouest ainsi notre valeureuse diaspora afin de construire une nouvelle Nation objective.

Je vous invite pour qu'ensemble ça change pour nous et les générations futures. Notre futur c'est aujourd'hui que nous devons le créé et pas demain.

Montrons à nos enfants que nous sommes leur protecteur et que demain ils puissent nous remplacer valablement.

## **FRUNDD ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

### ***III- AU PLAN POLITIQUE***

De par sa quintessence, la politique est l'art de conquérir, d'organiser et d'exercer le pouvoir d'Etat pour le mieux-être de la population.

En République Du CAMEROUN, la politique est longtemps restée le lieu de la pratique de la démagogie, du raccourci pour l'enrichissement facile et illicite au détriment du peuple.

Le <<FRUNDD>> entend redonner a la politique ses lettres de noblesse pour favoriser l'émergence du Cameroun par une gestion responsable du patrimoine national et du destin de la communauté, par un nouveau système de gouvernance relative aux 17 objectifs de développements durables [ le **libéralisme-nationale**] établi sur les **12 Principes de gouvernance locale à savoir :**

## **A- « Les 12 Principes de bonne Gouvernance au niveau local vu du libéralisme-national »**

\_ La bonne gouvernance - la gestion responsable des affaires publiques et des ressources publiques - est encapsulée dans les 12 Principes de bonne gouvernance du Conseil du CONSEIL CENTRAL NATIONAL FRUNDD.

Les 12 principes sont inscrits dans la Stratégie sur « *l'Innovation* » et la bonne gouvernance au niveau « *local* », approuvée par une décision du Comité du Conseil du Cameroun. Ils couvrent des questions telles que le comportement éthique, l'état de droit, l'efficacité et l'efficience, la transparence, la bonne gestion financière, la responsabilité.

Le Centre d'expertise sera mis au point des boîtes à outils pour aider les autorités locales et, dans certains cas, les autorités centrales, à respecter ces principes et à offrir de meilleurs services aux citoyens.

Le Label CAMEROUN d'excellence en matière de gouvernance (elogie) est attribué aux collectivités locales ayant atteint un niveau global élevé de bonne gouvernance, mesuré par rapport à une grille d'évaluation spécifique. Année par année selon le cahier des charges à la disposition des collectivités locales.

### **« Principe 1 » : *Elections conformes au droit,***

#### **REPRESENTATION ET PARTICIPATION JUSTES**

Les élections locales sont tenues librement et correctement, conformément aux normes constitutionnels et à la législation nationale, et sans fraude.

Les citoyens sont placés au cœur de l'action publique et sont impliqués d'une manière clairement définie dans la vie publique au niveau local.

Tous les hommes et toutes les femmes « *objectifs de développements durables numéro 5* » ont le droit de faire entendre leur voix lors de la prise de « *décisions* », que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'organes légitimes qui représentent leurs intérêts. Cette conception de la participation, qui fait intervenir l'ensemble des citoyens, repose sur les libertés d'expression, de réunion et d'association.

Toutes les voix, y compris celles des plus défavorisés et des plus vulnérables, sont entendues et « *seront* » prises en compte lors de la prise de décisions, entre autres celles qui concernent l'allocation de ressources.

Des efforts raisonnables sont toujours entrepris pour tenter de concilier divers intérêts légitimes et de parvenir à un large consensus sur ce qui est dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté du peuple, ainsi que sur les moyens d'y parvenir.

Les décisions sont prises en fonction de la volonté de la majorité des citoyens, tout en respectant les droits et les intérêts légitimes de la minorité.

## « Principe 2 » : *Réactivité*

Les objectifs, règles, structures et procédures \*seront\* adaptés aux attentes légitimes et aux besoins des citoyens.

Les services publics seront assurés et il est ferons suite aux demandes et aux plaintes dans un délai raisonnable

## « Principe 3 » : *Efficacité et efficience*

Les résultats seront conformes aux objectifs fixés.

Les ressources disponibles seront utilisées de façon optimale.

Des systèmes de gestion de la performance permettront de mesurer et d'améliorer « *l'efficacité* » et « *l'efficience* » des services.

Des « audits » seront effectués à intervalles réguliers afin d'évaluer et d'améliorer les services dans leur authenticité.

## « Principe 4 » : *Ouverture et transparence*

Les décisions seront prises et mises en œuvre conformément à la réglementation des textes en vigueur.

Le public aura accès à toutes les informations qui ne sont pas classées secrètes pour des raisons spécifiées et prévues par la loi.

(Comme la protection de la vie privée ou la garantie de l'impartialité des procédures de passation de marchés).

Les informations sur les décisions, la mise en œuvre des politiques et les résultats sont rendues publiques de manière à permettre à la population de suivre et de contribuer effectivement à l'action de la collectivité locale.

## « Principe 5 » : *Etat de droit*

Les collectivités locales respecteront la loi et les décisions « *judiciaires* » .

Les normes et les réglementations sont adoptées conformément aux procédures définies par la loi ; elles sont appliquées de manière impartiale mesuré en terme de gestion.

## « Principe 6 » : *Comportement éthique*

L'intérêt général sera placé au-dessus des intérêts individuels.

Il existe des mesures efficaces pour prévenir et combattre toutes les formes de « corruption » .

Les conflits d'intérêt seront déclarés en temps voulu ; les personnes impliquées devront s'abstenir de prendre part aux décisions qui s'y rapporteront la gestion publique des ressources.

## « Principe 7 » : *Compétences et capacités*

Les capacités professionnelles des personnes qui assureront la gouvernance sont entretenues et renforcées en permanence afin d'obtenir une production et un impact plus importants.

Les fonctionnaires seront encouragés à améliorer continuellement leurs performances.

Création et utilisation de méthodes et de procédures pratiques visant à changer les aptitudes en compétences et à obtenir de meilleurs résultats. Pour une croissance réussie.

## « Principe 8 » : *Innovation et ouverture d'esprit*

Face au changement Des solutions nouvelles et efficaces aux problèmes seront recherchées des méthodes modernes seront employées pour assurer les services.

Il existera une disponibilité d'accepter de piloter et de tester de nouveaux programmes, ainsi qu'à apprendre de \*l'expérience\* des autres.

Il sera instauré un climat favorable aux changements en vue d'atteindre de meilleurs résultats. Par la privatisation des compétences ?

## « Principe 9 » : *Durabilité et orientation à long terme*

Les politiques actuelles ne prennent en compte les besoins des générations à venir.

**« La durabilité de la communauté sera constamment prise en compte ».**

Les décisions seront prises dans l'objectif d'internaliser tous les coûts et d'éviter de transmettre aux générations futures les tensions et les problèmes, qu'ils soient d'ordre « environnemental » , « structurel » , « financier » , « économique » ou « social » .

de la communauté locale sera envisager à long terme, selon une large perspective; cette conception s'accompagnera d'une conscience des besoins qu'entraîne un tel développement.

Cette perspective sera fonder sur une compréhension des complexités historiques, culturelles et sociales. Qu'en dire plus ?

#### **« Principe 10 » : *Gestion financière saine***

Les charges n'excèderont pas le coût des services assurés et ne réduiront pas la demande de façon trop importante, notamment dans le cas des services publics essentiels.

La gestion financière sera assurée avec prudence, en particulier lorsqu'il s'agit de contracter des prêts auprès de la banque centrale et d'utiliser cet argent, d'estimer les ressources, les recettes et les provisions, et d'utiliser les recettes exceptionnelles.

Des programmes budgétaires pluriannuels seront préparés en consultation avec le public.

Les risques seront calculés et gérés correctement, ce qui passera notamment par la publication des comptes consolidés et, dans le cas des partenariats public-privé, par un partage réaliste des risques.

La collectivité locale participera aux accords de solidarité entre communes, à la répartition équitable des charges et des bénéfices et à la diminution des risques.

(systèmes de péréquation, coopération intercommunale, mutualisation des risques, etc.).

#### **« Principe 11 » : *Droits de l'Homme, diversité culturelle et cohésion sociale***

Les Droits de l'Homme seront respectés, protégés et appliqués, et la discrimination, fondée sur quelque critère que ce soit, seront combattue, dans la limite des compétences des collectivités locales.

La diversité culturelle sera considérée comme une richesse et des efforts seront entrepris en permanence pour s'assurer que tous les citoyens ont un rôle à jouer dans leur communauté locale, qu'ils s'identifient à elle et qu'ils ne s'en sentent pas « exclus » .

La cohésion sociale et l'intégration des régions défavorisées seront encouragées.

L'accès aux services de base sera garanti dans tout le territoire national. Notamment pour les tranches de la population les moins favorisées.

Et oui

## **« Principe 12 » *Obligation de rendre des comptes***

Tous les décideurs, qu'il s'agisse de groupes ou d'individus, sont tenus pour responsables de leurs « décisions » .

Les décisions font l'objet de comptes-rendus; elles sont expliquées et pourront être « sanctionnées » .

Il existera des mesures efficaces pour remédier aux abus administratifs et aux agissements des collectivités locales qui bafouent les droits civils.

## **IV- LIBERALISME-NATIONALE: SYSTÈME DE GOUVERNANCE**

Le libéralisme-nationale est un système de gouvernance par lequel les capitaux propres de production de l'État sont domiciliés au trésor public et contribue par le biais de la banque centrale nationale pour accompagner l'économie locale. Et son économie de production réservée entièrement aux collectivités localités détenus par les personnes morales et physiques d'un Etat objectif.

Le libéralisme-nationale est une idéologie de gouvernance inventé pour le développement durable de l'Afrique et le Cameroun en particulier. C'est un système de gouvernance qui convient à notre économie. C'est une autre manière de production et de répartition des richesses et promeut de l'emploi décent dans un pays objectif.

Répartir les richesses dans un pays revient à répartir les capitaux de production en fonction de la capacité des uns et des autres par le développement de l'entrepreneuriat ou entreprise locale. C'est une gouvernance qui met l'Homme au cœur des préoccupations générales d'un peuple nation.

C'est un système de gouvernance communautaire qui a sa propre démocratie : la démocratie libérale.

En effet la démocratie libérale s'oppose frontalement aux démocraties néolibérale et néocoloniale qui sont les démocraties imposées de l'individualisme et la promotion du prolétariat occidental.

Bien que communautaire, la démocratie libérale africaine se distingue également du modèle asiatique qui sont quant à elles des démocraties communistes ou socialistes.

La démocratie libérale africaine est un véritable gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Elle a deux piliers fondamentaux:

-la liberté économique qui est une véritable gestion de l'économie d'un peuple par ce peuple pour ce peuple ;

-la liberté du choix politique qui offre au peuple toute possibilité d'alternative alternant au pouvoir.

Le libéralisme-national offre aux pays africains et particulièrement le Cameroun les manettes du pouvoir, les leviers de souveraineté à travers des banques centrales qui battent monnaies. Des banques centrales qui, dans le souci d'équilibres des balances commerciales, disposent des banques commerciales et coopératives communautaires nationales encore appelées banques Islamiques par la religion musulmane.

Les banques commerciales du libéralisme-national favorisent les entreprises telle que des PME PMI Coopératives GIC etc à l'actionnariat social populaire. De telles entreprises rentabilisent prioritairement des petits dépôts en accordant des taux d'intérêts de 00,01% ou 00,02% allant jusqu'à 30% ou 40% sa dépend des richesses à produire .Ce qui permet la fructification des avoirs du peuple et leur développement. Il n'y a point de développement sans fructification de nos avoirs par des productions populaires.

On ne décrète pas l'actionnariat social populaire mais on la construit par une gestion nationaliste et patriote des avoirs communs à la nation en redistribuant dans l'éthique les dividendes engrangés, voilà pourquoi l'économie est détenue par la population d'un Etat objectif coordonné par une gouvernance locale bien structuré.

C'est la bonne gestion de nos actuelles entreprises qui attirera davantage les nouveaux actionnaires. Lorsque ceux-ci se compteront par millions en s'approchant de l'équilibre de notre balance commerciale, nous aurons opéré l'alternative politique qui aura consisté de partir du néocolonialisme pour l'actionnariat social populaire du libéralisme-national.

Conclusion: seul un modèle de gouvernance africain inventé par les africains pourra permettre le développement de l'Afrique. Ce modèle est donc inventé il ne reste qu'aux élites nationalistes d'y s'approprier pour construire nos Etats nations objectifs.

LE FRUNDD s'organise autour du « **libéralisme-national** » et promet sa mise en œuvre pour un réel développement durables soutenue génération après génération.

Le libéralisme-national bâti son plan de développement sur les 17 ODD objectifs de développements durables. Et sur l'application de ces 24 mesures à savoir :

**« CAMEROUN EN MARCHE »**

**« FRUNDD ET CES 24 MESURES »**

**« CAMEROUN DÉVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS FORTES ET EFFICACES »**

« CAMEROUN DU DÉVELOPPEMENT DE LA PAIX »

« CAMEROUN ET DÉVELOPPEMENT SOUS RÉGIONALE ÉCONOMIQUES »

« CAMEROUN SANS PAUVRETÉ »

« CAMEROUN SANS FAIM. »

« CAMEROUN DÉVELOPPEMENT DE ÉDUCATION DE QUALITÉ »

« CAMEROUN DU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DÉCENT »

« CAMEROUN DÉVELOPPEMENT SANTÉ POUR TOUS »

« CAMEROUN DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉGALITÉ »

« CAMEROUN DÉVELOPPEMENT DE LA JEUNESSE »

« CAMEROUN COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA DIASPORA »

« CAMEROUN DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE »

« CAMEROUN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL AGRICOLE »

« CAMEROUN JUSTICE ET ÉQUITÉ »

« CAMEROUN ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE »

« CAMEROUN DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT LOCALE »

« CAMEROUN ÉCOLOGIQUE »

« CAMEROUN ET DÉVELOPPEMENT URBAIN »

« CAMEROUN EAU POTABLE ET ASSENTIMENT »

« CAMEROUN DÉVELOPPEMENT CULTUREL »

« CAMEROUN DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE »

« CAMEROUN DÉFENSE ET SÉCURITÉ NATIONALE »

« CAMEROUN MONNAIE ALTERNATIVE »

« CAMEROUN DÉMOCRATIE ET LIBERTÉ »

« Enjeux »

Il s'agit d'un programme ambitieux, qui impliquera que la coopération en faveur de la gestion durable des ressources naturelles au plan local épaulé les initiatives nationales de développements durables tant dans les productions industrialisées que dans les productions de l'économie rurale en développement. En admettant que les solutions fondées sur le jeu du marché offrent le meilleur rapport coût-efficacité, et donc la meilleure option pour tenir compte des externalités au plan mondial, un certain nombre de problèmes institutionnels devront être abordés dans l'aspect du commerce intérieur et extérieur par une institution plus adapté fiable et forte donc: Le « CONSEIL NATIONAL » DE « L'ÉCONOMIE DU COMMERCE ET LA PLANIFICATION »

---

Cameroun Développement durable objectif au système de gouvernance du libéralisme-national « Le FRUNDD » « s'organise » et propose seize \*recommandations pour optimiser les effets bénéfiques de la libéralisation\* des échanges et réduire les risques.

## **- Article 1**

La bonne gouvernance à l'échelle nationale est une condition d'indispensable au développement durable dans une gouvernance locale approprié à l'environnement Mais qu'implique exactement cette notion ?

Et comment se rattache-t-elle à la gouvernance nationale en matière d'environnement ?

Voilà quelques-unes des questions qui sont posées au cœur de notre interactivité depuis que ce forum est mis sur pied. Sur le développement durable s'est intensifiée à la suite des publications.

Si national met l'accent sur les relations entre les institutions et les régimes économiques et environnementaux le développement durable implique l'intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux, le développement institutionnel locales.

### **[1]. C'est aussi cet aspect qui sera au centre du présent article.**

Les aspects sociaux ne seront abordés que de manière implicite. Du point de vue de l'environnement, on souhaiterait voir des collectivités locales qui orientent l'évolution structurelle de l'économie sur la voie d'une plus grande durabilité tout en évitant que les activités économiques produisent sur l'environnement des incidences défavorables.

Paradoxalement, il se peut que la quête d'institutions favorise un développement durable pour effet de renforcer les institutions environnementales et les organisations connexes.

La recherche d'un juste équilibre et de formes d'interaction idoines entre les régimes locaux économiques et environnementaux constitue un défi majeur. Écologique et économique a des répercussions profondes sur le rôle des différents acteurs, pouvoirs publics, entreprises et société civile.

Elle fait ressortir la nécessité de définir et de créer un cadre institutionnel adapté permettant d'apporter aux problèmes d'environnement des solutions fondées sur le jeu du marché, tout en veillant à ce que les collectivités locales soutiennent les politiques d'accompagnement qui s'imposent dans le pays.

Cet article retrace certaines évolutions fondamentales qui aboutissent à la structure de gouvernance nationale que nous connaissons aujourd'hui, expose les enjeux de la mondialisation croissante pour les institutions et suggère quelques pistes pour aller de l'avant.

Le message est clair : en ne tenant pas compte des objectifs environnementaux, les institutions économiques – au niveau macro-économique mais aussi micro-économique – mettraient en péril leur avenir à longue échéance et, partant, les possibilités de développement offertes aux générations futures.

**[2]. Le FRUNDD veux renforcer Le défi qui consiste à se doter d'institutions efficaces, aptes à contribuer :**

A la recherche de consensus sur les priorités et l'orientation de l'action, sur la base de l'analyse des interdépendances économiques, sociales locales et environnementales;

A une action concertée (ayant force de loi) face aux problèmes mondiaux, en tenant compte du principe de « responsabilités communes mais différenciées »

Et au renforcement des institutions sur le plan national, en particulier dans le pays.

Les institutions censées œuvrer en faveur du respect de ces trois impératifs, celles qui sont déjà et celles qui ont été créées, ont-elles rempli leur mission de façon rationnelle et efficace ?

**[3].Avons-nous besoin d'institutions consacrées spécialement au développement durable ou bien est-il plus efficace de poursuivre la nécessaire intégration des objectifs environnementaux, sociaux et économiques au travers du système politique néocolonial environnementaux et économiques distincts ?**

Pour répondre à ces questions fondamentales, il importe de bien comprendre l'évolution historique des institutions existantes.

À donner des orientations en vue de leur approfondissement, mais en lui conférant le statut d'organe subsidiaire DU « *CONSEIL NATIONAL DE L'ÉCONOMIE DU COMMERCE ET LA PLANIFICATION* » Ainsi, alors qu'il était censé intégrer les dimensions sociale, économique commerciale et environnementale du développement, le développement durable a été subordonné au paradigme socio-économique traditionnel du développement.

Si l'on a opter l'environnement ou à fournir aux pays en développement Cette démarche dénotait également le peu d'intérêt accordé aux contributions que pouvaient apporter au développement durable les diverses agences et les différents programmes des Nations Unies, ainsi que l'OMC et le FMI.

En tant que nouveau système de gouvernance organé, du régime du développement durable, bénéficie dans la pratique d'une notoriété relativement importante pour la Nations Camerounais.

**[4].Les réunions annuelles rassemblent de nombreux ministres et présidents des conseils.**

- principalement, mais pas seulement, le ministre de l'environnement
- ET sont précédées d'un impressionnant processus préparatoire fait de rencontres formelles et informelles qui s'étalent sur une année entière.

Si ce processus alimente et enrichit les réunions permettant de faire remonter les points de vue de la base vers le sommet, il contribue à faire intervenir davantage de personnes dans les stratégies de développement durable au niveau local et national.

**[5]. Le « libéralisme-nationale » devient le principal artisan de formes nouvelles de ce que l'on appelle parfois la participation des acteurs concernés.**

Les représentants de ceux que le programme Actionnariat qualifie de « principaux groupes »

- participent activement aux réunions et à leurs travaux préparatoires.
- inventé dans ce contexte les débats entre diverses parties, c'est-à-dire des séances bien préparées, organisées dans le cadre des réunions officielles, au cours desquelles gouvernements, entreprises, syndicats et ONG peuvent procéder à des échanges de vues et formuler des conclusions sur les sujets à l'ordre du jour.

Enfin, la gouvernance joue un rôle important dans la définition des programmes d'action, en attirant l'attention sur les dossiers à traiter en priorité dans l'optique du développement durable.

À cet égard, elle va créer le Groupe intergouvernemental sur l'environnement en vue de promouvoir la gestion écologiquement viable des forêts et tenté de consolider les travaux sur les indicateurs de développement durable.

**Le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Actionnariat.**

- préparé par la Commission et soumis pour adoption à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen des engagements surcités
- est une autre illustration concrète de la fonction de recherche de consensus remplie par la gouvernance ODD.

Cependant du Nord-Sud de l'est-l'ouest et l'environnement développement en lieu et place de l'intégration attendue.

Il est évident que la Commission ne sera en mesure de pourvoir à l'intégration nécessaire pour parvenir à un développement durable.

Il ne s'agit pas ici d'affirmer que des progrès sur la voie du développement durable passent obligatoirement par les rouages de l'Assemblée National Ce constat illustre plutôt la difficulté, voire l'impossibilité de réaliser de véritables avancées débouchant sur des actions concrètes dans le cadre d'un organe consacré au développement durable en général.

Jusqu'à présent, si les ODD ont été très en vue en tant qu'unique organe intergouvernemental spécialisé dans le développement durable au niveau national, son influence est plutôt limitée dans de simples colloques et organisations non gouvernementales.

Le bilan de la ODD peut également donner à penser que le développement durable constitue un objectif caractérisé par un ensemble de principes et de méthodes d'action plutôt qu'un domaine d'action distinct.

On pourrait en conclure que différents régimes, qu'ils soient économiques ou environnementaux, devraient faire du développement durable un objectif ou un principe directeur, dont l'application pourrait ensuite être explicitée dans une stratégie spécialement adaptée qui guiderait et garantirait la prise en compte des principes correspondants dans l'ensemble des activités.

Un organisme consacré au développement durable, tel que la CNODD ( conseil national aux objectifs de développements durables) dirigé par le premier ministre ,au niveau global, pourrait continuer à œuvrer utilement dans ses fonctions de recherche de consensus, de préparation de programmes d'action et de surveillance, mais il est certain que ses décisions déboucheraient directement sur des actions concrètes pour les secteurs économiques.

Cela relève de la responsabilité même de ces collectivités locales.

Dans la sphère économique, on constate que différentes institutions ont mis en place au sein de leur organisation des instruments spécifiques ou des organes consacrés à l'environnement. Par exemple, dans le domaine commercial, l'accompagnement d'un accord de coopération dans le domaine de l'environnement entre l'État et les collectivités locales qui vise à mettre l'environnement à l'abri des effets négatifs que pourrait avoir l'expansion des échanges à laquelle il ouvre la voie.

Cet accord doit déboucher sur la création de la Commission de coopération

**[6].environnementale (CCE), dont la principale mission est de concevoir et de mettre en œuvre des projets destinés à réduire les écarts entre les collectivités signataires en matière de performances environnementales.**

Pour leur part, le gouvernement et son *Le « CONSEIL NATIONAL DE L'ÉCONOMIE DU COMMERCE ET LA PLANIFICATION »* et de l'environnement se préoccupent davantage des conséquences des réglementations

environnementales sur les échanges et des conséquences du régime commercial sur l'environnement.

Nous devons retrouver dans les débats de la même bipolarisation que dans ceux de la Commission du développement durable.

Si l'on admet que la mondialisation des marchés, des biens et des services va se poursuivre je reviendrais plus loin sur ce point les accords commerciaux continueront de gagner en importance.

Dans les cas où les discussions sur les échanges et l'environnement en particulier sur les échanges et les accords multilatéraux sur l'environnement n'ont jusqu'ici guère produit de résultats, il importe que les débats menés au sein des instances commerciales se focalisent moins sur les dispositions commerciales et leur compatibilité avec les règles qu'ils s'intéressent davantage aux effets que peuvent exercer de façon plus générale les conseils sur les échanges.

#### **[7].La Banque nationale va adopté plusieurs stratégies sectorielles de durabilité.**

Elle va posséder un Département de l'environnement assez important par la taille qui se consacre essentiellement à des projets relatifs à l'environnement et aux ressources naturelles. À ce titre, la Banque nationale est, en termes financiers, parmi les organisations nationales qui concourent le plus à la mise en œuvre d'Actions contribuant grandement au renforcement des capacités nationales dans l'optique du développement durable.

En revanche, l'intégration des objectifs environnementaux dans ses objectifs à caractère plus macro-économique avance beaucoup plus lentement. Tant que cette intégration n'aura pas eu lieu, les organisations comme la Banque mondiale, le FMI et la FAO resteront perçues critiquées sous l'angle des effets indirects, principalement négatifs, exercées par leurs activités sur l'environnement.

Si beaucoup admettent que les problèmes d'environnement sont au cœur du développement durable, le conglomérat des institutions nationales sur l'environnement ne constitue pas, pour diverses raisons, le pilier environnemental fort qu'exige l'architecture institutionnelle du développement durable.

La recherche d'une approche intégrée Pour les pays en développement, il s'agit alors de valoriser le rôle d'une organisation spécialisée dans l'environnement qui, craint, risque de détourner l'attention des objectifs de développement.

En outre, le besoin bien légitime de renforcer les compétences environnementales dans les organisations institutionnelles dont l'environnement ne constitue pas la seule et unique vocation a entraîné une réorientation des aides financières, faisant passer au second plan la nécessité de continuer à soutenir les fonctions essentielles remplies par les organisations environnementales.

## **[8].Dans le cadre des travaux préparatoires au Sommet National du développement durable de l'État.**

Le rôle et la place du Cameroun dans le système des Nations Unies seront en cours d'examen.

Toutefois, quelle que soit la structure choisie pour renforcer le programme, son bon fonctionnement suppose nécessairement l'existence d'une volonté politique et de son corollaire, à savoir un accroissement des financements stables mis à la disposition du Programme.

Cela étant, le Projet n'est qu'une composante du système vaste et complexe des institutions environnementales. Les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) constituent la clé de voûte de ce système et le moteur des actions concertées.

### **Mais pourrons répondent-ils réellement à cet objectif ?**

Plusieurs éléments pourront déterminer l'efficacité des AME et d'autres instruments mondiaux dans le domaine de l'environnement.

En l'occurrence, ceux-ci doivent :

- reposer dans la mesure du possible sur un fondement scientifique solide leur permettant d'asseoir leur autorité, faute de quoi ils perdront tôt ou tard leur légitimité;
- renvoyer à des normes d'environnement quantitatives, sachant que les AME qui se limitent à des questions de procédure verront leur contribution à l'amélioration des performances environnementales de plus en plus contestée;
- s'accompagner d'incitations et de mécanismes financiers encourageant le pays en développement à prendre part activement au processus; dans cette optique, les questions de compétitivité devront de plus en plus être prises en compte, au même titre que les questions d'environnement, dans l'élaboration de nouveaux AME.
- associer le secteur privé et la société civile à la réalisation des objectifs visés par de nouveaux AME;
- instaurer des systèmes de mise en conformité et de surveillance et des mécanismes de règlement des différends.

Le système actuel n'évolue pas dans ce sens, mais il n'est par trop fragmentaire et comporte trop de maillons faibles pour être efficace.

Pour beaucoup un regroupement par thème de certaines des conventions existantes pourrait accroître leur efficacité.

## **[9].Les connaissances scientifiques concernant l'impact des pressions économiques sur le fonctionnement des écosystèmes restent éparses.**

Dans le domaine de la biodiversité, il manque un organe scientifique qui fasse autorité à l'image du Gouvernement dans le domaine du changement climatique, si bien qu'il est difficile d'avancer sur certains dossiers, comme la détermination de seuils en ce qui concerne

la capacité de récupération des écosystèmes, ou encore la mise au point d'un accord sur l'évaluation des services rendus par les écosystèmes.

Pour la plupart des pays en développement, l'application du principe de responsabilités communes mais différenciées se mesure à l'aune des flux financiers en provenance des pays industrialisés. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est devenu le principal mécanisme de financement appuyant directement les pays en développement dans la mise en œuvre des conventions mondiales.

Alors que le régime de financement de l'action contre les problèmes mondiaux d'environnement évolue, les discussions se poursuivent sur les modalités de reconstitution des ressources du FEM, ainsi que sur sa structure décisionnelle. On voit apparaître par exemple dans le cadre du Protocole du Cameroun des mécanismes faisant appel au jeu du marché qui seraient de nature à accroître les flux des pays développés vers les pays en développement, sous la forme d'échanges de droits d'émission ou de services rendus par les écosystèmes, mais leur mise en œuvre continue de soulever de nombreuses questions.

## **[10]. « ENJEUX »**

Il est cependant plus vraisemblable que si l'intégration des aspects économiques, environnementaux et sociaux du développement revêt aujourd'hui une importance accrue, c'est parce que la dégradation de l'environnement n'a jamais cessé, parce que le rôle des écosystèmes et des ressources naturelles renouvelables dans le développement économique est davantage reconnu et, surtout, parce que la mondialisation économique s'est intensifiée.

### **Mondialisation écologique**

Les prévisions concernant l'évolution de la situation environnementale indiquent, pour la plupart, que, si elle se poursuit, la dégradation des ressources naturelles de la planète risque de compromettre à terme le développement économique.

Selon les Perspectives de l'environnement, Nombre de ressources renouvelables font l'objet de modes d'utilisation qui ne sont pas viables et menacent l'intégrité des écosystèmes. On craint maintenant que les pratiques et les niveaux de pêche maritime actuels ne soient pas viables à long terme, et que la diversité et les captures que pourront offrir les mers du globe ne diminuent sensiblement d'ici à 2030. Le changement climatique imputable aux activités humaines est un phénomène patent, et il devrait avoir des effets graves sur les écosystèmes, avec notamment la hausse des températures et du niveau des océans. La diversité biologique est menacée par le développement économique, dans les pays d'Afrique comme ailleurs, et la superficie des forêts tropicales ne cesse de diminuer.

Enfin, la pénurie d'eau douce devient critique dans certaines régions, tandis que la désertification, la dégradation des terres et l'érosion des sols mettent également en péril la santé des écosystèmes.

Étant donné l'augmentation prévue de la population mondiale, laquelle devrait s'accroître d'un quart et plus d'ici à 2030, et la poursuite régulière de la croissance économique et de la mondialisation, les pressions exercées par les activités humaines sur l'environnement ne sont pas près de diminuer à moins que des mesures vigoureuses ne soient

prises pour protéger les écosystèmes et maintenir les services essentiels qu'ils fournissent. Pour préserver l'intégrité des écosystèmes à long terme, des politiques devront être mises en œuvre afin d'assurer la détoxication des substances rejetées dans l'environnement, la « décarbonisation » de l'énergie, la conservation de la diversité biologique et l'utilisation viable des ressources naturelles renouvelables. »

**[11].Il s'agit d'un programme ambitieux, qui impliquera que la coopération en faveur de la gestion durable des ressources naturelles au plan national épaulé les initiatives nationales tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement.**

En admettant que les solutions fondées sur le jeu du marché offrent le meilleur rapport coût-efficacité, et donc la meilleure option pour tenir compte des externalités au plan mondial, un certain nombre de problèmes institutionnels devront être abordés.

Il s'agira avant tout de déterminer comment les services environnementaux fournis au plan local, et qui ont des effets positifs au plan national, doivent être traités dans les accords internationaux (mondiaux). Plusieurs points, certains d'ordre technique et d'autres purement politique, devront être tirés au clair. Ainsi :

Une plus large convergence de vues paraît nécessaire, au plan international, quant aux méthodes d'évaluation des services rendus par les écosystèmes;

- il conviendrait de déterminer plus précisément les droits de propriété, en l'absence desquels les marchés ne peuvent fonctionner, ainsi que le rôle de l'État et des autres acteurs;
- le monde développé doit reconnaître que les services environnementaux fournis par les pays en développement sont des biens publics nationaux qui appellent une rémunération adéquate, éventuellement sous forme de paiements de transfert. D'une façon plus générale, il importe de prévoir des cadres institutionnels adéquats pour faciliter les transferts financiers, y compris les échanges de droits d'émissions ou de services fournis par les écosystèmes.

**[12].Il a été proposé à cette fin, de créer une Banque des règlements environnementaux nationaux et il pourrait, dans certains cas, y avoir un intérêt entre le principe de souveraineté nationale sur les ressources naturelles et les solutions envisagées pour tenir compte des externalités transfrontières.**

Il est évident que tout système de gouvernance nationale qui pratique le principe de souveraineté nationale sur les ressources naturelles serait acceptable pour la plupart des collectivités locales en développement.

#### Mondialisation économique

La mondialisation économique est l'un des principaux facteurs de modification de l'environnement. Il s'agit d'un processus par lequel les marchés économiques, ainsi que les réseaux financiers, les structures de production et de consommations interagissent de manière générale.

Les régimes de gouvernances internationaux d'échangent et d'investissement sont au cœur du processus de mondialisation.

La libéralisation des régimes commerciaux internationaux, la déréglementation des marchés financiers, l'intensification de la concurrence ainsi que l'évolution rapide des technologies, notamment des technologies de l'information, des communications et des transports, jouent un rôle moteur dans ce processus.

La mondialisation de l'économie s'est accélérée au cours des années 90. Sa contribution au développement durable fait l'objet de bien des débats et sera probablement au centre des discussions au Sommet National au Cameroun sur le développement durable.

Les échanges et l'investissement international stimulent la concurrence, améliorent la répartition des ressources et facilitent la diffusion internationale de la technologie. Dans le même temps, la croissance économique résultant du développement des échanges et des investissements internationaux fait peser une pression accrue sur l'environnement en raison des effets d'échelle, qu'une utilisation plus efficiente des ressources ne peut que partiellement compenser.

**[13].En somme, si les échanges et l'investissement ne sont pas véritablement à l'origine des problèmes environnementaux (et sociaux), ils peuvent, dans certains cas, les amplifier et les aggraver.**

La cohérence des politiques qui découlent des accords visant les échanges et l'investissement et des accords dans les domaines social et environnemental doit être renforcée pour éviter le risque de conflit entre les différents régimes locaux et pour dissiper l'incertitude.

Pour élaborer des mesures adéquates, le Cameroun doit s'efforcer de mettre au point et d'appliquer des méthodologies plus solides pour évaluer l'impact environnemental et social de la libéralisation des échanges et de l'investissement au plan international. Il lui faut également mettre au point et appliquer des méthodologies d'évaluation de l'impact des politiques sociales et environnementales sur les échanges et l'investissement afin d'éviter d'ériger des obstacles déguisés aux échanges et à l'investissement. Ces évaluations peuvent contribuer à promouvoir la cohérence des politiques et aider à déterminer les autres options envisageables pour répondre aux préoccupations exprimées et assurer un suivi adéquat.

Bien Les critères relatifs à l'application des mesures de précaution devraient faire l'objet d'une concertation au plan national de façon à renforcer encore l'intégration et la compatibilité mutuelle des politiques environnementales et commerciales.

Les pouvoirs publics devraient encourager les collectivités locales et leurs entreprises à adopter une conduite responsable en mettant en place les cadres réglementaires le permettant dans les domaines du gouvernement d'entreprise, de la corruption et de la responsabilité vis-à-vis de la collectivité, notamment sur le plan de l'environnement.

Même si des normes élevées en matière de travail et d'environnement sont souhaitables dans l'optique du développement durable.

Elles peuvent être plus difficiles à atteindre pour les pays en développement. Les pays industrialisés devraient donc apporter leur concours aux pays en développement pour qu'ils atteignent les objectifs actuellement fixés en matière de développement durable, notamment en les aidant à renforcer leurs capacités.

#### **[14 « Nationalisation » « économique »**

La nationalisation économique est l'un des principaux facteurs de modification de l'environnement.

Il s'agit d'un processus par lequel les marchés économiques, ainsi que les réseaux financiers, les structures de production et de consommation, les technologies et les communications qui les caractérisent, s'étendent progressivement de l'échelle locale à l'échelle nationale puis sous régionale.

« La gouvernance au service du développement durable dans le contexte du libéralisme-nationale »

La bonne gouvernance à l'échelle nationale est une condition indispensable au développement durable au Cameroun et d'Afrique Mais qu'implique exactement cette notion ?

Et comment se rattache-t-elle à la gouvernance locale en matière d'environnement ? Voilà quelques-unes des questions qui passent au cœur des d'élaboration depuis dans l'action que prévoit le FRUNDD sur le développement durable s'est « l'intensifiée » à la suite de la publication des objectifs du parti en rapport du concept de pauvreté au Cameroun. et à tenue, de la Conférence sur l'environnement Politique positive et le développement.

Si le développement durable implique l'intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux, le développement institutionnel du Cameroun surtout mis l'accent sur les relations entre les institutions et le régime économique et environnementaux placer sur l'ordre de la gouvernance locale.

#### **[15]. C'est aussi cet aspect qui sera au centre du présent article.**

Les aspects sociaux ne seront abordés que de manière implicite. Du point de vue de l'environnement, on souhaiterait voir notre régime de gouvernance qui oriente l'évolution structurelle de l'économie sur la voie d'une plus grande durabilité, tout en évitant que les activités économiques produisent sur l'environnement des incidences défavorables.

Paradoxalement, il se peut que la quête d'institutions favorisant un développement durable ait eu pour effet non de renforcer les institutions environnementales et les organisations connexes, mais de les affaiblir.

La recherche d'un juste équilibre et de formes d'interaction idoines entre les régimes économiques et environnementaux constitue un défi majeur. L'intensification de la

mondialisation écologique et économique a des répercussions profondes sur le rôle des différents acteurs, pouvoirs publics, entreprises et société civile.

Elle fait ressortir la nécessité de définir et de créer un cadre institutionnel adapté permettant d'apporter aux problèmes d'environnement des solutions fondées sur le jeu du marché, tout en veillant à ce que le pays soutienne les politiques d'accompagnement qui s'imposent dans les pays développés.

Cet article retrace certaines évolutions fondamentales des réformes qui peuvent aboutir à la structure de gouvernance objectifs que nous voulons aujourd'hui, les enjeux de la mondialisation croissante pour les institutions et suggère quelques pistes pour aller de l'avant.

Le régime de gouvernance actuel évolue dans ce sens, mais il n'est par trop scientifique fragmentaire, et comporte trop de maillons faibles pour être efficace. Pour beaucoup.

Un regroupement par thème des objectifs de développements durables , certaines des conventions existantes pourrait accroître leur efficacité.

-Les connaissances scientifiques concernant l'impact des pressions économiques sur le fonctionnement des écosystèmes restent éparques. Dans le domaine de la biodiversité, il manque un organe scientifique qui fasse autorité à l'image du Cameroun et l'Afrique dans le domaine du changement de système de gouvernance.

Pour la plupart des pays en développement, l'application du principe de responsabilités communes mais différenciées se mesure à l'aune des flux financiers en provenance des pays industrialisés.

#### **[16] « Objectifs de développements économique durable a partir de l'emploi décent**

Pour atteindre l'objectif de transformer la croissance en emplois le FRUNDD préconise et promeut des cadres politiques locales et des partenariats mondiaux en terme de macroéconomie productif. visant à générer davantage de possibilités d'emplois de qualité.

Au niveau du Cameroun, l'objectif est de construire une économie locale soutenue par le Trésor public ou banque centrale issue de la mise en œuvre d'une banque nationale d'investissement économique locale, et à élaborer, mettre en œuvre et superviser des programmes de réforme politiques coordonnés et adaptés à chaque contexte local et environnemental qui favorisent la création d'emplois de qualité par des stratégies de diversification économique au niveau de l'État et d'investissement, de développement des compétences pour les besoins actuels et futurs sur les marchés du travail.

Ainsi que par une activation du marché du travail et une intermédiation qui intègrent les groupes les plus vulnérables. Ceci comprend notamment des politiques et des programmes facilitant la transition vers l'économie formelle ainsi que la création de possibilités d'emploi et de revenu dans l'économie rurale.

## ***FRUNDD révolution intelligente aux objectifs de développements durables***

### **A) – « Ceci est bien réel dans le développement des réformes FRUNDD dans son programme »**

Un aperçu

« Pour réformer un Etat, les 10 prérequis déterminants de base par le FRUNDD »

---

1/ Existence d'un « programme de réforme avec sa théorie du changement » pour bien cibler les défis à relever et les pas de temps des transformations sociales ;

2/ Mettre en place un « plan de communication » du processus de production des innovations et de changement de comportement ;

3/ Définir des « mesures et actions à impact rapide » pour mobiliser et obtenir l'adhésion des citoyens, puis des « actions structurantes de changement à efficacité impactante et progressive » génératrice d'autonomie collective

4/ Recruter sur la base d'enquête sur les capacités et moralité « une équipe d'administrateurs de réformes » qui assure la gouvernance, notamment le pilotage sur la base d'un tableau de bord pour le suivi et l'évaluation, obéissant à une politique globale de la qualité des innovations. Etre « réformateur en chef » exige des compétences éthiques et des compétences managériales reposant sur le compagnonnage, la coordination, l'impulsion, humilité, ouverture d'esprit et l'assurance qualité;

5/ Réaliser « la capitalisation et la modélisation » des procédés, des outils et des facteurs ayant permis la réussite d'une réforme à chaque étape de son implémentation ;

6/ Disposer un « réseau d'animateurs de réformes formés » qui assurent les relations publiques et le « dialogue de gestion » du changement à l'interne et à l'externe avec les usagers. Chaque animateur promeut les innovations, fait de la psychologie non violente et non mensongère pour collecter les satisfactions et les insaisissables sur tous les points critiques du « protocole de conduite de changement » surtout les « innovations incrémentales » et les « innovations de rupture » demandant des talents de pédagogue pour convaincre et ne chercher jamais à vaincre en introduisant des comportements militarisés dans l'animation des innovations. Quand vous brutalisez les citoyens pour une réforme, la durée de vie des innovations sera celle d'un ou deux mandats présidentiels. « L'hypocrisie ou la résistance insidieuse aux changements » s'installe quand une réforme maintient les citoyens sous l'emprise stressante de la peur et des incertitudes. Les citoyens n'aiment pas une réforme de l'Etat conduite avec arrogance, suffisance et mépris.

7/ Instituer la « réalisation d'enquêtes de satisfaction » auprès citoyens pour ajuster les méthodes, les rythmes et l'offre de services publics de réforme;

8/ Admettre que « "toute réforme publique doit intégrer le système éducatif national » comme un intrant pour l'éveil de la jeunesse et faire de ce système « le canal d'éducation au développement humain durable et un vecteur de construction de la fierté nationale » dans chaque domaine d'innovations ;

9/ Lutter contre la « corruption dans toute la chaîne de production d'innovations » et de façon continue afin d'éviter la pollution morale et éthique. « L'intérêt général et le bien commun restent la motivation principale de toute réforme publique ». Le risque est grand que certains politiciens au sommet de l'État cherchent à se servir des réformes publiques pour des profits personnels. La vigilance est de mise pour ne pas discréditer le processus de réformes publiques ;

10/ Prendre des « mesures pour garantir le financement sécurisé de chaque innovation » avec les procédures comptables et de redevabilité requises.

### **Est-ce que les réformes publiques au Cameroun répondent à ces préalables?**

Chacun connaît bien la réponse et j'ai la mienne.

### **FRUNDD ( partis du travail de la réforme et du développement durable )**

#### **A. Forme et Nature de l'Etat**

- Pour sauvegarder la souveraineté et l'intégrité territoriale constamment menacées, le Front républicain de L'Unité Nationale pour le développement durable opte pour un Etat unitaire, fortement décentralisé en vue de consolider la cohésion nationale et d'assurer le développement intégral du pays dans un monde en mutations vers des grands ensembles sous régionaux, régionaux et mondiaux. Il s'agit d'un Etat laïc, social, démocratique, fort et prospère de sa couche sociale.

#### **B. Régime politique**

- En vue de favoriser un fonctionnement harmonieux du pays et de garantir la paix et la stabilité au sein de la Nation le FRUNDD opte pour un régime politique de type Présidentiel institué par la gouvernance locale relative aux objectifs de développements durables.

#### **C. Politique intérieure**

Le FRUNDD s'engage à bâtir une République un Etat de droit réellement démocratique en assurant notamment dans le cadre de la bonne gouvernance :

A- Une restructuration du code constitutionnel par tous les dignitaires du Cameroun.  
B- l'adoption des nouveaux organes de gestions publiques à la politique de gouvernance au Cameroun.

a. la défense de droits fondamentaux de l'homme tels qu'édictés par la Charte Internationale des Droits de l'Homme et tous les instruments internationaux de protection des droits humains, ratifiés par notre pays.

- b. la sauvegarde et la promotion de la dignité des Camerounais'es, le respect de la personne humaine, de ses valeurs ainsi que la tolérance entre individus et groupes d'individus partout où ils/elles se trouvent.
- c. la séparation des quatre pouvoirs : Légitimatif, Exécutif, Judiciaire et communication ;
- d. toutes les libertés démocratiques, notamment les libertés d'opinion, de pensée, d'association, de réunion, de presse, de culte, de circulation et d'entreprendre de mariage entre les deux sexes etc. ;
- e. la volonté de garantir aux Camerounais (es) les mêmes chances d'accéder à l'éducation de qualité, à la gestion de l'affaire public et au bien-être. Tous les droits, sans lesquels aucune vie digne en communauté ne serait possible, notamment les droits à la vie, à l'éducation de qualité à l'instruction, à la santé, à l'emploi, à l'habitat social, et à une alimentation suffisante et équilibrée ;
- f. la consécration et le respect de toutes les diversités culturelles, ethniques, Confessionnelles, linguistiques et sociales comme patrimoine national ;
- g. le combat contre toute tentative de partition du territoire national, de sécession ou de recours à la force comme moyen de conquête du pouvoir;
- h. la consécration de la voie des urnes comme unique moyen d'accès au pouvoir ;
- i. le rejet et le combat de toute forme de discrimination ;
- j. la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ;
- 1. la réhabilitation de l'agriculture comme moteur du développement ;
- m. le développement et la reconstruction de la nation à partir de la base dans le cadre de GOUVERNANCE LOCALE par une citoyenneté responsable garantissant une large participation de la population à la conduite des affaires de l'Etat à tous les niveaux ;
- n. la reconnaissance et la promotion de la femme comme facteurs déterminants du développement à tout les niveaux de l'Etat.
- o. l'encadrement de la jeunesse, fer de lance de la renaissance du développement durable au Cameroun ;
- p. la répartition claire des compétences et des ressources entre le pouvoir central et les collectivités locales décentralisées en vue de soutenir une gestion de proximité pour le développement intégral du territoire à promouvoir la croissance.
- q. la réhabilitation de l'Etat dans ses fonctions régaliennes ;
- r. la réforme et la redynamisation de l'administration publique en vue d'en faire une administration de développement, de service et de proximité.

## **D. Politique extérieure**

Au plan de la politique extérieure, le Front Républicain de L'Unité Nationale pour le Développement Durable entend assurer :

- a) la promotion d'une politique de bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats;
- b) le respect des traités et des conventions internationaux auxquels la République du Cameroun a souscrit ;
- c) l'encouragement et l'adhésion aux regroupements régionaux et sous-régionaux au regard des mutations en cours d'objectivité pluriel macroéconomique .
- d) l'établissement avec les autres pays et les organismes internationaux, d'une coopération mutuellement avantageuse à l'équité gagnant prenant en compte le respect de la souveraineté, la complémentarité et la réciprocité ;

- e) la redynamisation de la diplomatie Camerounaise en vue de la rendre plus active et compétitive ;
- f) la contribution du Cameroun à la lutte contre les fléaux qui menacent la survie de l'humanité notamment : la pauvreté, le racisme, le terrorisme, le colonialisme, le VIH/SIDA, les maladies endémiques contagieuses émergentes.
- g) la solidarité avec les partis et associations qui partagent les mêmes valeurs que notre Etat.
- h) La protection des compatriotes Camerounais (es) enregistrer auprès des missions diplomatiques camerounais (es) partout où ils se trouvent dans le monde.
- i) Promouvoir l'actionnariat ÉCONOMIQUE de la diaspora au Cameroun.

## **E. Au plan économique, financier et monétaires**

L'économie Camerounais (es) est plongée depuis de longues décennies dans une crise multiforme caractérisée par : - la destruction du tissu économique ;

- la baisse persistante de la production ;
- l'inflation galopante ;
- la flambée des prix ;
- la détérioration des termes d'échange ;
- Manque des capitaux de production
- Une mécanisation absente
- L'inaptitude des PME par le manque crucial d'accomplissement financière.
- un taux de chômage excessif et la suppression systématique des emplois ; - le poids excessif de la dette extérieure.

Face à cette situation, le FRUNDD., entend assurer :

### **A. Secteur économique**

#### **1. Economie**

- a. la mise en place des mécanismes de fonctionnement pour la production locale passant par le renforcement des capacités en entrepreneuriat d'un nombre évalué à cinq millions d'individus au Cameroun et ainsi notre diaspora afin de participer activement pour la production d'une économie sociale du marché dans laquelle les acteurs privés jouent un rôle capital dans le : 'développement national pour un financement de dix mille milliards FCFA pour un programme de développement économique pour un période de 10 à 15 années et l'Etat exerce ses fonctions de régulation pour protéger la population contre les abus du marché ;
- b- la sauvegarde des grands équilibres fondamentaux de l'économie camerounais (es) entre les entreprises étrangères et celle Nationales notamment ceux liés à la production, à la monnaie, au prix, à l'emploi,...
- b. la promotion d'une économie intégrée et autocentré ;
- c. l'instauration du fonds institué par la banque centrale d'investissement économique locale de péréquation destiné à soutenir le développement économique intraverti des entités administratives décentralisées par les collectivités locales ;
- d. la promotion de l'intégration des économies Afrique CEEAC la CEMAC en privilégiant l'aspect régional et sous-régional par un pacte économique et commerciale équilibré entre les Etats membres etc.
- e. l'ouverture vers la mer océans pour une production industrielle maritime au pays de la CEMAC.

- f. la redynamisation des relations économiques bilatérales et multilatérales avec les pays industrialisés pour le transfert des technologies.
- g. la promotion d'une politique de grands travaux pour la mise en œuvre des chantiers à raisonance macroéconomique et de viabilisation urbaine dans l'ensemble du pays ;
- h. la promotion d'une politique d'exploitation rationnelle des réserves d'eau dont dispose le Cameroun compte tenu du caractère stratégique qu'augure cette ressource.
- i. la promotion du secteur touristique et aménagement de l'écosystème en tant que ressource importante au sein de l'économie nationale.
- j. Promouvoir Le développement de l'actionnariat social soutenu a fin d'accompagné les entreprises locaux et les PME.
- k. L'accompagnement technique et financière des collectivités locales afin promouvoir une croissance économique des PME PMI et le secteur informel.
- l. Le développement des instituts d'études à la formation de dix milles polytechniciens pour la production et l'innovation des sciences mécaniques
- m. Le développement des rapports ÉCONOMIQUE entre notre diaspora et le Cameroun ainsi que la mise en œuvre d'accompagnement dans certains secteurs d'activités afin d'élargir notre économie au delà de nos frontières.
- n. La libéralisation du secteur énergétique eaux et courant électriques.
- o. Construction d'un gazoduc vers l'est Douala, le centre le sud et l'adamaou pour la production et la transformation des minéraux. Et l'extension vers nos frontières pour des besoins économique de la sous-région en terme de gaz industriels et ménagé.
- p. Construction d'un paplines pour desservir le transport du pétrole des raffineries vers l'interlan pour l'approvisionnement des grandes villes.
- q. Construction d'une centrale nucléaire a produit de l'énergie électrique dans le septentrion afin de palier au besoin énergétique de la production.
- r. La mise en œuvre d'un port sec interrégional et sous régionale dans la région du Centre.
- s. Construction des chemins de fer reliant chaque pays sous régionale.
- t. La mise en œuvre d'une industrie maritime confederant les Etats de l'Afrique centrale.

## **2. Agriculture, forêt, pêche et élevage**

Il est excellent d'avoir un engagement en faveur du développement économique à travers l'agriculture!

Toutefois, déterminer le coût que l'État devrait engager pour accompagner les entrepreneurs du secteur agricole jusqu'à la transformation industrielle sur une période de 10 à 15 ans est une question complexe qui dépend de nombreux facteurs.

Pour déterminer un budget réaliste, il est essentiel d'effectuer une évaluation approfondie qui prend en compte plusieurs éléments :

- 1. Taille du secteur agricole actuel :** Comprendre la taille, la diversité et les besoins du secteur agricole au Cameroun est crucial. Cela implique d'analyser la répartition des cultures, des pratiques agricoles, des infrastructures existantes et des besoins en investissement.
- 2. Besoin en infrastructures et technologies :** Évaluer les besoins en infrastructures, en technologies agricoles et en équipements de transformation est essentiel. Cela inclut des aspects tels que l'irrigation, le stockage, les routes rurales, les installations de transformation, et les technologies agricoles de pointe.

### **3. Formation et renforcement des capacités soutien aux agriculteurs :**

Le soutien aux agriculteurs pour adopter des pratiques agricoles modernes, durables et efficaces jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la productivité.

**4. Accès au marché :** Faciliter l'accès des agriculteurs aux marchés locaux et internationaux est essentiel pour assurer la viabilité économique à long terme. Cela peut impliquer des investissements dans la logistique, la certification, et la promotion des produits agricoles.

**5. Recherche et développement :** Investir dans la recherche et le développement agricoles peut conduire à des innovations significatives et à des méthodes de culture plus efficaces.

Une fois ces éléments pris en considération, des simulations financières et des plans détaillés pourraient être élaborés pour estimer les coûts engagés par l'État sur une période de 10 à 15 ans pour accompagner le secteur agricole jusqu'à la transformation industrielle. Toutefois, ces chiffres doivent être basés sur des études de faisabilité solides et une compréhension approfondie du contexte local.

Afin, d'élargir la consultation dans le secteur agricole nous sommes conseillé fortement de consulter des experts en économie agricole, des représentants du secteur agricole ainsi que des chercheurs spécialisés dans le développement économique \*pour obtenir des données précises et pertinentes pour\* pour la réussite du programme.

Le FRUNDD s'organise autour du placement des compétences requises que sa soit financière comme technique. En mettant à la disposition des collectivités locales une banque nationale D'INVESTISSEMENT économique locale. Avec un capital prévisionnel de 10000 milliards de FCFA pour l'accompagnement des PME et PMI Coopératives GIC locales.

### **Le développement de trois types d'agricultures à savoir : l'agriculture industrielle, fermière et paysanne améliorée**

- a. la rationalisation et la rentabilisation de l'exploitation forestière en appliquant une politique cohérente de reboisement et de protection des essences rares ;
- b. la promotion d'une politique d'industrialisation et d'exploitation rationnelle de ressources halieutiques, c'est-à-dire la pêche dans les lacs, le fleuve et les rivières ainsi que dans les eaux territoriales ;
- c. le développement de la pisciculture familiale et commerciale ;
- d. le développement de trois types d'élevages, à savoir l'élevage industriel, fermier et domestique Coopérative.
- e. une politique de soutien aux agriculteurs en produits fitos agraires de production et de commercialisation des produits des paysans vers les centres de consommation par l'organisation des coopératives et autres types d'association et la modernisation des applications commerciale numérique sous régionale pour une fluidité ÉCONOMIQUE entre les Etats.
- f. l'encouragement d'une recherche appliquée et intégrée dans le domaine agropastoral. L'installation à travers toute l'étendue de la République des fermes pilotes et semencières. La redynamisation du Service National notamment dans la vulgarisation des techniques modernes de culture par la mécanisation extensive dans les collectivités locales.
- g. L'ocroi des espaces agraires aux associations de recouvrement agricole entre autres , les industriels, les GIC , les Coopératives collective ou financière.
- h. La protection de l'environnement la flore et la faune en mettant sur pied des dispositions encadrant l'exploitation et la durabilité des espèces vivantes.

### **3. Transports, Communications et Télécommunications**

« La GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE logistique du Cameroun et ces paires de l'Afrique centrale Vu la vision FRUNDD »

La logistique est un élément clé du développement économique de l'Afrique. Elle joue un rôle majeur dans l'acheminement des biens et des services entre les producteurs et les consommateurs, en facilitant la circulation des marchandises à travers les frontières et en améliorant l'efficacité des processus commerciaux.

La logistique est un élément essentiel de l'augmentation du commerce international en Afrique. En effet, le commerce international implique le mouvement de biens et de services à travers les frontières, ce qui nécessite une gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement.

L'amélioration de la logistique en Afrique peut conduire à une augmentation de la compétitivité des entreprises africaines sur le marché international, ce qui peut à son tour favoriser la croissance économique et la création d'emplois.

L'importance de la logistique pour le développement économique de l'Afrique peut être illustrée par les points suivants Vu le programme de gouvernance du FRUNDD !

**1)** pour un train de développement logistique ÉCONOMIQUE entre le Cameroun et ces paires, il est d'une importance capitale d'amélioration des points d'accès inter'ETat favorisant la circulation des biens et des personnes.

**2)** un accord commun pour la construction du chemin de fer reliant les autres Etats.

**3)** un pacte économique maritime donnant accès à d'autres Etats de développer le transport maritime aux côtes camerounais (es).

**4)** l'extension du développement infrastructurelle des différents ports maritimes.

**5)** force conjointe pour l'acquisition des navires commerciales. Et l'acquisition des trains de transport marchandise reliant chaque Etat vers les différents ports du Cameroun.

Ceci sera l'émanation du développement sectoriel relativement adossé sur le poid des Etats membres.

Un gros niche d'emploi décent et croissance économique soutenue.

#### **FRUNDD révolution intelligente**

- a. la réhabilitation et la construction des infrastructures de communications routière, fluviale, maritime, ferroviaire, lacustre, aérienne et de télécommunication ;
- b. l'exploitation des voies naturelles de communication que sont : le fleuve, les rivières, les lacs pour les relier aux routes, voies ferrées et aéroports en vue de couvrir progressivement le territoire national ;
- c. la modernisation de l'outil de travail de l'entreprise publique chargée des Postes et Télécommunications, et la libéralisation de ce secteur en vue d'attirer des investissements nouveaux de manière à couvrir l'ensemble du territoire national;
- d. l'augmentation de la capacité des transports urbains et inter régionaux par une politique :
  - de construction des métros et la mise en circulation des tramways ;
  - le renforcement de la capacité des sociétés ferroviaires ;
  - le rapprochement des services publics et des centres commerciaux dans les petites villes rurales.
  - Le renforcement des sociétés de transport maritime et la fabrication des navires nouvelle génération par le chantier.

#### **4. Energie et Mines**

- a. la libéralisation tien du secteur de production de l'énergie hydroélectrique par son ouverture aux micro-sociétés privées et aux sociétés d'économie mixte de manière à combler le déficit du pays en matière énergétique la production d'énergie renouvelable solaire d'une capacité de 15 à 25 MW dans chaque collectivité locales afin de garantir la qualité d'énergie de production des PME et des ménages. Le développement de l'énergie nucléaire dans le septentrion pour couvrir le besoin en énergie électrique ;
- b. Dans nos grandes villes l'invocation d'une production d'énergie électrique par gravitation emanté pour secourir le besoin en énergie et soutenir les productions ;
- c. Dans le Nord-Ouest, nous allons planter un barrage hydro-électrique dans la Menchum fall d'une capacité de 600 MW et cette énergie doit couvrir 03régions de manière interconnecté Ouest, Nord-Ouest, Sud-Ouest et les environs de la région du centre ;
- d. la promotion d'une politique de production et de distribution d'eau potable et d'énergie électrique dans les coins les plus reculés du' pays ;
- e. la mise en œuvre d'une politique de recherche et de production minière et pétrolière qui prenne en compte les intérêts du peuple camerounais(es);
- f. l'implantation d'industries locales de transformation des produits miniers en produits semi-finis ou finis dans la région de l'est du Sud et du nord ouest Sud ouest Adamaoua l'extrême nord ;
- g. l'affectation des bénéfices générés par les ressources non renouvelables telles que les minerais et le pétrole vers d'autres secteurs de production, notamment le secteur agropastoral et l'industrie mécanique tout en assurant le développement des milieux dans lesquels ces industries sont implantées ;
- h. La construction d'une raffinerie de pétrole à kribi, la constitution d'une raffinerie d'or dans la région de l'est, la constitution des industries d'exploitation de fer semi-finis et fini dans le sud notamment à Mbalmam.

#### **B. Secteur financier**

- a. L'application systématique des mesures propres à encourager l'initiative privée et à faciliter la relance du crédit bancaire. Il s'agit notamment de la libéralisation progressive des marchés et de l'élimination de toutes. les tracasseries administratives et autres mesures pouvant entraver l'exercice normal des affaires ;
- b. la mise en place d'une politique de financement des micros projets de l'économie artisanale particulièrement du secteur agricole et la mécanisation extensive et la recherche et artisanat.
- c. l'élaboration des véritables budgets de développement et leur exécution, en recettes comme en dépenses, au regard des principes de bonne gouvernance au bénéfice de l'élargissement de l'assiette fiscal.

#### **C. Secteur monétaire**

- a. L'application systématique des politiques d'encouragement de la production, de lutte contre la thésaurisation de la monnaie nationale, et l'amélioration de la traçabilité des circuits empruntés par les devises étrangères en tant que mesures destinées à la stabilisation de notre monnaie ;
- b. La création des banques et des coopératives de crédit de proximité en vue de rapprocher le système bancaire des clients ;

- c. Le rétablissement progressif de la confiance envers la monnaie nationale par l'application des politiques budgétaire et monétaire susceptibles de stabiliser sa valeur et l'utilisation d'autres modes de paiement en dehors des espèces;
- d. La révision à la baisse des taux d'intérêt bancaires pour les rendre attractifs et favoriser l'accès du plus grand nombre de citoyens au crédit et ainsi relancer la production au travers des collectivités locales.
- e. Les créations d'une banque centrale adossée au trésor public afin d'accompagner l'économie locale et la production des devises et l'accompagnement de la production industrielle.
- f. Création d'une monnaie d'équilibre de notre balance commerciale [G] a l'intérieur comme à l'international.

#### **D. Portefeuille de l'Etat.**

L'application d'une politique adéquate de privatisation de l'administration publiques comportant l'ouverture en totalité ou en partie de leur capital au secteur privé tout en conservant les entreprises stratégiques s'occupant des secteurs cruciaux de la vie nationale afin de réduire considérablement la paresse au travail et la corruption.

#### **F. AU PLAN CULTUREL ET SPORTIF**

Le FRUNDD, considère la culture comme étant l'élément fondamental dans l'affirmation et la détermination du destin d'un peuple.

En effet, un peuple sans culture est un peuple sans âme.

Le Camerounais(es) nouveau et le Cameroun nouveau renaîtront d'une nouvelle mentalité faite de force de volonté, d'ardeur au travail, de sens de dignité et de fierté, d'esprit de bravoure et d'héroïsme, d'affirmation de notre identité en tant que peuple.

Ainsi le Front Républicain de L'Unité Nationale pour le Développement Durable FRUNDD entend :

- a. Promouvoir une culture fondée sur les vertus citoyennes et républicaines nourries de notre histoire et résolument ouverte au monde ;
- b. Renforcer l'identité nationale et la cohésion nationale par la promotion de spécificités culturelles régionales dans toutes leurs diversités en vue de les rendre davantage compétitives sur le plan national et international ;
- c. Intégrer la culture et la littérature nationales dans le système éducatif ;
- d. Conférer à l'héritage culturel Camerounais (es) et à la production culturelle le statut de patrimoine national à protéger, pourquoi pas le développement d'une langue commune ?!
- e. Protéger et rentabiliser la musique Camerounais (es).
- f. Promouvoir et capitaliser le cinéma et le théâtre populaire par des cours et longs métrages
- g. Renforcer la formation et l'encadrement des Artistes à travers notamment l'Académie des Beaux Arts, l'Institut National des Arts et la création d'autres Instituts ;
- h. Créer des Musées pour la conservation de notre patrimoine culturel dans chaque collectivité locale ;

- i. Encourager l'œuvre intellectuelle par le soutien à apporter aux Editeurs et Auteurs Compositeurs ainsi que la mise en place et l'organisation des bibliothèques nationales et locales ;
- j. Créer un salon d'Inventeurs camerounais (es ) dans tous les domaines ;
- k. Créer une académie Camerounais (es) des langues chargée de l'élaboration d'une politique linguistique qui développe les langues nationales et intègre les langues étrangères. 1. Redynamiser le Sport national par :
  - la création des écoles des sports ; l'organisation des championnats et des compétitions dans les milieux scolaires, universitaires, militaires, paramilitaires et civils;
  - la réhabilitation et la construction des infrastructures sportives ;
- m. Promouvoir la politique de professionnalisation et de parrainage de nos Clubs et de nos Athlètes, assurer le suivi et prévoir une retraite honorable à tous les Athlètes camerounais (es) qui ont acquis un statut international dans toutes les disciplines sportives, collectives ou individuelles.

## **G. AU PLAN SOCIAL**

La crise multiforme à laquelle est confronté notre pays depuis des décennies et l'inadéquation des infrastructures sociales ont eu des répercussions désastreuses sur l'ensemble de nos populations, ce qui a accru la misère et la pauvreté ; Conscient de la nécessité urgente de remédier à cette situation, le FRUNDD place l'homme au centre de ses préoccupations dans le cadre de l'égalité des chances, de la solidarité entre citoyens, de la justice sociale, en vue de réhabiliter la dignité du peuple camerounais a fin de réduire totalement la pauvreté sur toute ces formes.

### **A. Famille, Femme, Enfant et Société**

- a. Garantir la protection et le développement de la famille par une éducation morale et intellectuelle basée sur des valeurs positives de la société notamment le respect des parents, le respect des biens communautaires, le respect de la loi et de l'autorité établie le respect de la constitution le respect de l'environnement.
- b. Amener l'Etat à organiser la vie sociale dans l'intérêt de tous et particulièrement dans celui des populations vulnérables, marginalisées ou victimes de discrimination ;
- c. Protéger les valeurs familiales et renforcer les structures d'encadrement social de l'enfant, de la jeunesse, de la femme, du vieillard et de la personne vivant avec handicap ;
- d. Développer l'installation généralisée des équipements collectifs notamment ceux relatifs à l'adduction d'eau, à l'électricité, aux sports et loisirs au tourisme, au téléphone et à la télévision dans les milieux ruraux ;
- e. Assurer le bien-être de la population par :
  - la création des emplois et l'institutionnalisation du SMIG à 500\$ mensuel opérant dans toute les secteurs d'activité industriel et commercial et 5\$ l'heure pour le secteur informel peut être réévaluer selon des circonstances atténuantes.
  - la promotion d'une politique d'autosuffisance alimentaire ; - l'amélioration de l'habitat ;
  - la redistribution du revenu national.
- f. Favoriser le pluralisme syndical et associatif ;
- g. Instaurer un mécanisme dynamique d'assistance aux victimes de calamités naturelles et de guerre ;

- h. Revaloriser la Fonction Publique en améliorant les conditions de vie et de travail des agents et fonctionnaires de l'Etat.
- i. L'instauration de 360 centres d'ailleurs et de réinsertion des enfants abandonnés et enfants de la rue pour les éduquer, les nourrir et les instruire.
- j. Une couverture sociale pour des hommes et femmes âgés afin d'être pris en charge par l'Etat en l'honneur des services rendus à la nation.

## **B. Education, Recherche scientifique et Technologique**

Le développement humain et durable passe obligatoirement par la qualité de l'Education. De même, pour transformer une société, il faut d'abord changer la mentalité des hommes et des femmes qui l'habitent et cela passe par l'Education.

Cependant, la crise que traverse la société camerounais (es) a touché profondément le système éducatif national. La déliquescence la dépravation des mœurs des conditions de vie matérielle a fini par lui imprimer un visage insoutenable, dont en particulier :

- des infrastructures Insuffisantes et vétustes, très inégalement réparties sur le territoire national ;
- la baisse très sensible du taux de scolarisation des effectifs pléthoriques d'élèves et d'étudiants par rapport à la capacité d'accueil ;
- la mauvaise gestion des ressources humaines, matérielles et financières favorisées par l'impunité, l'absence de contrôle et de suivi ;
- l'insuffisance de contrôle et de l'évaluation pédagogique ; la dévalorisation de la fonction enseignante provoquée surtout par un barème, salarial anormalement bas ;
- la faiblesse de l'intervention de l'Etat au financement de l'Education ; - le manque de programme de formation pour adultes ; l'inadéquation entre la formation et l'emploi ; la problématique des langues d'enseignement ; - l'absence de toute politique en faveur de la fille ; la fuite des cerveaux et la perte de la vocation enseignante.

Le FRUNDD affirme que l'édification de la nouvelle société Camerounais (es) devra reposer par priorité sur des ressources humaines capables de valoriser les énormes potentialités dont dispose le pays. Nous notons Quatorze sans véritable croissance.

Nous comptons développer dix sept donc que les ressources humaines constituent la vraie richesse et le vrai moteur du développement desquels dépend la mise en valeur des autres ressources.

Le nouveau type d'éducation doit de ce fait tenir compte de cet impératif qui exige une éducation intégrale, intégrante et permanente.

C'est dans cet ordre d'idées que le Parti inscrit les axes principaux suivants sur lesquels devra se bâtir le nouveau système éducatif à promouvoir. Il s'agit de :

- a. l'affirmation de l'éducation comme priorité absolue ;
- b. l'organisation d'une éducation pour tous ;
- c. la réhabilitation de l'éducation aux valeurs humaines, morales, spirituelles, culturelles, civiques, l'éducation à la vie et l'éducation citoyenne ;
- d. la révision fondamentale de structures et des programmes en mettant l'accent sur les filières professionnelles, techniques et pratiques ;

- e. la mobilisation et l'affectation des ressources financières suffisantes à l'éducation ;
- f. la réhabilitation et la construction des infrastructures scolaires, académiques et leur répartition équitables à travers le territoire national ;
- g. la prise en compte réelle du partenariat comme mode de gestion essentiel du nouveau système éducatif ;
- h. la valorisation et le renforcement de la fonction enseignante ;
- i. la prise en compte des problèmes spécifiques de la femme en matière d'éducation ;
- j. l'enseignement spécial formel et l'alphanumerisation fonctionnelle basés sur les besoins réels des bénéficiaires ;
- k. l'enseignement des langues et en langues locales et nationales ;
- l. le développement de la recherche scientifique et de la technologie, en vue de la transformation des ressources naturelles et renouvelables
- m. L'universalisation du diplôme et la remodelisation de structure de dispensation des enseignements en les deux langues officielles qui sont le français et anglais.
- n. La valorisation de l'enseignement technique et scientifique à l'apprentissage dès la classe du primaire.
- o. La nationalisation de tous les instituts d'études professionnelles afin de suivre un même programme d'enseignement supérieur technique et une formation à des coûts accessibles à toutes les couches sociales.
- p. La gratuité de l'enseignement de base et secondaire primeront de rigueur et sera adossé par la gouvernance locale à mettre sur pied un programme de construction des établissements scolaires dans leurs circonscriptions.
- q. Les enseignants seront fournis par l'État qui a soit pour les établissements publics ou privés.
- r. Le développement des laboratoires d'analyses et d'études dans chaque établissement secondaire public ou privé et technologique.
- s. Construire des ateliers mécaniques des sciences appliquées dans chaque établissement secondaire technique avec approvisionnement du matériel de pointe pour un rendement meilleur à l'apprentissage.
- t. Toutes les filières scientifiques seront réorientées dans la l'enseignement technique.
- u. Le développement d'une nouvelle filière scientifique et technique de norme et qualité. En agroalimentaire, commerciale, et production. Dans nos universités et instituts universitaires.

**-Avec une institution de valorisation de l'éducation nationale en tant que conseil national de l'éducation nationale**

## C. Santé

### A)-La question de l'efficacité

De manière fondamentale, la politique de santé doit permettre une amélioration de l'état de santé des populations.

C'est en fait la notion d'efficacité productive du système de santé qui est en question ici. Cette efficacité est en outre conditionnée par une véritable prise en compte des besoins individuels et collectifs en matière de santé stricto sensu, mais aussi en matière d'infrastructures – adéquation du nombre et de la qualité des services de santé relativement aux besoins en termes de soins primaires et de soins hospitaliers.

Une amélioration de l'efficacité productive du système de santé passe également par la formation des personnels de santé à l'épidémiologie, afin notamment que ces derniers puissent cerner les besoins les plus cruciaux des populations.

Les personnels gestionnaires des infrastructures, comme les hôpitaux par exemple, jouent un rôle extrêmement important dans la délivrance des soins et des dispositifs médicaux.

Une formation aux fonctions de logistique et de manière plus générale aux fonctions de gestion des infrastructures s'avère alors nécessaire.

Une évolution favorable de l'efficacité productive des systèmes de santé ira de pair avec une amélioration de l'allocation des ressources en faveur du secteur de la santé :

Dans cette perspective, un arbitrage est d'autant plus nécessaire (rigoureuse) que les budgets publics sont faibles et que la promotion de la santé ne doit pas faire oublier l'importance revêtue par le financement d'autres secteurs, tels que l'éducation ou la production d'autres services d'intérêt collectif.

Toutefois, nous devons reconnaître depuis que le financement public des services de santé reste insuffisant pour assurer la performance des systèmes sanitaires.

A l'intérieur même du secteur de la santé, l'amélioration de l'allocation des ressources financières passe ainsi par la pérennisation du financement du secteur en d'équation avec l'apport de tous les autres secteurs d'activité.

La pérennité du financement assure en effet une continuité des approvisionnements en biens médicaux, notamment en médicaments, mais elle autorise également le recouvrement des charges, récurrentes ou non, comme l'entretien des locaux.

La stabilité financière du système de santé permettrait, en outre, d'étendre le système lui-même – construction d'infrastructures nouvelles –, mais aussi son champ d'intervention – soins de nouvelles pathologies, extension du domaine de la santé publique, etc.

Cette dimension financière de la durabilité du système de santé et donc du développement pose toutefois un certain nombre de questions qui relèvent des choix publics.

Primo, qui finance la santé ? L'étude des différents systèmes de santé fait ressortir quatre grandes catégories d'acteurs : les ménages qui paient directement pour les soins qui leur sont dispensés.

- le secteur public qui finance tout ou partie des soins.
- le secteur privé, c'est-à-dire les compagnies d'assurances ou les mutuelles de santé et, enfin, les organisations non gouvernementales (ONG) locales ou internationales. Il s'agit alors d'évaluer correctement la contribution effective de l'organisation du financement à la pérennité financière du système de santé lui-même.

Secundo, lorsque diverses sources de financement coexistent – c'est le cas le plus fréquent –, il convient de s'interroger sur les rôles respectifs de chaque financeur dans le système de santé. Dans quelle mesure la catégorisation des acteurs, en relation avec les types d'interventions qu'ils financent, est-elle propre à favoriser la pérennité du financement des systèmes de santé ?

Enfin, le mode de financement lui-même n'est pas neutre vis-à-vis de la pérennité des systèmes de santé.

Au plan microéconomique, les modifications dans le mode de rémunération des producteurs de soins – paiement à l'acte, procédures de prépaiements individuels ou socialisés,... – induisent des comportements différenciés des acteurs du système de santé, comportements dont il convient de tenir compte.

Au plan macroéconomique, l'identification des circuits de financement est également un préalable pour statuer sur la pérennité des systèmes de santé :

La présence d'un marché financier efficient constitue une des conditions d'existence d'un marché de l'assurance privée ; dans le cas contraire, le circuit public de financement de la santé doit être efficace, tant au plan du prélèvement - fiscalité – qu'au plan des prestations – efficacité de la dépense publique.

À ces lignes de répondre littéralement et comprendre le besoin d'organiser une santé collective nationale au besoin de notre pays et sa population.

Le FRUNDD pour prouver l'exemplarité l'adopte dans son entière exécution pour promouvoir notre action en terme de santé collective au sein d'une couverture sociale pour la santé Au enjeux microéconomique voir macroéconomique au Cameroun.

- a. Mettre en place une politique sanitaire appropriée pour assurer :
- b. 1. une médecine préventive dynamique ;  
2. une médecine curative efficace par la distribution des soins de santé primaires de qualité et accessibles à tous ;  
3. une couverture vaccinale contre les maladies de l'enfance et autres maladies endémiques.
- c. la réhabilitation des infrastructures existantes, d'assainissement et de protection de l'espace vital et la construction de nouveaux hôpitaux et centres de santé avec des plateaux techniques dans chaque collectivité locale;
- d. l'approvisionnement régulier des formations médicales en produits pharmaceutiques et en équipements médicaux modernes et pharmacopée traditionnelle ;
- e. la promotion et l'encouragement de l'industrie pharmaceutique locale et/ou traditionnelle en vue de subvenir aux besoins en médicaments contre les maladies tropicales.
- f. la promotion et l'encouragement de l'usage par médicaments essentiels conformément à l'initiative de l'ordre national des médecins et des organismes de recherche scientifique moléculaire.
- g. l'accompagnement des soins de santé par la formation d'un personnel médical et paramédical performant dans les universités, instituts supérieurs et instituts d'enseignement médical ;
- h. l'encouragement de l'initiative privée dans la distribution des soins de santé et la production des médicaments ;
- i. la mise en place des unités mobiles de traitement médical en zone rurale sur le fleuve, les lacs, les routes, constituées de plateaux techniques efficaces.
- j. une lutte permanente contre les maladies infectieuses endémiques et l'assistance aux victimes à faibles revenus de cette pandémie ;
- k. la promotion et la mise en œuvre des mutuelles de santé en milieu des collectivités locales ou universelle vue de l'amélioration de l'accessibilité aux soins par tous piloté par la caisse nationale des prévoyances de l'assurance social.
- l. Avec une institution National de réflexion et de planification sur les exigences de la santé au Cameroun en tant que conseil national de la santé publique.

## D. Emploi et sécurité sociale

Le déficit excessif de l'emploi décent en République du Cameroun est à la base de plusieurs effets pervers que sont notamment l'inversion des valeurs, la dépendance, l'oisiveté,

l'irresponsabilité, ' le parasitisme, la corruption, la démotivation, lesquels sont néfastes à la production, aux revenus et à une vie sociale harmonieuse. Face à cette situation préoccupante, le Parti prône :

- la lutte contre le chômage comme l'une des priorités socio-économiques ; la promotion des actions de création intensive d'emplois décents ;
- la promotion d'une politique salariale réaliste, garantissant la dignité du travailleur ; la promotion de l'éthique professionnelle pour lutter contre les anti-valeurs qui asphyxient les milieux du travail et de production en général ;
- le développement de la sécurité sociale et de la prévoyance mutualiste permettant l'accès à des pensions de retraite dignes ainsi que la couverture des principaux risques sociaux ; le renforcement du dialogue social avec les organisations professionnelles favorisant la paix sociale ;
- la capitalisation et l'accompagnement du secteur informel étant donné sa grande capacité génératrice d'auto-emplois ;
- la prise des mesures incitatives en faveur des entreprises, particulièrement ou Coopérative celles à haute intensité de main d'oeuvres ; la promotion des dispositions légales l'actionnariat social et réglementaires garantissant équitablement les intérêts des employeurs des travailleurs et des actionnaires.
- le renforcement de la formation professionnelle en vue de faciliter aux jeunes l'accès et la conservation de l'emploi ainsi que le reclassement et le renforcement des capacités des travailleurs en général.

- Le développement de l'économie de l'emploi pour la structuralisation des actions lié au développement durable.
- Structuré un PNB( produit National brute) enrichissant et objectif pour une croissance accélérée de l'IDH ( indice de développement humain ) par habitant.
- L'institutionnalisation du SMIC et fonctionnel pour garantir le développement humain pour l'éradication de la pauvreté sur toute ces formes.

## **H. AU PLAN DE L'URBANISME**

### **A) Relever le défi de l'urbanisation durable**

Au cours des deux dernières décennies, les changements démographiques et économiques ont contribué à faire des villes et des centres urbains l'habitat dominant de l'humanité. Ce sont dans les villes que les améliorations rapides des conditions socio-économiques et environnementales sont possibles, mais aussi là où ces changements sont les plus nécessaires. Les villes des pays émergents sont de plus en plus les moteurs de la prospérité mondiale alors que les ressources de la planète s'épuisent rapidement. Il est donc plus essentiel que jamais que les États Membres et les organismes des Nations Unies s'engagent à atteindre l'objectif d'une urbanisation durable comme levier essentiel du développement.

- le FRUNDD s'organise autour de l'objectif à rendre ces villes acreant et donnant la chance pour tous a mieux ce développé.

- faire de la ville de Bertoua une ville ÉCONOMIQUE des trois Frontières entre le Cameroun la Centrafrique, le Tchad afin de favoriser une meilleure croissance rapide en

infrastructures immobiliers, des technologies, des transports aériens et terrestre avec un chemin de fer reliant les Etats d'Afrique de l'est., etc

- faire de la ville de d'Ebolawa une ville d'activités économiques entre les 4 frontière a savoir le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale afin de favoriser une croissance économique en infrastructures immobiliers, des technologies, des transports aériens et terrestre avec un chemin de fer reliant d'autres Etats du sud.

-Faire de la ville de Bamenda une ville d'activités économiques entre le Nigeria le Niger et le Cameroun ainsi que d'autres pays de l'Afrique de l'ouest en terme des compétences et des échanges lui doté en infrastructures immobiliers, des technologies, des transports aériens et terrestre en chemin de fer.

-Crée une mobilité attractive d'intégration entre les petites villes et les métropoles

Avec une institution National qui aura pour fonction de réflexion et de mise en œuvre des systèmes d'urbanisations et de modernisation au nom du conseil national de l'urbanisme et l'habitat.

## **L AU PLAN DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE NATIONALE**

L'attachement à la paix, la position stratégique de la République du Cameroun au cœur de l'Afrique et du golf de Guinée, entourée de six pays voisins et disposant de frontières naturelles et artificielles perméables, requiert, pour, sa sécurité et sa stabilité, l'existence d'une armée, d'une police et des services de sécurité qui garantissent sa souveraineté, son intégrité et l'ordre public. .

Ainsi le Front Républicain de L'Unité Nationale pour le Développement Durable opte pour :

- a. Une armée républicaine résiliente et efficace dans son action.;
- b. Une police de proximité chargée du maintien de l'ordre public et de la sécurité des personnes et des biens ;
- c. Des services spécialisés et d'intelligence réellement respectueux de l'Etat de droit et des institutions de la République.
- d. Des services des sapeurs pompiers toujours paré et résiliente face à l'adversité du feu.

### **A. L'Armée et gendarmerie, sapeurs pompiers, et police nationale**

Le professionnalisme militaire est généralement fondé sur plusieurs principes primordiaux : la subordination des militaires à l'autorité souveraine démocratique, l'allégeance à l'État et l'engagement à la neutralité politique, ainsi qu'une culture institutionnelle de l'éthique. Ces principes sont inscrits dans les valeurs qui distinguent les actions d'un soldat professionnel telles que la discipline, l'intégrité, l'honneur, l'engagement, le service, le sacrifice et le devoir. Ces valeurs s'épanouissent dans une organisation dotée d'une mission bien définie, de lignes claires d'autorité, de la redevabilité et des textes réglementaires et législatifs. Malgré un bilan décevant, ces mêmes principes et valeurs de professionnalisme trouvent un écho favorable auprès des chefs militaires et des citoyens ordinaires.

## **1. Recrutement et formation**

- a. Le recrutement doit se faire en dehors de toute discrimination sur l'ensemble du territoire national en privilégiant le volontariat, le patriotisme, la majorité d'âge, les qualités physiques, morales et intellectuelles.
- b. La réhabilitation et la mise en place des centres de formation et des académies professionnelles militaires pour le commandement, l'administration, le génie, la recherche, les opérations tactiques et les techniques de combat, en vue de doter notre pays d'une armée professionnelle.
- c. La mise en place d'une première université militaire concourant à la recherche technique et technologique placé sous le commandement du génie militaire.
- d. La formation des instructeurs pédagogique et de discipline ainsi couvrir les zones de guerres ou de crises.

## **2. Organisation et équipement**

- a. la carte militaire héritée de la colonisation sera modifiée et adapté aux réalités actuelles de notre pays, de l'Afrique et du monde ;
- b. réhabiliter et accroire des bases militaires et des résidences des officiers pour le casernement des éléments combattants en vue d'assurer un meilleur encadrement des troupes vers des zones névralgiques du territoire national.
- c. faire de l'Armée, outre sa mission traditionnelle, une armée de développement et de production ÉCONOMIQUE en terme de recherche, de l'économie mécanique, et des technologies et l'agriculture et production de l'armement.
- d. doter l'Armée des équipements modernes de défense, de transport et de télécommunications en vue d'augmenter sa capacité de mobilité et d'intervention pour une meilleure défense nationale.
- e. Application d'une carte verte de santé militaire avec possibilité de se soigner dans tous les établissements sanitaires du pays jusqu'à sa retraite y compris son épouse l'âge maximum des enfants accessible aux soin est de vingt un ans.
- f. Une prime de combattants reversés jusqu'à dans l'âge de la retraite ou décès.
- g. La mise en place d'un centre d'intelligence cybernétique et spécialiste de guerre
- h. Doublé le budget militaire pour favoriser l'économie de guerres.

## **B. Police Nationale et SAPEURS POMPIERS**

### **1. Recrutement et formation**

- a. En plus des conditions retenues pour le recrutement dans l'armée, les éléments de la Police nationale doivent recevoir une formation dans des centres d'instruction militaire qui leurs permettent de remplir valablement la mission de maintenir l'ordre public et de protéger les personnes et les biens ;
- b. Réhabiliter et créer des centres et instituts de formations d'intelligences spécialisés.
- c. La mise en œuvre des centres de formations des éléments de la police locale

## **2. Organisation et équipement**

- a. Mettre en place une police de proximité et revaloriser les branches spécialisées telles que :
  - la police de protection civile et routière
  - la police anti-drogue
  - la police anti-émeutes
  - la police des mœurs,
  - La police antiterroriste
  - La police du vent mystique
  - La légion anti-flamme etc.
- b. Doter la police et la légion anti-flamme des équipements modernes et adéquats et infrastructures des casernes d'intervention rapide dans les grandes villes.

## **C. Services Spécialisés et d'intelligence**

- a. Les Services spécialisés et d'intelligence civile et militaire devront être séparés et dépouillés des missions traditionnelles de police et de justice pour être concentrés sur les analyses prospectives et de contre-espionnage susceptibles de garantir à notre pays et à nos institutions sécurité et paix
- b. Le recrutement au sein de ces services, en dehors de toute discrimination devra répondre aux critères de patriotisme, de capacité, d'efficacité, d'efficience et de performance ;
- c. L'équipement à mettre à leur disposition doit être conséquent au regard des missions leurs dévolues.  
Avec une institution National couvrant tout les services de sécurité de l'armée, la police, gendarmerie, et les structures d'intelligences spécialisés pour la protection du territoire national : conseil national pour la défense

## **J. AU PLAN DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS**

Un état démocratique exige l'existence d'un appareil judiciaire qui inspire confiance. A ce titre, la justice qui constitue le bouclier et le dernier rempart de tous les citoyens doit répondre aux critères d'indépendance, d'impartialité et d'intégrité.

Ainsi, le Parti entend :

- a. Revaloriser le vote à la fonction de magistrat et procureur ainsi valoriser les conditions de vie et de travail de tous ceux qui contribuent à la distribution de la justice ;
- b. Réhabiliter et humaniser les centres de rééducation et de récupération des mineurs et l'instauration de la main d'œuvre ouvrière des prisonniers de premiers déliés afin de purgé leurs peines.
- c. Améliorer les conditions de détention et préparer la réinsertion des détenus dans la société, par l'apprentissage et l'exercice des métiers ;

- d. Promouvoir et cultiver le respect des droits humains par la vulgarisation et l'application de la Charte Internationale des Droits de l'Homme et de tous les Instruments internationaux de protection des droits humains ratifiés par notre pays.

Conclusion!

Que Dieu bénisse abondamment le Cameroun l'Afrique et tout les peuples opprimés du monde.

Fait à Yaoundé, le trentième Jour du mois de mars de l'an deux mille vingt trois.

#### **LES MEMBRES FONDATEURS**



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

FRONT RÉPUBLICAIN DE L'UNITÉ NATIONAL POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE F.R.U.N.D.D



Anicet NANGA ATTE  
Coordonnateur National

**PLAN GLOBAL DE GOUVERNANCE  
SUR LES DIFFÉRENTES RÉFORMES  
DES POLITIQUES PUBLICS SUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE AU  
CAMEROUN DU FRONT  
RÉPUBLICAIN DE L'UNITÉ  
NATIONAL POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

# **PROGRAMME POLITIQUE COMPLET SUR LES DIFFERENTS DOMAINES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES.**

## **\*Croissance Économique\***

- Mise en place d'une politique fiscale incitative pour les entreprises
- Soutien aux PME et aux start-ups
- Développement de l'infrastructure pour attirer les investissements

## **\*Éducation de Qualité\***

- Amélioration des conditions de travail des enseignants
- Mise en place de programmes d'éducation innovants
- Accès à l'éducation pour tous, notamment pour les populations vulnérables

## **\*Organisation Sociale\***

- Renforcement de la cohésion sociale
- Mise en place de programmes de lutte contre la pauvreté
- Soutien aux associations et aux organisations de la société civile

## **\*Santé\***

- Amélioration de l'accès aux soins de santé pour tous
- Mise en place de programmes de prévention et de sensibilisation
- Renforcement des infrastructures de santé

## **\*Industrialisation\***

- Mise en place de politiques incitatives pour l'industrialisation
- Soutien aux entreprises industrielles
- Développement de l'infrastructure pour l'industrialisation

## **\*Énergie\***

- Mise en place de politiques pour la transition énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Amélioration de l'efficacité énergétique

## **\*Tourisme\***

- Mise en place de politiques pour développer le tourisme
- Soutien aux entreprises touristiques
- Amélioration de l'infrastructure touristique

### **\*Développement Local\***

- Mise en place de politiques pour le développement local
- Soutien aux collectivités locales
- Amélioration de l'infrastructure pour le développement local

### **\*Croissance Économique\***

- Mise en place d'une politique économique pour la croissance
- Soutien aux entreprises pour la croissance
- Amélioration de l'infrastructure pour la croissance économique

Ce programme politique peut être adapté en fonction des besoins et des spécificités sociales pays.

**Voici une mise à jour du programme politique avec l'ajout de l'organisation de l'administration et des politiques de réformes dans un système socialiste et républicain :**

#### **Organisation de l'Administration**

- Mise en place d'une administration transparente et responsable
- Décentralisation des pouvoirs pour une meilleure efficacité
- Formation et développement des compétences des agents publics

#### **Politiques de Réformes**

- Réforme du système fiscal pour une meilleure redistribution des richesses
- Réforme du système de santé pour une meilleure accessibilité et qualité
- Réforme du système éducatif pour une meilleure égalité des chances et Développement des compétences en faveur de la création des richesses.

#### **Système Socialiste et Républicain**

- Mise en place d'un système économique planifier mixte et entreprise avec une forte régulation publique
- Renforcement de la démocratie participative et de la citoyenneté

## - Promotion de l'égalité et de la justice sociale

Ce programme politique vise à créer un système socialiste-républicain qui met l'accent sur l'égalité, la justice sociale et la démocratie participative. L'organisation de l'administration et les politiques de réformes visent à rendre le système plus efficace, transparent et responsable.

**Voici une version plus détaillée du programme politique :**

### **\_Organisation de l'Administration**

- Création d'un ministère de la Simplification administrative pour réduire les formalités et les délais
- Mise en place d'un système de gestion électronique des documents pour améliorer la transparence et la rapidité
- Formation régulière des agents publics pour améliorer leurs compétences et leur efficacité
- Évaluation régulière de l'efficacité des services publics pour identifier les domaines d'amélioration

### **\_Politiques de Réformes**

#### - Réforme du système fiscal :

Élargissement de l'assiette fiscal l'impôt sur les sociétés pour financer les services publics

- Réduction des niches fiscales pour une meilleure équité
- Introduction d'un impôt sur la fortune pour lutter contre les inégalités

#### - Réforme du système de santé :

- Mise en place d'un système de santé universel pour garantir l'accès à tous
- Renforcement des services de prévention pour réduire les coûts à long terme
- Amélioration de la qualité des soins pour une meilleure efficacité

#### - Réforme du système éducatif :

- Introduction d'un système d'éducation gratuite pour tous, de la maternelle à l'université public comme privé.
- Renforcement des programmes d'éducation pour les populations vulnérables
- Amélioration de la qualité de l'enseignement pour une meilleure égalité des chances dans l'innovation la recherche et la technologie.

### **\_Système Socialiste-Républicain**

#### - Mise en place d'un système économique planifier mixte et entreprise :

- Secteur public pour les services essentiels (santé, éducation, énergie, etc.)
- Secteur privé pour les activités non essentielles

#### - Renforcement de la démocratie participative :

- Introduction de référendums pour les décisions importantes
- Création de conseils citoyens pour une meilleure représentation des intérêts locaux
- Promotion de l'égalité et de la justice sociale :
  - Introduction d'un salaire minimum pour garantir une vie digne
  - Renforcement des programmes de lutte contre la pauvreté et les inégalités

Ce programme politique vise à créer un système socialiste et républicain qui met l'accent sur l'égalité, la justice sociale et la démocratie participative. Les réformes visent à rendre le système plus efficace, transparent et responsable.

### **Organisation de l'Administration**

- Création d'un ministère de la Simplification administrative
  - Mission : réduire les formalités et les délais pour les citoyens et les entreprises
  - Moyens : évaluation des procédures, suppression des doublons, mise en place de guichets uniques
- Mise en place d'un système de gestion électronique des documents
  - Objectif : améliorer la transparence et la rapidité des échanges
  - Moyens : numérisation des documents, création d'une plateforme de gestion électronique
- Formation régulière des agents publics
  - Objectif : améliorer leurs compétences et leur efficacité
  - Moyens : programmes de formation continue, évaluation des compétences
- Évaluation régulière de l'efficacité des services publics
  - Objectif : identifier les domaines d'amélioration
  - Moyens : évaluation des résultats, enquêtes de satisfaction, audits

### **Politiques de Réformes**

- Réforme du système fiscal
  - Elargissement de l'assiette fiscal de l'impôt sur les sociétés
    - Taux : 25%
    - Objectif : financer les services publics
  - Réduction des niches fiscales
    - Objectif : améliorer l'équité
    - Moyens : suppression des niches injustifiées
  - Introduction d'un impôt sur la fortune

- Taux : 1%
- Objectif : lutter contre les inégalités
- Réforme du système de santé
  - Mise en place d'un système de santé universel
  - Objectif : garantir l'accès à tous
  - Moyens : financement public, couverture universelle
- Renforcement des services de prévention
  - Objectif : réduire les coûts à long terme
  - Moyens : programmes de prévention, éducation à la santé
- Amélioration de la qualité des soins
  - Objectif : améliorer l'efficacité
  - Moyens : formation des professionnels, évaluation des résultats

**Voici une version améliorée du programme politique pour l'industrialisation agroalimentaire microéconomique locale :**

### **Industrialisation Agroalimentaire Microéconomique Locale**

**Objectif** : Développer l'industrialisation agroalimentaire locale pour améliorer la sécurité alimentaire, réduire les importations et créer des emplois.

#### **Moyens** :

1. Soutien aux petits producteurs agricoles :
  - Formation et accompagnement pour améliorer les techniques de production
  - Accès à des crédits et des subventions pour investir dans les infrastructures
  - Mise en place de marchés locaux pour vendre leurs produits
2. Création d'unités de transformation agroalimentaire :
  - Soutien à la création d'unités de transformation pour valoriser les produits locaux
    - Formation des opérateurs pour améliorer la qualité et la sécurité des produits
    - Mise en place de normes de qualité pour garantir la sécurité alimentaire
3. Développement de la commercialisation locale :
  - Mise en place de réseaux de distribution pour les produits locaux
  - Création de points de vente pour les produits locaux
  - Promotion des produits locaux pour encourager la consommation locale
4. Soutien à la recherche et au développement :
  - Soutien à la recherche pour améliorer les techniques de production et de transformation
  - Développement de nouveaux produits pour diversifier l'offre locale

- Mise en place de partenariats pour transférer les technologies et les connaissances

### **Indicateurs de suivi :**

1. Nombre de petits producteurs agricoles formés et accompagnés
2. Nombre d'unités de transformation agroalimentaire créées
3. Volume de produits locaux commercialisés
4. Nombre d'emplois créés dans l'industrialisation agroalimentaire locale

### **Budget:**

1. Formation et accompagnement des petits producteurs agricoles : 10%
2. Création d'unités de transformation agroalimentaire : 30%
3. Développement de la commercialisation locale : 20%
4. Soutien à la recherche et au développement : 40%

Ceci aidera à améliorer le programme politique pour l'industrialisation agroalimentaire microéconomique locale !

### **Voici une version améliorée du programme politique pour la production minière macroéconomique industrielle :**

#### **Production Minière Macroéconomique Industrielle**

**Objectif** : Développer l'industrie minière pour améliorer la croissance économique, créer des emplois et réduire la dépendance aux importations.

### **Moyens :**

1. Mise en place d'une politique minière nationale :
  - Définition d'une vision à long terme pour l'industrie minière
  - Établissement d'objectifs clairs pour la production et l'exportation
  - Mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation
2. Soutien à la recherche et au développement :
  - Soutien à la recherche mécanique pour améliorer les techniques d'extraction et de traitement
  - Développement de nouveaux produits pour diversifier l'offre minière
  - Mise en place de partenariats pour transférer les technologies et les connaissances
3. Investissement dans les infrastructures minières :
  - Construction de routes et de ponts pour faciliter l'accès aux sites miniers
  - Mise en place de systèmes de transport pour les minéraux

- Établissement de zones industrielles pour les activités de transformation

4. Soutien à la formation et à la sécurité :

- Formation des travailleurs pour améliorer leurs compétences et leur sécurité
- Mise en place de normes de sécurité pour garantir la protection des travailleurs
- Établissement de mécanismes de prévention des accidents et des maladies professionnelles

5. Encouragement à la participation du secteur privé :

- Mise en place d'incitations fiscales pour attirer les investissements privés
- Établissement de partenariats public-privé pour le développement de projets miniers
- Soutien à la création de petites et moyennes entreprises minières

**Indicateurs de suivi** :

1. Production minière totale
2. Valeur des exportations minières
3. Nombre d'emplois créés dans l'industrie minière
4. Investissements réalisés dans l'industrie minière

**Budget** :

1. Mise en place d'une politique minière nationale : 10%
2. Soutien à la recherche et au développement : 20%
3. Investissement dans les infrastructures minières : 30%
4. Soutien à la formation et à la sécurité : 15%
5. Encouragement à la participation du secteur privé : 25%

Ceci aidera les programmes politiques pour la production minière macroéconomique industrielle !

Créer une banque centrale numérique pour favoriser l'économie et la croissance au développement durable est un projet ambitieux et innovant. Voici un modèle que le Cameroun peut adopter.

**\*Mission\*** : Créer une banque centrale numérique pour promouvoir l'inclusion financière, la stabilité économique et le développement durable.

**\*Objectifs\*** :

1. **\*Inclusion financière\*** : Offrir des services financiers accessibles à tous, notamment aux populations vulnérables et aux petites entreprises.
2. **\*Stabilité économique\*** : Maintenir la stabilité des prix, des taux d'intérêt et du système financier.

3. \*Développement durable\* : Favoriser les investissements dans les énergies renouvelables, l'agriculture durable et les infrastructures vertes.

**\*Fonctionnalités\* :**

1. \*Monnaie numérique\* : Créer une monnaie numérique officielle pour faciliter les transactions et les paiements.
2. \*Services de paiement\* : Offrir des services de paiement sécurisés et efficaces pour les particuliers et les entreprises.
3. \*Prêts et financements\* : Fournir des prêts et des financements à taux compétitifs pour les petites entreprises et les projets durables.
4. \*Gestion des risques\* : Mettre en place des mécanismes de gestion des risques pour protéger les déposants et les investisseurs.
5. \*Partenariats\* : Établir des partenariats avec les institutions financières, les entreprises et les organisations pour promouvoir l'inclusion financière et le développement durable.

**\*Gouvernance\* :**

1. \*Conseil d'administration\* : Établir un conseil d'administration composé d'experts en économie, en finance et en développement durable.
2. \*Indépendance\* : Assurer l'indépendance de la banque centrale numérique pour prendre des décisions objectives et impartiales.
3. \*Transparence\* : Mettre en place des mécanismes de transparence pour informer le public sur les activités et les décisions de la banque.

**\*Technologie\* :**

1. \*Blockchain\* : Utiliser la technologie blockchain pour sécuriser les transactions et les données.
2. \*Intelligence artificielle\* : Utiliser l'intelligence artificielle pour améliorer les services et les décisions de la banque.
3. \*Cybersécurité\* : Mettre en place des mesures de cybersécurité pour protéger les données et les transactions.

Ce modèle est un point de départ pour mon programme politique.

**Voici plus de détails sur chaque point du programme de développement économique physique et numérique entre la diaspora et le Cameroun :**

**Programme de Développement Économique Physique**

1. Investissements dans les infrastructures :

- Routes : Construction et réhabilitation des routes pour faciliter le transport des marchandises et des personnes.

- Ponts : Construction et réhabilitation des ponts pour faciliter la circulation et le transport.
- Énergie : Développement des sources d'énergie renouvelable et non renouvelable pour répondre aux besoins du pays.
- Eau : Développement des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation pour l'agriculture.

## 2. Développement des secteurs clés :

- Agriculture : Appui aux agriculteurs pour améliorer la production et la productivité.
- Élevage : Appui aux éleveurs pour améliorer la production et la qualité des produits.
- Pêche : Appui aux pêcheurs pour améliorer la production et la qualité des produits.
- Tourisme : Développement des infrastructures touristiques pour promouvoir le tourisme.

## 3. Création d'emplois :

- Dans les secteurs public et privé : Création d'emplois pour les jeunes et les populations vulnérables.

## 4. Appui aux petites et moyennes entreprises :

- Formation : Formation des entrepreneurs pour améliorer leurs compétences.
- Financement : Accès au financement pour les petites et moyennes entreprises.

## 5. Développement des zones économiques spéciales :

- Zones franches : Création de zones franches pour attirer les investissements.
- Parcs industriels : Création de parcs industriels pour promouvoir l'industrialisation.

## Programme de Développement Économique Numérique

### 1. Développement des infrastructures numériques :

- Réseaux de communication : Développement des réseaux de communication pour améliorer l'accès à internet.
- Centres de données : Création de centres de données pour stocker et traiter les données.

### 2. Promotion de l'économie numérique :

- E-commerce : Promotion de l'e-commerce pour faciliter les transactions en ligne.
- Paiements électroniques : Promotion des paiements électroniques pour faciliter les transactions.

### 3. Formation et développement des compétences :

- En informatique : Formation en informatique pour les jeunes et les professionnels.
- Numérique : Formation en numérique pour les jeunes et les professionnels.

#### 4. Appui aux start-ups et entreprises numériques :

- Financement : Accès au financement pour les start-ups et entreprises numériques.
- Incubation : Incubation des start-ups et entreprises numériques pour les aider à grandir.

#### 5. Développement des services numériques :

- E-santé : Développement des services de santé en ligne.
- E-éducation : Développement des services d'éducation en ligne.

### **Programme de Coopération entre la Diaspora et le Cameroun**

#### 1. Plateforme de connexion :

- Pour connecter les membres de la diaspora avec les entreprises et les institutions camerounaises.

#### 2. Programme de mentorat :

- Pour les jeunes entrepreneurs et les start-ups.

#### 3. Financement :

- Pour les projets économiques et les entreprises.

#### 4. Échanges culturels et économiques :

- Pour promouvoir les échanges entre la diaspora et le Cameroun.

#### 5. Appui à la création d'emplois :

- Dans les secteurs public et privé.

J'espère que cela vous donne plus de détails sur chaque point du programme. En terme de développement économique numérique pour une véritable croissance économique soutenue.

### **Voici un plan et programme politique pour le secteur de la sûreté nationale :**

#### **\*Sûreté Nationale\***

##### - \*Éducation\* :

- Formation des cadres de sécurité
- éducation supérieur militaire
- Sensibilisation aux questions de sécurité
- Développement de programmes d'études de sécurité

- **\*Social\* :**

- Intégration des anciens combattants dans la société
- couverture de santé universelle pour tous les citoyens de l'armée et police en exercice et après exercice.
- Soutien aux familles des victimes de la violence
- Développement de programmes de prévention de la radicalisation

- **\*Militaires\* :**

- Renforcement des capacités des forces armées
- Modernisation de l'équipement et des infrastructures
- Développement de la coopération internationale

- **\*Police et Force Spéciale\* :**

- Renforcement des capacités de la police
- Création de forces spéciales pour les missions de haute sécurité
- Développement de la coopération entre les services de sécurité

- **\*Industrie Militaire\* :**

- Développement de l'industrie de la défense nationale
- Production d'équipement et de matériel militaire
- Coopération avec les industries étrangères
- le génie militaire

## **\*Programme Politique\***

1. **\*Sécurité Intérieure\* :**

- Renforcement de la sécurité des frontières
- Lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée
- Développement de la coopération entre les services de sécurité

2. **\*Défense Nationale\* :**

- Renforcement des capacités des forces armées
- Modernisation de l'équipement et des infrastructures
- Développement de la coopération internationale

3. **\*Prévention et Protection\* :**

- Développement de programmes de prévention de la radicalisation
- Soutien aux victimes de la violence
- Renforcement de la sécurité des infrastructures critiques

## **\*Budget\***

1. Éducation et Formation : 20%

2. Social et Intégration : 15%

3. Militaires et Défense : 30%
4. Police et Force Spéciale : 20%
5. Industrie Militaire : 15%

Ce plan et programme politique vise à renforcer la sûreté nationale en développant les capacités des forces armées et de la police, en modernisant l'équipement et les infrastructures, et en développant la coopération internationale. Il vise également à prévenir la radicalisation et à protéger les citoyens et les infrastructures critiques.

**Voici un programme et plan politique pour le développement du Telecom de la communication et de l'innovation dans la conquête de l'espace.**

**: L'espace :**

**\*Programme :\***

1. **\*Développement du Telecom :\***

- Mise en place d'une infrastructure de télécommunication moderne et fiable
- Développement de la 5G et des technologies émergentes
- Amélioration de l'accès à internet pour tous les citoyens

2. **\*Communication :\***

- Mise en place d'un réseau de communication sécurisé et fiable pour les institutions gouvernementales et les entreprises
- Développement de la communication numérique pour les citoyens
- Amélioration de la qualité des services de communication

3. **\*Innovation dans la conquête de l'espace :\***

- Mise en place d'un programme spatial national pour explorer et développer l'espace
- Développement de technologies spatiales pour la communication, la navigation et l'observation de la Terre
- Collaboration avec des partenaires internationaux pour des missions spatiales conjointes

**\*Plan :\***

1. **\*Année 1-2 :\***

- Étude de faisabilité pour le développement du Telecom et de la communication
- Mise en place d'un comité de pilotage pour le programme spatial

## 2. \*Année 3-5 :\*

- Développement de l'infrastructure de télécommunication
- Lancement de satellites pour la communication et la navigation
- Début des missions spatiales conjointes avec des partenaires internationaux

## 3. \*Année 6-10 :\*

- Mise en place d'un réseau de communication sécurisé pour les institutions gouvernementales et les entreprises
- Développement de technologies spatiales pour l'observation de la Terre et la recherche scientifique
- Expansion du programme spatial pour inclure des missions plus complexes

### **\*Budget :\***

1. Développement du Telecom : 30%
2. Communication : 20%
3. Innovation dans la conquête de l'espace : 50%

Ce programme et plan politique vise à développer le Telecom et la communication pour améliorer la qualité de vie des citoyens et à innover dans la conquête de l'espace pour explorer et développer de nouvelles technologies et ressources.

## **Voici un plan et programme politique pour l'agriculture et l'environnement :**

### **Programme :**

#### 1. Agriculture durable :

- Mise en place de pratiques agricoles durables pour protéger l'environnement
- Développement de l'agriculture biologique et de la permaculture dans les collectivités locales.
- Soutien aux petits producteurs agricoles pour améliorer leur accès aux marchés

#### 2. Environnement :

- Protection des écosystèmes et de la biodiversité
- Mise en place de politiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Développement de programmes pour sensibiliser les citoyens à l'importance de l'environnement

#### 3. Gestion des ressources naturelles :

- Mise en place de politiques pour gérer de manière durable les ressources en eau, en sol et en forêt

- Développement de programmes pour promouvoir l'utilisation efficace des ressources naturelles

### Plan :

#### 1. Année 1-2 :

- Étude de faisabilité pour le développement de l'agriculture durable
- Mise en place d'un comité de pilotage pour le programme environnemental

#### 2. Année 3-5 :

- Développement de programmes pour soutenir les petits producteurs agricoles
- Mise en place de politiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Début des programmes pour sensibiliser les citoyens à l'importance de l'environnement

#### 3. Année 6-10 :

- Mise en place de politiques pour gérer de manière durable les ressources en eau, en sol et en forêt
- Développement de programmes pour promouvoir l'utilisation efficace des ressources naturelles
- Expansion du programme environnemental pour inclure des initiatives plus larges

### Budget :

1. Agriculture durable : 30%
2. Environnement : 40%
3. Gestion des ressources naturelles : 30%

Ce programme et plan politique vise à développer l'agriculture de manière durable, protéger l'environnement et gérer les ressources naturelles de manière efficace pour assurer un avenir plus durable pour les générations futures.

### **Voici un plan politique pour l'industrialisation des métaux et la transformation des appareillages et machines mécaniques :**

**Objectif :** Développer l'industrie métallurgique et mécanique pour améliorer la compétitivité et la croissance économique.

### **Programme :**

#### 1. Industrialisation des métaux :

- Développement de la production de métaux ferreux et non ferreux
- Amélioration de la qualité et de la quantité de la production métallurgique
- Mise en place de politiques pour encourager l'utilisation de métaux recyclés

2. Transformation des appareillages et machines mécaniques :
  - Développement de la production d'appareillages et machines mécaniques
  - Amélioration de la qualité et de la performance des appareillages et machines mécaniques
  - Mise en place de politiques pour encourager l'innovation et la recherche dans le secteur
3. Développement des infrastructures :
  - Mise en place d'infrastructures pour soutenir l'industrie métallurgique et mécanique
  - Amélioration des transports et des communications pour faciliter l'accès aux marchés
4. Formation et développement des compétences :
  - Mise en place de programmes de formation pour les travailleurs de l'industrie métallurgique et mécanique
  - Développement des compétences pour répondre aux besoins de l'industrie

### **PLAN D'ACTION :**

#### **Année 1-2 :**

- Étude de faisabilité pour le développement de l'industrie métallurgique et mécanique
- Mise en place d'un comité de pilotage pour le programme

#### **Année 3-5 :**

- Développement de la production de métaux ferreux et non ferreux
- Amélioration de la qualité et de la quantité de la production métallurgique

#### **Année 6-10 :**

- Développement de la production d'appareillages et machines mécaniques
- Amélioration de la qualité et de la performance des appareillages et machines mécaniques

#### **Budget :**

- Industrialisation des métaux : 40%
- Transformation des appareillages et machines mécaniques : 30%
- Développement des infrastructures : 15%
- Formation et développement des compétences : 15%

Ce plan politique vise à développer l'industrie métallurgique et mécanique pour améliorer la compétitivité et la croissance économique. Il met l'accent sur l'industrialisation des métaux, la transformation des appareillages et machines mécaniques, le développement des infrastructures et la formation et le développement des compétences.

**Voici un plan et programme politique pour l'import-substitution et l'industrie maritime :**

**\*Import-Substitution\***

**Objectif** : Réduire la dépendance aux importations et développer les industries locales pour produire des biens et services équivalents.

**Programme** :

1. Étude de faisabilité : Identifier les secteurs clés pour l'import-substitution et évaluer les opportunités de développement.
2. Soutien aux entreprises locales : Fournir des incitations financières, des subventions et des prêts pour encourager les entreprises locales à investir dans la production de biens et services équivalents.
3. Développement des infrastructures : Améliorer les infrastructures pour soutenir la production et la distribution de biens et services locaux.
4. Formation et développement des compétences : Fournir des programmes de formation pour les travailleurs et les entrepreneurs pour développer les compétences nécessaires pour la production de biens et services équivalents.

**\*Industrie Maritime\***

**Objectif** : Développer l'industrie maritime pour améliorer la compétitivité et la croissance économique.

**Programme** :

1. Développement des infrastructures portuaires : Améliorer les infrastructures portuaires pour accueillir des navires de plus grande taille et augmenter la capacité de traitement des conteneurs.
2. Soutien aux entreprises maritimes : Fournir des incitations financières, des subventions et des prêts pour encourager les entreprises maritimes à investir dans la flotte et les équipements.
3. Formation et développement des compétences : Fournir des programmes de formation pour les marins et les travailleurs du secteur maritime pour développer

les compétences nécessaires pour la navigation et la gestion des navires.

4. Développement de la logistique maritime : Améliorer la logistique maritime pour réduire les coûts et les délais de transport.

#### **\*Plan d'action\***

Année 1-2 : Étude de faisabilité pour l'import-substitution et le développement de l'industrie maritime.

Année 3-5 : Soutien aux entreprises locales et développement des infrastructures pour l'import-substitution.

Année 6-10 : Développement des infrastructures portuaires et soutien aux entreprises maritimes pour l'industrie maritime.

#### **\*Budget\***

Import-Substitution : 40%

Industrie Maritime : 30%

Formation et développement des compétences : 15%

Développement des infrastructures : 15%

Ce plan et programme politique vise à développer l'import-substitution et l'industrie maritime pour améliorer la compétitivité et la croissance économique. Il met l'accent sur le soutien aux entreprises locales, le développement des infrastructures, la formation et le développement des compétences, et le développement de la logistique maritime.

#### **Voici un plan et programme politique pour l'administration locale de l'auto-administration :**

Objectif : Renforcer l'autonomie et l'efficacité des administrations locales pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

#### Programme :

1. Décentralisation et décentralisme: Transférer des compétences et des ressources des administrations centrales aux administrations locales pour renforcer leur autonomie.

2. Renforcement des capacités : Fournir des formations et des ressources pour améliorer les compétences des élus et des agents locaux.

3. Participation citoyenne : Encourager la participation des citoyens dans les processus décisionnels locaux pour améliorer la transparence et la responsabilité.

4. Modernisation des services : Améliorer l'efficacité et la qualité des services publics locaux pour répondre aux besoins des citoyens.

5. Coopération intercommunale : Encourager la coopération entre les communes

pour partager les ressources et les compétences.

### Plan d'action

**Année 1-2** : Étude de faisabilité pour le décentralisme et le renforcement des capacités.

**Année 3-5** : Mise en œuvre de la décentralisation et du renforcement des capacités dans la gouvernance locale.

**Année 6-10** : Évaluation et ajustement du programme pour améliorer l'efficacité et la qualité des services publics locaux.

### Budget

Décentralisation : 30%

Renforcement des capacités : 20%

Participation citoyenne : 15%

Modernisation des services : 20%

Coopération intercommunale : 15%

Ce plan et programme politique vise à renforcer l'autonomie et l'efficacité des administrations locales pour améliorer la qualité de gouvernance et de vie des citoyens. Il met l'accent sur la décentralisation, le décentralisme renforcement des capacités, la participation citoyenne, la modernisation des services et la coopération intercommunale.

Plan et programme politique pour la gouvernance financière de la banque centrale d'investissement national adossée au trésor public:

**Objectif**: Créer une banque centrale d'investissement national pour financer les projets d'infrastructure et de développement économique, tout en assurant une gestion financière rigoureuse et transparente.

### **Programme:**

1. Création de la banque centrale d'investissement national et forte bancarisation des collectivités locales.

- Définition des objectifs et des missions de la banque
- Établissement des structures de gouvernance et de management
- Allocation des ressources et des compétences

### **2. Gestion financière:**

- Établissement d'un système de gestion financière rigoureux et transparent
- Définition des politiques de crédit et d'investissement
- Mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion des risques

### **3. Financement des projets:**

- Identification des projets d'infrastructure et de développement économique à financer
- Évaluation des projets et sélection des bénéficiaires au niveau local.
- Octroi des financements et suivi des projets

### **4. Gestion des risques:**

- Identification et évaluation des risques
- Mise en place de stratégies de gestion des risques
- Suivi et contrôle des risques

### **5. Transparence et responsabilité:**

- Publication des informations financières et des rapports d'activité
- Établissement d'un système de contrôle externe et de surveillance
- Responsabilisation des dirigeants et des employés

### **PLAN D'ACTION:**

**Année 1-2:** Crédit et financement de la banque centrale d'investissement national et établissement des structures de gouvernance et de management.

**Année 3-5:** Mise en place du système de gestion financière et des politiques de crédit et d'investissement.

**Année 6-10:** Financement des projets et suivi des résultats.

### **Budget:**

- Crédit et financement de la banque centrale d'investissement national: 20%
- Gestion financière: 30%
- Financement des projets: 30%
- Gestion des risques: 10%
- Transparence et responsabilité: 10%

Ce plan et programme politique vise à créer une banque centrale d'investissement national pour financer les projets d'infrastructure et de développement économique public et locale, tout en assurant une gestion financière rigoureuse et transparente. Il met l'accent sur la création de la banque une forte bancarisation, la gestion financière, le financement des projets, la gestion des risques et la transparence et responsabilité.

**Voici un plan de gestion et de création de la monnaie, ainsi qu'un plan de structuration et de statistiques sur l'évolution, l'évaluation et la fluctuation**

**monétaire nationale :**

**\*Plan de gestion et de création de la monnaie\***

**1. \*Objectifs\* :**

- Créer une monnaie nationale stable et fiable
- Gérer la masse monétaire pour contrôler l'inflation et stimuler la croissance économique

**2. \*Structures\* :**

- Banque centrale : responsable de la création et de la gestion de la monnaie
- Ministère des Finances : responsable de la politique monétaire et de la régulation financière

**3. \*Instruments\* :**

- Taux d'intérêt : utilisé pour contrôler la masse monétaire et l'inflation
- Réserve obligatoire : utilisée pour réguler la liquidité des banques
- Opérations de marché ouvert : utilisées pour acheter ou vendre des titres pour influencer la masse monétaire

**\*Plan de structuration et de statistiques\***

**1. \*Indicateurs\* :**

- Taux d'inflation
- Taux de change
- Masse monétaire
- Réserve obligatoire
- Taux d'intérêt

**2. \*Statistiques\* :**

- Évolution de la masse monétaire
- Évolution du taux d'inflation
- Évolution du taux de change
- Évaluation de la fluctuation monétaire

**3. \*Fréquence\* :**

- Mensuelle : publication des statistiques sur la masse monétaire, le taux d'inflation et le taux de change
- Trimestrielle : publication des statistiques sur la réserve obligatoire et les opérations de marché ouvert
- Annuelle : publication d'un rapport sur l'évolution de la monnaie et la politique monétaire

**\*Évolution et évaluation\***

## 1. \***Analyse**\* :

- Analyse des facteurs qui influencent la masse monétaire et l'inflation
- Évaluation de l'efficacité de la politique monétaire

## 2. \***Prévisions**\* :

- Prévisions de la masse monétaire et de l'inflation
- Prévisions du taux de change

## 3. \***Ajustements**\* :

- Ajustements de la politique monétaire en fonction des résultats de l'analyse et des prévisions

Ce plan de gestion et de création de la monnaie, ainsi que le plan de structuration et de statistiques, visent à créer une monnaie nationale stable et fiable, et à gérer la masse monétaire pour contrôler l'inflation et stimuler la croissance économique.

**Voici un plan et programme politique pour l'éducation de qualité technique général du primaire, secondaire et supérieur sur l'ensemble des techniques productives liées au développement durable :**

**Objectif** : Développer une éducation technique de qualité qui prépare les étudiants à contribuer au développement durable et à répondre aux besoins du marché du travail.

**Programme** :

### 1. **Primaire** :

- Introduire les concepts de base de la durabilité citoyenne et de la technologie
- Développer les compétences en résolution de problèmes et en pensée critique

### 2. **Secondaire** :

- Approfondir les connaissances, en technologie, et en durabilité
- Développer les compétences en ingénierie, en design et en innovation

### 3. **Supérieur** :

- Spécialiser les étudiants dans des domaines spécifiques de la durabilité et de la technologie
- Développer les compétences en recherche et en développement

**Techniques productives** :

#### 1. **Énergie renouvelable** :

- Solar, éolien, hydroélectrique, géothermique

#### 2. **Agriculture durable** :

- Permaculture, agroforesterie, agriculture biologique
- 3. Construction durable :
  - Bâtiments écologiques, matériaux durables, éco-conception
- 4. Industrie durable :
  - Production propre, éco-conception, gestion des déchets

### **Partenariats** :

- 1. Entreprises :
  - Partenariats pour la formation et l'insertion professionnelle
- 2. Organisations non gouvernementales :
  - Partenariats pour la sensibilisation et la promotion de la durabilité
- 3. Institutions de recherche :
  - Partenariats pour la recherche et le développement

### **Budget** :

- 1. Formation des enseignants : 20%
- 2. Matériel et équipement : 30%
- 3. Partenariats et sensibilisation : 20%
- 4. Recherche et développement : 30%

Ce plan et programme politique vise à développer une éducation technique de qualité qui prépare les étudiants à contribuer au développement durable et à répondre aux besoins du marché du travail. Il met l'accent sur les techniques productives liées à la durabilité et aux partenariats avec les entreprises, les organisations non gouvernementales et les institutions de recherche.

**Voici un plan et programme politique pour la planification sociale, économique et culturelle dans les régions et les collectivités locales :**

**Objectif** : Développer une planification intégrée qui prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels des régions et des collectivités locales pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

### **Programme** :

#### **I. Planification sociale**

- Évaluation des besoins sociaux des populations
- Développement de programmes pour répondre aux besoins en matière de santé, d'éducation et de logement
- Mise en place de politiques pour promouvoir l'égalité et la cohésion sociale

## **II. Planification économique**

- Analyse de la situation économique des régions et des collectivités locales
- Développement de stratégies pour stimuler la croissance économique et créer des emplois
- Mise en place de politiques pour promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat

## **III. Planification culturelle**

- Évaluation de la diversité culturelle des régions et des collectivités locales
- Développement de programmes pour promouvoir la culture et le patrimoine
- Mise en place de politiques pour soutenir les artistes et les créateurs locaux

## **IV. Planification intégrée**

- Coordination des plans sociaux, économiques et culturels pour assurer une approche intégrée
- Mise en place de mécanismes de consultation et de participation pour impliquer les citoyens et les acteurs locaux
- Suivi et évaluation des résultats pour ajuster les plans et les programmes

### **Budget :**

- Planification sociale : 30%
- Planification économique : 30%
- Planification culturelle : 20%
- Planification intégrée : 20%

Ce plan et programme politique vise à développer une planification intégrée qui prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels des régions et des collectivités locales pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Il met l'accent sur la coordination des plans et la participation des citoyens et des acteurs locaux.

**Voici le plan politique et de planification pour la séparation des pouvoirs pour le développement durable :**

### **I. Séparation des pouvoirs**

- pouvoir constitutionnelle : responsable de mise en œuvre d'une des politiques démocratique plus souple et équitable au développement durable
- Pouvoir exécutif : responsable de la mise en œuvre des politiques de développement durable
- Pouvoir législatif : responsable de la création des lois et règlements pour soutenir le développement durable
- Pouvoir judiciaire : responsable de l'interprétation des lois et règlements pour

garantir leur conformité avec les principes de développement durable

## **II. Planification pour le développement durable**

- Évaluation des besoins et des priorités pour le développement durable
- Définition des objectifs et des cibles pour le développement durable
- Mise en place de politiques et de programmes pour atteindre les objectifs de développement durable
- Suivi et évaluation des progrès pour ajuster les politiques et les programmes

## **III. Coordination et coopération**

- Coordination entre les pouvoirs constitutionnelle, exécutif, législatif et judiciaire pour garantir une approche cohérente et intégrée
- Coopération avec les acteurs non étatiques, tels que les organisations de la société civile et le secteur privé, pour soutenir le développement durable

## **IV. Responsabilité et transparence**

- Responsabilité des pouvoirs publics pour la mise en œuvre des politiques de développement durable
- Transparence dans la prise de décision et la mise en œuvre des politiques de développement durable

### **Budget :**

- Séparation des pouvoirs : 20%
- Planification pour le développement durable : 30%
- Coordonnation et coopération : 20%
- Responsabilité et transparence : 30%

Ce plan politique et de planification vise à établir une séparation des pouvoirs pour garantir une approche cohérente et intégrée pour le développement durable. Il met l'accent sur la coordination et la coopération entre les pouvoirs publics et les acteurs non étatiques, ainsi que sur la responsabilité et la transparence dans la mise en œuvre des politiques de développement durable.

### **Voici un plan politique et programme de lutte contre la corruption :**

#### **I. Prévention**

- Renforcer les lois et règlements contre la corruption
- Mise en place de codes de conduite pour les fonctionnaires et les élus
- Formation et sensibilisation des fonctionnaires et des élus à la lutte contre la

corruption

## **II. Détection**

- Mise en place de mécanismes de détection de la corruption (ex : hotline, plateforme en ligne)
- Renforcement des contrôles internes et externes
- Collaboration avec les médias et la société civile pour dénoncer la corruption

## **III. Répression**

- Renforcement des sanctions contre la corruption
- Mise en place de procédures de poursuite et de jugement efficaces
- Protection des lanceurs d'alerte et des témoins

## **IV. Réforme de l'administration**

- Simplification des procédures administratives pour réduire les opportunités de corruption
- Mise en place de systèmes de gestion électronique pour améliorer la transparence
- Renforcement de la participation citoyenne dans la prise de décision

## **V. Éducation et sensibilisation**

- Intégration de la lutte contre la corruption dans les programmes scolaires
- Campagnes de sensibilisation pour informer le public sur les risques de la corruption
- Promotion de la culture de l'intégrité et de la transparence

**Budget :**

- Prévention : 20%
- Détection : 25%
- Répression : 20%
- Réforme de l'administration : 15%
- Éducation et sensibilisation : 20%

Ce plan politique et programme vise à lutter contre la corruption à travers une approche globale qui inclut la prévention, la détection, la répression, la réforme de l'administration et l'éducation et sensibilisation. Il nécessite une implication forte de tous les acteurs de la société pour être efficace

**Voici le plan et programme politique pour l'innovation et le développement des grandes villes :**

**Objectif** : Faire des grandes villes des hubs d'innovation et de développement pour améliorer la qualité de vie des citadins et stimuler la croissance économique.

**Programme :**

### **I. Infrastructures**

- Développement de réseaux de transport efficaces et durables
- Mise en place de systèmes de communication avancés
- Amélioration des infrastructures énergétiques et de gestion des déchets

### **II. Innovation**

- Création d'incubateurs et d'accélérateurs pour les start-ups
- Mise en place de programmes de financement pour les projets innovants
- Développement de partenariats avec les universités et les centres de recherche

### **III. Développement économique**

- Mise en place de politiques pour attirer les entreprises et les investisseurs
- Développement de zones d'activité économique spécifiques (ex : technopoles, parcs scientifiques)
- Amélioration de la qualité de vie pour attirer les talents

### **IV. Environnement et durabilité**

- Mise en place de politiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Développement de programmes pour promouvoir l'énergie renouvelable et la gestion des déchets
- Amélioration de la qualité de l'air et de l'eau

### **V. Governance et participation citoyenne**

- Mise en place de mécanismes de participation citoyenne pour les décisions urbaines
- Développement de partenariats avec les acteurs locaux pour la mise en œuvre des projets
- Amélioration de la transparence et de la responsabilité dans la gestion urbaine

**Budget :**

- Infrastructures : 30%
- Innovation : 25%
- Développement économique : 20%
- Environnement et durabilité : 15%

- Gouvernance et participation citoyenne : 10%

Ce plan et programme politique vise à faire des grandes villes des hubs d'innovation et de développement pour améliorer la qualité de vie des citadins et stimuler la croissance économique. Il nécessite une approche globale et intégrée pour répondre aux défis urbains.

**Voici un plan et programme politique pour l'économie sous-régionale et la politique internationale soutenue :**

Objectif : Renforcer l'économie sous régionale et promouvoir la coopération internationale pour stimuler la croissance économique et améliorer la qualité de vie des citoyens.

**Programme :**

**I. Économie sous régionale**

- Renforcer les liens économiques entre les pays de la sous-région
- Mise en place de politiques pour faciliter le commerce et les investissements
- Développement de projets d'infrastructure pour améliorer la connectivité

**II. Coopération internationale**

- Renforcer les relations diplomatiques avec les pays partenaires
- Mise en place de politiques pour attirer les investissements étrangers
- Développement de partenariats pour la coopération économique et technique

**III. Intégration régionale**

- Mise en place de politiques pour promouvoir l'intégration régionale
- Développement de projets pour améliorer la connectivité et la coopération régionale
- Renforcement des institutions régionales pour promouvoir la coopération

**IV. Développement durable**

- Mise en place de politiques pour promouvoir le développement durable
- Développement de projets pour améliorer l'accès aux services de base (eau, énergie, santé, éducation)
- Renforcement de la coopération internationale pour promouvoir le développement durable

## **V. Sécurité et stabilité**

- Mise en place de politiques pour promouvoir la sécurité et la stabilité régionale
- Développement de partenariats pour la coopération en matière de sécurité
- Renforcement des institutions pour promouvoir la sécurité et la stabilité

### **Budget :**

- Économie sous-régionale : 30%
- Coopération internationale : 25%
- Intégration régionale : 20%
- Développement durable : 15%
- Sécurité et stabilité : 10%

Ce plan et programme politique vise à renforcer l'économie sous-régionale et promouvoir la coopération internationale pour stimuler la croissance économique et améliorer la qualité de vie des citoyens. Il nécessite une approche globale et intégrée pour répondre aux défis économiques et politiques de la sous-région.

**Voici le plan et programme politique pour le développement des transports et infrastructures routières et ferroviaires sur dix régions nationales :**

**Objectif** : Améliorer la connectivité et la mobilité des personnes et des biens à travers le pays en développant les transports et les infrastructures routières et ferroviaires.

### **Programme :**

#### **I. Évaluation des besoins et des priorités**

- Étude des besoins de transport et des infrastructures routières et ferroviaires dans chaque région
- Identification des priorités pour le développement des transports et des infrastructures

#### **II. Développement des infrastructures routières**

- Construction et rénovation de routes nationales et régionales
- Amélioration de la sécurité routière
- Développement de systèmes de gestion de la circulation

### **III. Développement des infrastructures ferroviaires**

- Construction et rénovation de lignes ferroviaires nationales et régionales
- Amélioration de la sécurité ferroviaire
- Développement de systèmes de gestion de la circulation ferroviaire

### **IV. Amélioration de la connectivité**

- Développement de liaisons routières et ferroviaires entre les régions
- Amélioration de la connectivité avec les pays voisins

### **V. Financement et partenariats**

- Recherche de financements publics et privés pour les projets de transport et d'infrastructure
- Développement de partenariats avec les entreprises et les organisations internationales

### **VI. Suivi et évaluation**

- Suivi de la mise en œuvre des projets de transport et d'infrastructure
- Évaluation de l'impact des projets sur la connectivité et la mobilité

#### **Budget :**

- Évaluation des besoins et des priorités : 5%
- Développement des infrastructures routières : 30%
- Développement des infrastructures ferroviaires : 30%
- Amélioration de la connectivité : 20%
- Financement et partenariats : 10%
- Suivi et évaluation : 5%

Ce plan et programme politique vise à améliorer la connectivité et la mobilité des personnes et des biens à travers le pays en développant les transports et les infrastructures routières et ferroviaires. Il nécessite une approche globale et intégrée pour répondre aux besoins de transport et d'infrastructure dans les dix régions nationales.

Voici une mise à jour du plan et programme politique pour inclure les infrastructures aéroportuaires et maritimes :

### **VII. Développement des infrastructures aéroportuaires**

- Amélioration des aéroports nationaux et régionaux
- Construction de nouveaux aéroports pour répondre à la demande croissante

- Modernisation des systèmes de navigation aérienne et de sécurité

### **VIII. Développement des infrastructures maritimes**

- Amélioration des ports nationaux et régionaux
- Construction de nouveaux terminaux pour les conteneurs et les passagers
- Modernisation des systèmes de navigation maritime et de sécurité

### **IX. Intégration des modes de transport**

- Développement de systèmes de transport multimodaux pour faciliter la connectivité entre les modes de transport
- Amélioration de la coordination entre les autorités de transport pour optimiser l'utilisation des infrastructures

#### **Budget :**

- Évaluation des besoins et des priorités : 5%
- Développement des infrastructures routières : 25%
- Développement des infrastructures ferroviaires : 25%
- Développement des infrastructures aéroportuaires : 15%
- Développement des infrastructures maritimes : 15%
- Amélioration de la connectivité : 10%
- Financement et partenariats : 5%
- Suivi et évaluation : 5%

Ce plan et programme politique vise à développer les infrastructures de transport pour améliorer la connectivité et la mobilité des personnes et des biens à travers le pays. Il inclut les infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et maritimes, ainsi que l'intégration des modes de transport pour optimiser l'utilisation des infrastructures.

#### **Voici un plan et programme politique pour lutter contre la pauvreté et la faim :**

**Objectif :** Réduire la pauvreté et la faim en améliorant l'accès aux ressources et aux opportunités pour les populations vulnérables.

#### **Programme :**

##### **I. Sécurité alimentaire**

- Subventions et productions pour les produits alimentaires de base
- Distribution de nourriture aux populations vulnérables( sans abris, orphelins personnes âgées , handicapées et personnes malades dans les hôpitaux.

- Soutien à l'agriculture locale pour améliorer la production alimentaire

## **II. Éducation et formation**

- Accès à l'éducation pour les enfants des familles pauvres
- Formation professionnelle pour les adultes
- Éducation financière pour les petites entreprises

## **III. Santé**

- Accès aux soins de santé pour les populations vulnérables
- Campagnes de vaccination et de prévention
- Soutien aux personnes handicapées

## **IV. Logement**

- Construction de logements sociaux
- Subventions pour les loyers
- Amélioration des conditions de logement

## **V. Emploi et revenu**

- Création d'emplois pour les jeunes et les adultes
- Soutien aux petites entreprises
- Allocation de revenu minimum pour les personnes vulnérables

## **VI. Protection sociale**

- Système de protection sociale pour les personnes vulnérables
- Allocation de fonds pour les urgences
- Soutien aux personnes âgées et handicapées

## **Budget :**

- Sécurité alimentaire : 30%
- Éducation et formation : 20%
- Santé : 20%
- Logement : 15%
- Emploi et revenu : 10%
- Protection sociale : 5%

Ce plan et programme politique vise à lutter contre la pauvreté et la faim en améliorant l'accès aux ressources et aux opportunités pour les populations vulnérables. Il nécessite une approche globale et intégrée pour répondre aux besoins des populations vulnérables.

**Voici le plan et une structuration organisationnelle pour la présidence de la République :**

## **I. Cabinet de la Présidence**

- Secrétaire général
- Secrétaire général adjoint
- Conseillers spéciaux
- Assistants

## **II. Départements**

- Département des Affaires Étrangères
- Département de la Défense
- Département de la Justice
- Département des Finances
- Département de la Santé
- Département de l'Éducation
- Département de l'Économie
- Département de l'Environnement

## **III. Services**

- Service de Communication
- Service de Protocole
- Service de Sécurité
- Service de Logistique
- Service de Ressources Humaines

## **IV. Conseils**

- Conseil de Sécurité Nationale
- Conseil Économique
- Conseil Social
- Conseil Environnemental

## **V. Agences**

- Agence de Développement Économique
- Agence de Coopération Internationale
- Agence de Protection de l'Environnement
- Agence de Santé Publique

## **VI. Commissions**

- Commission des Droits de l'Homme
- Commission de la Réforme Électorale
- Commission de lutte contre la Corruption
- Commission de la Transparence

Ce plan et structuration organisationnelle vise à organiser les différentes fonctions et services de la présidence de la République de manière efficace et efficiente. Il permet une coordination et une cohérence dans la prise de décision et la mise en œuvre des politiques.

**Voici le plan et programme de structuration pour une nouvelle constitution sur le développement durable :**

### **Titre : Constitution pour un Développement Durable**

**Preamble :** Engagement à protéger l'environnement, promouvoir l'équité sociale et assurer la prospérité économique pour les générations présentes et futures.

#### **Chapitre 1 : Principes fondamentaux**

- **Article 1** : Droit à un environnement sain et durable
- **Article 2** : Équité sociale et justice pour tous
- **Article 3** : Développement économique durable

#### **Chapitre 2 : Droits et devoirs**

- **Article 4** : Droit à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement
- **Article 5** : Droit à un air et un environnement propres
- **Article 6** : Devoir de protéger l'environnement

#### **Chapitre 3 : Gouvernance et institutions**

- **Article 7** : Création d'un Conseil national pour le développement durable
- **Article 8** : Rôle des institutions publiques et privées

#### **Chapitre 4 : Économie et finance**

- **Article 9** : Promotion d'une économie verte et durable
- **Article 10** : Investissement dans les énergies renouvelables

#### **Chapitre 5 : Éducation et sensibilisation**

- **Article 11** : Éducation pour le développement durable
- **Article 12** : Sensibilisation et participation citoyenne

## **Chapitre 6 : Coopération internationale**

- **Article 13** : Coopération avec les pays et organisations internationales
- **Article 14** : Respect des accords et traités internationaux

Ce plan et programme de structuration vise à créer une constitution qui intègre les principes du développement durable et assure une gouvernance efficace pour protéger l'environnement, promouvoir l'équité sociale et assurer la prospérité économique.

**Voici un exemple d'article 1 et des modalités de gouvernance pour le droit à un environnement sain et durable :**

### **Article 1 : Droit à un environnement sain et durable**

Toute personne a le droit de vivre dans un environnement sain et durable. L'État garantit la protection de l'environnement et promeut des politiques et des pratiques qui favorisent le développement durable.

#### **Modalités de gouvernance :**

1. Création d'un Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
2. Établissement d'un Conseil national pour l'environnement et le développement durable
3. Adoption d'une loi-cadre sur l'environnement et le développement durable
4. Mise en place d'un système de gestion environnementale pour les entreprises et les institutions
5. Création d'un fonds pour la protection de l'environnement et le développement durable
6. Établissement de mécanismes de participation citoyenne et de consultation publique
7. Mise en place d'un système de surveillance et d'évaluation de l'état de l'environnement
8. Adoption de politiques et de programmes pour promouvoir l'éducation environnementale et la sensibilisation

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que le droit à un environnement sain et durable est protégé et promu à travers des institutions, des lois, des politiques et des pratiques efficaces.

Voici un exemple d'article 2 et des modalités de gouvernance pour l'équité sociale et la justice pour tous :

### **Article 2 : Équité sociale et justice pour tous**

Toute personne a le droit à l'équité sociale et à la justice. L'État garantit l'accès égal aux opportunités et aux ressources pour tous, sans discrimination ni exclusion.

#### **Modalités de gouvernance :**

1. Création d'un Ministère de la Justice et de l'Équité sociale
2. Établissement d'un Conseil national pour l'équité sociale et la justice
3. Adoption d'une loi-cadre sur l'équité sociale et la justice
4. Mise en place d'un système de protection sociale pour les personnes vulnérables
5. Création d'un fonds pour la promotion de l'équité sociale et de la justice
6. Établissement de mécanismes de participation citoyenne et de consultation publique
7. Mise en place d'un système de surveillance et d'évaluation de l'état de l'équité sociale et de la justice
8. Adoption de politiques et de programmes pour promouvoir l'éducation à l'équité sociale et à la justice
9. Renforcement des institutions judiciaires et de la police pour garantir l'accès à la justice pour tous
10. Mise en place de mécanismes de réparation et de compensation pour les victimes de discrimination et d'injustice.

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que l'équité sociale et la justice sont promues et protégées à travers des institutions, des lois, des politiques et des pratiques efficaces.

**Voici un exemple d'article 3 et des modalités de gouvernance pour le développement économique durable :**

### **Article 3 : Développement économique durable**

L'État promeut un développement économique durable qui garantit la croissance économique, l'emploi et la prospérité pour les générations présentes et futures, tout en protégeant l'environnement et en assurant l'équité sociale.

#### **Modalités de gouvernance :**

1. Création d'un Ministère du Développement économique durable

2. Établissement d'un Conseil national pour le développement économique durable
3. Adoption d'une loi-cadre sur le développement économique durable
4. Mise en place d'un système de planification économique à long terme
5. Création d'un fonds pour le développement économique durable
6. Établissement de mécanismes de consultation avec les parties prenantes (entreprises, syndicats, ONG, etc.)
7. Mise en place d'un système de surveillance et d'évaluation de la performance économique
8. Adoption de politiques et de programmes pour promouvoir l'innovation, l'entrepreneuriat et l'investissement
9. Renforcement des institutions financières pour garantir l'accès au crédit et aux services financiers pour tous
10. Mise en place de mécanismes de régulation pour assurer la concurrence loyale et la protection des consommateurs.

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que le développement économique durable est promu et protégé à travers des institutions, des lois, des politiques et des pratiques efficaces.

**Voici un exemple d'article 4 et des modalités de gouvernance pour le droit à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement :**

#### **Article 4 : Droit à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement**

Toute personne a le droit d'accéder à de l'eau potable et à des installations d'assainissement adéquates. L'État garantit la mise en œuvre de politiques et de programmes pour assurer l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement.

#### **Modalités de gouvernance :**

1. Création d'un Ministère de l'Eau et de l'Assainissement
2. Établissement d'un Conseil national de l'eau et de l'assainissement
3. Adoption d'une loi-cadre sur l'eau et l'assainissement
4. Mise en place d'un système de gestion intégrée des ressources en eau
5. Création d'un fonds pour le financement des projets d'eau et d'assainissement
6. Établissement de mécanismes de participation citoyenne et de consultation publique
7. Mise en place d'un système de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'eau et des installations d'assainissement
8. Adoption de politiques et de programmes pour promouvoir l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la réduction des pertes
9. Renforcement des capacités des opérateurs d'eau et d'assainissement pour améliorer la qualité des services
10. Mise en place de mécanismes de régulation pour assurer la qualité et la sécurité de l'eau potable et des installations d'assainissement.

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que le droit à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est protégé et promu à travers des institutions, des lois, des politiques et des pratiques efficaces

**Voici un exemple d'article 5 et des modalités de gouvernance pour le droit à un air et un environnement propres :**

### **Article 5 : Droit à un air et un environnement propres**

Toute personne a le droit de respirer un air pur et de vivre dans un environnement sain et propre. L'État garantit la mise en œuvre de politiques et de programmes pour réduire les pollutions de l'air et de l'environnement.

#### **Modalités de gouvernance :**

1. Création d'un Ministère de l'Environnement et de la Qualité de l'Air
2. Établissement d'un Conseil national de l'environnement et de la qualité de l'air
3. Adoption d'une loi-cadre sur la qualité de l'air et l'environnement
4. Mise en place d'un système de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'air et de l'environnement
5. Création d'un fonds pour le financement des projets de dépollution et de protection de l'environnement
6. Établissement de mécanismes de participation citoyenne et de consultation publique
7. Mise en place de normes et de réglementations pour les émissions de polluants
8. Adoption de politiques et de programmes pour promouvoir les énergies renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre
9. Renforcement des capacités des autorités locales pour la gestion de l'environnement et la qualité de l'air
10. Mise en place de mécanismes de contrôle et de sanction pour les infractions aux normes et réglementations environnementales.

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que le droit à un air et un environnement propres est protégé et promu à travers des institutions, des lois, des politiques et des pratiques efficaces.

**Voici un exemple d'article 6 et des modalités de gouvernance pour le devoir de protéger l'environnement :**

### **Article 6 : Devoir de protéger l'environnement**

Toute personne a le devoir de protéger l'environnement et de contribuer à sa préservation pour les générations présentes et futures. L'État et les collectivités locales encouragent et soutiennent les actions individuelles et collectives pour la

protection de l'environnement.

### **Modalités de gouvernance :**

1. Création d'un Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
2. Établissement d'un Conseil national de l'environnement et de la protection de la nature
3. Adoption d'une loi-cadre sur la protection de l'environnement
4. Mise en place d'un système de gestion des déchets et de recyclage
5. Création d'un fonds pour le financement des projets de protection de l'environnement
6. Établissement de mécanismes de participation citoyenne et de consultation publique
7. Mise en place de normes et de réglementations pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes
8. Adoption de politiques et de programmes pour promouvoir l'éducation environnementale et la sensibilisation
9. Renforcement des capacités des autorités locales pour la gestion de l'environnement et la protection de la nature
10. Mise en place de mécanismes de contrôle et de sanction pour les infractions aux normes et réglementations environnementales.

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que le devoir de protéger l'environnement est respecté et promu à travers des institutions, des lois, des politiques et des pratiques efficaces.

[18/08 à 16:51] Meta AI: Voici un exemple d'article 7 et des modalités de gouvernance pour la création d'un conseil national pour le développement durable :

### **Article 7 : Création d'un conseil national pour le développement durable**

Il est créé un Conseil national pour le développement durable, chargé de promouvoir et de coordonner les actions pour le développement durable à l'échelle nationale.

### **Modalités de gouvernance :**

1. Composition : Le Conseil est composé de représentants des ministères, des collectivités locales, des organisations non gouvernementales, des entreprises et des citoyens.
2. Mission : Le Conseil a pour mission de définir les orientations et les stratégies pour le développement durable, de coordonner les actions des différents acteurs et de suivre les progrès.
3. Fonctionnement : Le Conseil se réunit régulièrement et prend des décisions à la majorité.

4. Ressources : Le Conseil dispose de ressources financières et humaines pour accomplir sa mission.
5. Liaison : Le Conseil établit des liens avec les autres instances nationales et internationales pour le développement durable.
6. Rapports : Le Conseil présente des rapports réguliers au gouvernement et au parlement sur les progrès et les défis pour le développement durable.
7. Participation citoyenne : Le Conseil assure la participation citoyenne et la consultation publique pour les décisions importantes.
8. Évaluation : Le Conseil évalue régulièrement son fonctionnement et ses résultats pour améliorer son efficacité.

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que le Conseil national pour le développement durable fonctionne de manière efficace, transparente et participative pour promouvoir le développement durable à l'échelle nationale

**Voici un exemple d'article 8 et des modalités de gouvernance pour le rôle des institutions publiques et privées :**

### **Article 8 : Rôle des institutions publiques et privées**

Les institutions publiques et privées ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre du développement durable. Elles doivent travailler ensemble pour atteindre les objectifs de développement durable.

#### **Modalités de gouvernance :**

##### **1. Institutions publiques :**

- Mise en œuvre des politiques et des programmes pour le développement durable
- Fourniture de services publics pour soutenir le développement durable
- Régulation et contrôle pour assurer la conformité aux normes et réglementations

##### **2. Institutions privées :**

- Mise en œuvre de pratiques durables dans leurs activités
- Investissement dans des projets de développement durable
- Participation à des partenariats public-privé pour soutenir le développement durable

##### **3. Collaboration :**

- Établissement de partenariats entre institutions publiques et privées
- Partage de connaissances et d'expériences
- Coordination des efforts pour atteindre les objectifs de développement durable

##### **4. Responsabilité :**

- Institutions publiques : responsables devant le public et le gouvernement
- Institutions privées : responsables devant leurs actionnaires et le public

## 5. Transparency :

- Institutions publiques et privées : transparence dans leurs activités et décisions

## 6. Évaluation :

- Évaluation régulière des performances des institutions publiques et privées

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que les institutions publiques et privées travaillent ensemble de manière efficace, transparente et responsable pour atteindre les objectifs de développement durable.

**Voici un exemple d'article 9 et des modalités de gouvernance pour la promotion d'une économie verte et durable :**

### **Article 9 : Promotion d'une économie verte et durable**

L'État promeut une économie verte et durable qui assure une croissance économique respectueuse de l'environnement et de la société.

#### **Modalités de gouvernance :**

##### **1. Planification stratégique :**

- Élaboration d'un plan national pour une économie verte et durable
- Définition d'objectifs et d'indicateurs de performance

##### **2. Incitations financières :**

- Création de mécanismes de financement pour les projets verts
- Réduction des subventions aux industries pollueuses

##### **3. Réglementation et normes :**

- Établissement de normes et de réglementations pour les produits et services verts
- Encouragement à l'utilisation de technologies propres

##### **4. Éducation et sensibilisation :**

- Éducation et formation pour les entreprises et les citoyens sur l'économie verte
- Sensibilisation à l'importance de l'économie verte pour le développement durable

##### **5. Partenariats et collaborations :**

- Établissement de partenariats entre les secteurs public et privé
- Collaboration avec les organisations internationales pour promouvoir les meilleures pratiques

## **6. Suivi et évaluation :**

- Suivi régulier des progrès vers une économie verte et durable
- Évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que la promotion d'une économie verte et durable est effective, efficace et durable.

**Voici un exemple d'article 10 et des modalités de gouvernance pour l'investissement dans les énergies renouvelables :**

### **Article 10 : Investissement dans les énergies renouvelables**

L'État encourage et soutient l'investissement dans les énergies renouvelables pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et promouvoir un développement durable.

#### **Modalités de gouvernance :**

##### **1. Objectifs et cibles :**

- Définition d'objectifs et de cibles pour la production d'énergie renouvelable
- Établissement d'un calendrier pour atteindre ces objectifs

##### **2. Incitations financières :**

- Création de mécanismes de financement pour les projets d'énergie renouvelable
- Réduction des subventions aux énergies fossiles

##### **3. Réglementation et normes :**

- Établissement de normes et de réglementations pour les énergies renouvelables et énergie hydroélectrique
- Encouragement à l'utilisation de technologies renouvelables

##### **4. Soutien à la recherche et développement :**

- Financement de la recherche et développement pour améliorer les technologies renouvelables
- Encouragement à l'innovation dans le secteur des énergies renouvelables

##### **5. Formation et éducation :**

- Formation et éducation pour les professionnels et les citoyens sur les énergies renouvelables
- Sensibilisation à l'importance des énergies renouvelables pour le développement durable

## **6. Partenariats et collaborations :**

- Établissement de partenariats entre les secteurs public et privé
- Collaboration avec les organisations internationales pour promouvoir les meilleures pratiques

## **7. Suivi et évaluation :**

- Suivi régulier des progrès dans le développement des énergies renouvelables
- Évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que l'investissement dans les énergies renouvelables est effectif, efficace et durable

**: Voici un exemple d'article 11 et des modalités de gouvernance pour l'éducation pour le développement durable :**

### **Article 11 : Éducation pour le développement durable**

L'État reconnaît l'importance de l'éducation pour le développement durable et s'engage à intégrer les principes du développement durable dans les programmes éducatifs.

#### **Modalités de gouvernance :**

##### **1. Intégration des principes du développement durable :**

- Intégration des principes du développement durable dans les programmes éducatifs
- Définition d'objectifs et d'indicateurs de performance pour l'éducation au développement durable

##### **2. Formation des enseignants :**

- Formation des enseignants pour intégrer les principes du développement durable dans leur enseignement
- Soutien à la formation continue des enseignants

##### **3. Éducation formelle et non formelle :**

- Intégration de l'éducation au développement durable dans les programmes scolaires
- Soutien à l'éducation non formelle pour les adultes et les communautés

##### **4. Sensibilisation et awareness :**

- Sensibilisation du public à l'importance du développement durable
- Promotion de la participation citoyenne pour le développement durable

##### **5. Partenariats et collaborations :**

- Établissement de partenariats entre les institutions éducatives et les organisations de développement durable
- Collaboration avec les organisations internationales pour promouvoir les meilleures pratiques

## **6. Suivi et évaluation :**

- Suivi régulier des progrès dans l'éducation au développement durable
- Évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que l'éducation pour le développement durable est effective, efficace et durable.

**Voici un exemple d'article 12 et des modalités de gouvernance pour la sensibilisation et participation citoyenne :**

### **Article 12 : Sensibilisation et participation citoyenne**

L'État reconnaît l'importance de la sensibilisation et de la participation citoyenne pour le développement durable et s'engage à encourager et à soutenir les initiatives citoyennes.

#### **Modalités de gouvernance :**

##### **1. Campagnes de sensibilisation :**

- Organisation de campagnes de sensibilisation pour informer les citoyens sur les enjeux du développement durable
- Utilisation des médias et des réseaux sociaux pour sensibiliser le public

##### **2. Éducation et formation :**

- Offre de formations et d'ateliers pour les citoyens sur les principes du développement durable
- Soutien à l'éducation informelle pour les adultes et les communautés

##### **3. Participation citoyenne :**

- Création de mécanismes de participation citoyenne pour les décisions publiques
- Encouragement à la participation des citoyens aux processus de décision

##### **4. Associations et organisations :**

- Soutien aux associations et organisations de la société civile pour promouvoir le développement durable
- Collaboration avec les organisations pour sensibiliser et mobiliser les citoyens

##### **5. Budget participatif :**

- Mise en place d'un budget participatif pour permettre aux citoyens de décider

de l'utilisation des fonds publics

- Encouragement à la participation citoyenne dans la gestion des fonds publics

## **6. Suivi et évaluation :**

- Suivi régulier des initiatives de sensibilisation et de participation citoyenne
- Évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que la sensibilisation et la participation citoyenne sont effectives, efficaces et durables.

**Voici un exemple d'article 13 et des modalités de gouvernance pour la coopération avec les pays et organisations internationales :**

### **Article 13 : Coopération avec les pays et organisations internationales**

L'État reconnaît l'importance de la coopération internationale pour le développement durable et s'engage à collaborer avec les pays et organisations internationales pour atteindre les objectifs de développement durable.

#### **Modalités de gouvernance :**

##### **1. Accords internationaux :**

- Ratification et mise en œuvre des accords internationaux relatifs au développement durable
- Participation active aux négociations internationales pour promouvoir les intérêts nationaux

##### **2. Coopération bilatérale :**

- Établissement de partenariats bilatéraux avec les pays pour promouvoir le développement durable
- Collaboration pour le partage des connaissances, des technologies et des expériences

##### **3. Organisations internationales :**

- Participation active aux organisations internationales pour promouvoir les objectifs de développement durable
- Collaboration avec les organisations pour obtenir des financements, des technologies et des expertises

##### **4. Aide au développement :**

- Fourniture d'aide au développement pour soutenir les pays en développement dans leurs efforts pour atteindre les objectifs de développement durable
- Concentration de l'aide sur les secteurs clés pour le développement durable

##### **5. Partenariats public-privé :**

- Établissement de partenariats public-privé avec les entreprises et les organisations pour promouvoir le développement durable
- Collaboration pour le financement, la mise en œuvre et le suivi des projets de développement durable

## **6. Suivi et évaluation :**

- Suivi régulier des progrès dans la coopération internationale pour le développement durable
- Évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que la coopération avec les pays et organisations internationales est effective, efficace et durable.

**Voici un exemple d'article 13 et des modalités de gouvernance pour le respect des accords et traités internationaux :**

### **Article 13 : Respect des accords et traités internationaux**

L'État s'engage à respecter et à mettre en œuvre les accords et traités internationaux relatifs au développement durable, et à coopérer avec les autres États pour atteindre les objectifs de développement durable.

#### **Modalités de gouvernance :**

##### **1. Ratification et mise en œuvre :**

- Ratification des accords et traités internationaux relatifs au développement durable
- Mise en œuvre effective des dispositions des accords et traités

##### **2. Suivi et évaluation :**

- Suivi régulier de la mise en œuvre des accords et traités
- Évaluation des progrès et des défis pour atteindre les objectifs de développement durable

##### **3. Coopération internationale :**

- Coopération avec les autres États pour atteindre les objectifs de développement durable
- Participation active aux organisations internationales pour promouvoir les objectifs de développement durable

##### **4. Respect des décisions internationales :**

- Respect des décisions des tribunaux et des organismes internationaux
- Mise en œuvre des décisions pour garantir la conformité avec les accords et traités

##### **5. Transparence et responsabilité :**

- Transparence dans la mise en œuvre des accords et traités
- Responsabilité pour les actions et les décisions prises pour atteindre les objectifs de développement durable

## **6. Renforcement des capacités :**

- Renforcement des capacités nationales pour mettre en œuvre les accords et traités
- Formation et sensibilisation pour les fonctionnaires et les parties prenantes

Ces modalités de gouvernance visent à assurer que l'État respecte et met en œuvre les accords et traités internationaux relatifs au développement durable de manière effective, efficace et durable.

Voici le plan de constitution pour un État basé sur un système de gouvernance social-républicain :

### **I. Préambule**

- Déclaration des principes fondamentaux de l'État
- Objectifs de la constitution

### **II. Droits et libertés fondamentales**

- Droits de l'homme et de la femme
- Libertés individuelles et collectives
- Égalité devant la loi

### **III. Organisation de l'État**

- Séparation des pouvoirs (constitutionnel, législatif, exécutif, judiciaire)
- Rôle et composition de chaque pouvoir

### **IV. Pouvoir législatif**

- Composition et fonctionnement du parlement
- Processus législatif

### **V. Pouvoir exécutif**

- Rôle et responsabilités du président ou de la présidente
- Composition et fonctionnement du gouvernement

### **VI. Pouvoir judiciaire**

- Indépendance et impartialité du pouvoir judiciaire
- Organisation et fonctionnement des tribunaux

## **VII. Économie et finances**

- Rôle de l'État dans l'économie
- Système fiscal et budget

## **VIII. Éducation et culture**

- Rôle de l'État dans l'éducation
- Promotion de la culture et de la diversité

## **IX. Santé et protection sociale**

- Rôle de l'État dans la santé
- Système de protection sociale

## **X. Environnement et développement durable**

- Protection de l'environnement
- Promotion du développement durable

## **XI. Sécurité et défense**

- Rôle de l'État dans la sécurité
- Organisation et fonctionnement des forces armées

## **XII. Dispositions finales**

- Révision de la constitution
- Entrée en vigueur de la constitution

Ce plan est un modèle général et peut varier en fonction des spécificités de chaque État. Il est important de noter que la rédaction d'une constitution est un processus complexe qui nécessite la participation de divers acteurs et la prise en compte des besoins et des aspirations de la population.

**Voici un exemple de déclaration des principes de l'État pour le Cameroun :**

*"Nous, peuple du Cameroun, unis dans notre diversité, déclarons que notre État est fondé sur les principes suivants :*

- La souveraineté du peuple, qui est la source de toute légitimité ;
- La démocratie, la justice, l'égalité et la liberté pour tous ;
- L'unité et l'intégrité territoriale du Cameroun ;

- La promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité pour tous les citoyens ;
- Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ;
- La reconnaissance et la promotion de la diversité culturelle et linguistique ;
- Le développement durable et la protection de l'environnement pour les générations présentes et futures ;
- La solidarité et la coopération avec les autres nations pour la paix et le développement dans le monde.

Nous nous engageons à défendre et à promouvoir ces principes pour construire un Cameroun juste, équitable et prospère pour tous."

*Notez que ceci est juste un exemple et que la déclaration des principes de l'État devrait être adaptée aux spécificités et aux besoins du Cameroun.*

*QUE DIEU BENISSE LE CAMEROUN, AFRIQUE ET LE PEUPLES OPPRIMES DU MONDE.*

# PLAN GLOBAL DE GOUVERNANCE SUR LES DIFFÉRENTES RÉFORMES DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CAMEROUN DU FRONT RÉPUBLICAIN DE L'UNITÉ NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## PROGRAMME POLITIQUE COMPLET SUR LES DIFFÉRENTS DOMAINES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES.

### *NOTRE STRATÉGIE ET ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CAMEROUN CAMEROUN !*

Les points cruciaux de développement du Cameroun dans un monde compétitif sont :

#### **\*Économie\***

Une économie mixte équilibrée est un excellent choix pour promouvoir la croissance économique et le développement durable. Voici un développement sur cette idée dans le libéralisme-nationale :

L'économie mixte équilibrée un modèle qui combine les avantages de l'économie de marché et de l'économie planifiée. Elle permet une libre concurrence et une initiative privée, tout en assurant une régulation publique pour protéger les consommateurs et les travailleurs. Cette approche permet également une redistribution des richesses et une protection sociale pour les plus vulnérables.

Pour adapter ce modèle au Cameroun, nous envisageons les mesures suivantes :

- Mettre en place une politique de libre concurrence pour encourager l'innovation et la création d'entreprises et garantir l'accès facile aux crédits pour soutenir la production locale.
- Créer des institutions publiques pour réguler les marchés et protéger les consommateurs et les travailleurs.

- Investir dans l'éducation et la formation professionnelle pour améliorer les compétences de la main-d'œuvre.
- Mettre en place des politiques de redistribution des richesses et de protection sociale pour les plus vulnérables.
- Encourager l'investissement public-privé pour financer les infrastructures et les projets de développement.

En résumé, un système économique mixte planifié équilibrée peut offrir une voie durable et équitable pour la croissance économique du Cameroun. Il est important de trouver le bon équilibre entre la libre concurrence et la régulation publique pour assurer le bien-être de tous les citoyens.

1. Diversification économique
2. Développement des infrastructures (routes, ports, aéroports)
3. Promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation
4. Investissement dans les technologies de l'information et de la communication (TIC)
5. Développement du secteur financier et bancaire

#### **\*Éducation et Formation\***

1. Amélioration de la qualité de l'éducation
2. Développement de la formation professionnelle
3. Promotion de la recherche et du développement
4. Accès à l'éducation pour tous

#### **\*Santé\***

1. Amélioration de l'accès aux soins de santé
2. Développement des infrastructures de santé
3. Promotion de la prévention et de la médecine préventive
4. Renforcement du système de santé publique

#### **\*Environnement et Énergie\***

1. Développement durable et protection de l'environnement
2. Promotion des énergies renouvelables
3. Gestion efficace des ressources naturelles
4. Lutte contre le changement climatique

#### **\*Gouvernance et Sécurité\***

1. Renforcement de la démocratie et de l'état de droit
2. Promotion de la transparence et de la responsabilité
3. Sécurité intérieure et extérieure
4. Protection des droits de l'homme

#### **\*Infrastructure et Transport\***

1. Développement des infrastructures de transport (routes, rails, ports)
2. Amélioration de la connectivité et de la logistique

### 3. Promotion du tourisme

#### **\*Innovation et Technologie\***

1. Promotion de l'innovation et de la recherche
2. Développement des technologies émergentes (IA, blockchain, etc.)
3. Création d'incubateurs et d'accélérateurs

#### **\*Social et Culture\***

1. Promotion de la cohésion sociale
2. Protection et promotion de la culture
3. Développement des arts et de la créativité
4. Égalité des chances et justice sociale

Ces points cruciaux peuvent varier en fonction des spécificités d'organisation de L'État, mais ils fournissent une base solide pour un développement durable et compétitif.

**JE M'ENGAGE** Pour élaborer une stratégie de développement pour L'État spécifique, en prenant en compte les facteurs suivants :

1. Diagnostic du contexte : Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) de l'État.
2. Définition des objectifs : Établissement des objectifs de développement à court, moyen et long terme.
3. Priorisation des secteurs : Identification des secteurs clés pour le développement (économie, éducation, santé, infrastructure, etc.).
4. Planification stratégique : Élaboration d'un plan d'Bien sûr ! Voici une version enrichie du document de stratégie pour le Conseil National de l'Économie et du Développement Commercial (CNEDEC) :

#### **\*TITRE :\* DOCUMENT DE STRATEGIE DU CNEDEC**

\*Date :\* [Insérer la date]

#### **\*Sommaire :\***

Le Conseil National de l'Économie et du Développement Commercial (CNEDEC) est créé pour promouvoir la croissance économique, améliorer la compétitivité et renforcer la gouvernance économique au Cameroun. Ce document de stratégie définit les objectifs, les missions, la composition et les mécanismes de fonctionnement du CNEDEC.

#### **\*I. Objectifs\***

1. Promouvoir la croissance économique et la création d'emplois
2. Améliorer la compétitivité des entreprises camerounaises

3. Renforcer la gouvernance économique et la transparence
4. Développer les échanges commerciaux régionaux et internationaux
5. Attirer les investissements étrangers
6. Favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat
7. Améliorer la qualité de vie des populations
8. Promouvoir l'industrie locale et compétitive

## **\*II. Missions\***

1. Analyser la situation économique et commerciale du Cameroun
2. Définir des stratégies pour améliorer la compétitivité
3. Promouvoir les échanges commerciaux régionaux et internationaux
4. Élaborer des politiques pour attirer les investissements
5. Superviser la mise en œuvre des réformes économiques
6. Évaluer les impacts des décisions économiques sur la société
7. Proposer des mesures pour améliorer la gouvernance économique
8. Proposer un plan de développement sur l'industrie locale et compétitive
9. Promouvoir l'action des banques commerciales et l'accès facile aux crédits

## **\*III. Composition\***

1. Représentants du gouvernement (ministères de l'économie, des finances, du commerce)
2. Représentants des entreprises privées
3. Représentants des organisations professionnelles
4. Représentants des syndicats
5. Experts économiques et financiers
6. Représentants de la société civile
7. Représentants des universités et centres de recherche

## **\*IV. Mécanismes de fonctionnement\***

1. Réunions trimestrielles
2. Groupes de travail thématiques
3. Élaboration de rapports annuels
4. Évaluation des résultats
5. Concertation avec les parties prenantes
6. Utilisation des technologies pour améliorer la communication et la collaboration

## **\*V. Indicateurs de performance\***

1. Taux de croissance économique
2. Taux d'emploi
3. Investissements étrangers
4. Échanges commerciaux régionaux et internationaux

5. Niveau de transparence et de gouvernance économique
6. Nombre de start-ups créées
7. Nombre de projets d'innovation financés
8. Nombre d'industries locales créées

## **\*VI. Calendrier\***

1. Création du CNEDEC : [Insérer la date]
2. Élaboration du document de stratégie : [Insérer la date]
3. Mise en œuvre des activités : [Insérer la date]
4. Évaluation annuelle des résultats : [Insérer la date]

## **\*VII. Budget\***

1. Financement gouvernemental
2. Financement privé
3. Partenariats internationaux
4. Subventions internationale etc.

Le CNEDEC est un outil essentiel pour promouvoir la croissance économique et améliorer la gouvernance économique au Cameroun. Ce document de stratégie définit les objectifs, les missions et les mécanismes de fonctionnement du CNEDEC.

## **\*IX. Annexes\***

1. Liste des membres du CNEDEC
2. Plan d'action détaillé
3. Budget détaillé
4. Calendrier des réunions

Je vous propose ce document pour qu'il soit adapté à nos besoins spécifiques.

Qu'en pensez-vous ?

5. Suivi et évaluation : Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation pour mesurer les progrès.

6.

**Voici un exemple de stratégie de développement pour le Cameroun :**

### **\*Diagnostic du contexte :\***

- **Forces** : Ressources naturelles abondantes, position géographique stratégique, diversité culturelle.

- **Faiblesses** : Corruption, instabilité politique, infrastructures défaillantes.

- **Opportunités** : Marché communautaire de l'Afrique centrale, investissements étrangers.

- **Menaces** : Conflits régionaux, changement climatique.

### **\*Objectifs :\***

- À court terme (2025) :
- Améliorer l'accès à l'électricité et à l'eau potable.
- Renforcer la sécurité routière.
- À moyen terme (2030) :
- Diversifier l'économie.
- Améliorer la qualité de l'éducation.
- À long terme (2040) :
- Devenir un pays à revenu intermédiaire.
- Réduire la pauvreté.

**\*Priorisation des secteurs :\***

1. Énergie et infrastructures.
2. Éducation et formation.
3. Santé.
4. Économie et industrie.
5. Agriculture et développement rural.

**\*Planification stratégique :\***

1. Développer les infrastructures énergétiques.
2. Créer des programmes de formation professionnelle.
3. Améliorer l'accès aux soins de santé.
4. Promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation.
5. Développer l'agriculture durable.

**\*Mobilisation des ressources :\***

1. Investissements publics.
2. Partenariats public-privé.
3. Aide internationale.
4. Fonds de développement.

**\*Suivi et évaluation :\***

1. Indicateurs de performance clés (IPC).
2. Rapports annuels.
3. Évaluations régionales.

Il s'agit d'un exemple générique. Pour obtenir une stratégie plus détaillée et spécifique, il faudrait prendre en compte les données et les réalités locales.

**Détail de la stratégie programme du plan global.**

Voici une stratégie de développement détaillée pour le Cameroun, basée sur les objectifs et les priorités identifiées précédemment.

**\*I. Développement des Infrastructures (2025-2040)\***

## **1. Énergie :**

- Développer les centrales électriques renouvelables (hydroélectriques, solaires, éoliennes)
- Réhabiliter et étendre les réseaux de distribution d'électricité
- Promouvoir l'accès à l'énergie pour les communautés rurales

## **2. Transport :**

- Réhabiliter et étendre les routes nationales et régionales
- Développer les infrastructures portuaires et aéroportuaires
- Améliorer la sécurité routière

## **3. Eau et Assainissement :**

- Développer les systèmes d'alimentation en eau potable
- Réhabiliter et étendre les réseaux d'assainissement

## **\*II. Éducation et Formation (2025-2040)\***

### **1. Éducation de Base :**

- Améliorer la qualité de l'enseignement primaire et secondaire
- Augmenter l'accès à l'éducation pour les filles et les enfants défavorisés

### **2. Formation Professionnelle :**

- Créer des programmes de formation professionnelle dans les secteurs clés (agriculture, énergie, technologies)
- Développer les partenariats avec les entreprises pour la formation en alternance

### **3. Enseignement Supérieur :**

- Améliorer la qualité des universités publiques et privées
- Promouvoir la recherche et l'innovation

## **\*III. Santé (2025-2040)\***

### **1. Accès aux Soins de Santé :**

- Améliorer la couverture sanitaire dans les zones rurales
- Renforcer les services de santé maternelle et infantile

### **2. Lutte contre les Maladies :**

- Renforcer la lutte contre les maladies infectieuses (paludisme, VIH, tuberculose)
- Promouvoir la prévention et la détection précoce des maladies chroniques

### **3. Développement des Infrastructures Sanitaires :**

- Réhabiliter et étendre les hôpitaux et les centres de santé

## **\*IV. Économie et Industrie (2025-2040)\***

### **1. Diversification Économique :**

- Promouvoir l'agriculture durable et les industries agroalimentaires
- Développer les industries extractives (pétrole, gaz, minéraux)

- Encourager l'entrepreneuriat et l'innovation

## **2. Développement des Infrastructures Économiques :**

- Réhabiliter et étendre les ports et les aéroports
- Améliorer les services financiers et bancaires

## **\*V. Agriculture et Développement Rural (2025-2040)\***

### **1. Développement de l'Agriculture :**

- Promouvoir l'agriculture durable et les pratiques agricoles intelligentes
- Développer les systèmes d'irrigation
- Améliorer l'accès aux marchés pour les producteurs locaux

### **2. Développement Rural :**

- Améliorer l'accès aux services de base (éducation, santé, eau)
- Promouvoir l'entrepreneuriat rural

## **\*VI. Suivi et Évaluation (2025-2040)\***

### **1. Indicateurs de Performance Clés (IPC) :**

- Définir des indicateurs pour mesurer les progrès
- Établir des cibles et des délais

### **2. Rapports Annuels :**

- Publier des rapports annuels sur les progrès
- Évaluer les résultats et ajuster la stratégie

### **3. Évaluations Régionales :**

- Organiser des évaluations régionales pour évaluer les progrès
- Identifier les défis et les opportunités.

Cette stratégie est un exemple générique. Il est essentiel de l'adapter aux spécificités du contexte local et de la faire évoluer en fonction des résultats et des défis rencontrés.

### **1)-détaille de l'aspect spécifique de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement des Infrastructures" de la stratégie de développement pour le Cameroun.

## **\*I. Développement des Infrastructures (2025-2040)\***

**\*Objectif :\*** Améliorer la qualité et la disponibilité des infrastructures pour soutenir la croissance économique et améliorer la qualité de vie des populations.

### **\*Sous-objectifs :\***

#### **1. Énergie :**

- Augmenter la production d'électricité de 50% d'ici 2030
- Réduire les perturbations de l'alimentation électrique de 30% d'ici 2025

## **2. Transport :**

- Réhabiliter 50% des routes nationales d'ici 2030
- Augmenter la capacité des ports de 20% d'ici 2025

## **3. Eau et Assainissement :**

- Augmenter l'accès à l'eau potable de 80% d'ici 2030
- Réduire les taux de mortalité liés à l'eau de 40% d'ici 2025

### **\*Stratégies :\***

#### **1. Énergie :**

- Développer les centrales électriques renouvelables (hydroélectriques, solaires, éoliennes)
- Réhabiliter et étendre les réseaux de distribution d'électricité
- Promouvoir l'efficacité énergétique

#### **2. Transport :**

- Réhabiliter et étendre les routes nationales et régionales
- Développer les infrastructures portuaires et aéroportuaires
- Améliorer la sécurité routière

#### **3. Eau et Assainissement :**

- Développer les systèmes d'alimentation en eau potable
- Réhabiliter et étendre les réseaux d'assainissement
- Promouvoir l'hygiène et la santé publique

### **\*Indicateurs de Performance Clés (IPC) :\***

#### **1. Énergie :**

- Taux de croissance de la production d'électricité
- Taux de perturbation de l'alimentation électrique

#### **2. Transport :**

- Longueur des routes réhabilitées
- Capacité des ports

#### **3. Eau et Assainissement :**

- Taux d'accès à l'eau potable
- Taux de mortalité lié à l'eau

### **\*Partenariats et Financement :\***

1. Partenariats public-privé pour le financement et la gestion des infrastructures
2. Aide internationale pour les projets d'infrastructure
3. Investissements publics pour les infrastructures sociales et économiques

### **\*Calendrier :\***

1. 2025-2030 : Réhabilitation des infrastructures existantes

2. 2030-2040 : Développement de nouvelles infrastructures

Cette stratégie détaillée pour le développement des infrastructures au Cameroun vise à améliorer la qualité de vie des populations et à soutenir la croissance économique.

### **2)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Éducation et Formation" de la stratégie de développement pour le Cameroun.

### **II. Éducation et Formation (2025-2040)**

**\_Objectif :\_** Améliorer la qualité et l'accès à l'éducation pour développer les compétences et les connaissances nécessaires à la croissance économique et au développement social.

#### **Sous-objectifs :\_**

##### **1. Éducation de Base :**

- Augmenter le taux de scolarisation des enfants de 6 à 12 ans à 95% d'ici 2030
- Réduire l'analphabétisme des adultes de 30% d'ici 2025

##### **2. Formation Professionnelle :**

- Formation professionnelle en entrepreneuriat pour 2 à 5 millions de camerounais-es d'ici 2040
- Créer 500 000 places de formation professionnelle d'ici 2030,2035
- Augmenter le nombre de diplômés dans les secteurs clés (agriculture, énergie, technologies) de 20% d'ici 2030

##### **3. Enseignement Supérieur :**

- Augmenter le nombre d'étudiants dans les universités publiques et privées de 15% d'ici 2030
- Développer les programmes de recherche et d'innovation

#### **Stratégies :\_**

##### **1. Éducation de Base :**

- Construire et réhabiliter des écoles primaires et secondaires
- Former des enseignants et améliorer les méthodes pédagogiques
- Promouvoir l'éducation des filles et des enfants défavorisés

##### **2. Formation Professionnelle :**

- Créer des centres de formation professionnelle dans les secteurs clés
- Développer les partenariats avec les entreprises pour la formation en alternance

- Promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation

### **3. Enseignement Supérieur :**

- Développer les programmes de recherche et d'innovation
- Augmenter le nombre de bourses d'études pour les étudiants méritants
- Promouvoir la mobilité des étudiants et des enseignants

Indicateurs de Performance Clés (IPC) :

#### **1. Éducation de Base :**

- Taux de scolarisation des enfants de 6 à 12 ans
- Taux d'analphabétisme des adultes

#### **2. Formation Professionnelle :**

- Nombre de places de formation professionnelle créées
- Nombre de diplômés dans les secteurs clés

#### **3. Enseignement Supérieur :**

- Nombre d'étudiants dans les universités publiques et privées
- Nombre de programmes de recherche et d'innovation

Partenariats et Financement :

1. Partenariats avec les entreprises pour la formation professionnelle
2. Aide internationale pour les projets d'éducation
3. Investissements publics pour les infrastructures éducatives

Calendrier :

1. 2025-2030 : Réforme du système éducatif et formation des enseignants
2. 2030-2040 : Développement des programmes de recherche et d'innovation

Cette stratégie détaillée pour l'éducation et la formation au Cameroun vise à développer les compétences et les connaissances nécessaires à la croissance économique et au développement social.

#### **4)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement Économique" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Diversification Économique".

#### **\* IV. Développement Économique (2025-2040) \***

##### **\* Sous-objectif : Diversification Économique \***

**\*Objectif :\*** Réduire la dépendance du Cameroun aux exportations de pétrole et de bois, et développer des secteurs économiques diversifiés.

##### **\*Stratégies :\***

## **1. \*Agriculture durable\* :**

- Développer l'agriculture biologique et les pratiques agricoles intelligentes
- Promouvoir l'irrigation et les systèmes de gestion de l'eau
- Créer des zones agricoles spéciales pour les produits d'exportation

## **2. \*Industries manufacturières\* :**

- Développer les industries textiles, alimentaires et pharmaceutiques
- Promouvoir l'investissement étranger dans les secteurs clés
- Créer des zones industrielles spéciales pour les exportations

## **3. \*Tourisme\* :**

- Développer les infrastructures touristiques (hôtels, routes, aéroports)
- Promouvoir les sites touristiques naturels et culturels
- Créer des programmes de formation pour les professionnels du tourisme

## **4. \*Technologies de l'information et de la communication (TIC)\* :**

- Développer les infrastructures numériques (réseaux, données)
- Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat dans les TIC
- Créer des incubateurs pour les start-ups

### **\*Indicateurs de Performance Clés (IPC) :\***

1. Taux de croissance du PIB non pétrolier
2. Part des exportations non pétrolières dans le total des exportations
3. Nombre d'emplois créés dans les secteurs diversifiés
4. Investissement étranger dans les secteurs clés

### **\*Partenariats et Financement :\***

1. Partenariats public-privé pour les projets d'infrastructure
2. Aide internationale pour les projets de développement économique
3. Investissements publics pour les infrastructures économiques

### **\*Calendrier :\***

1. 2025-2030 : Réforme du cadre réglementaire pour les investissements
2. 2030-2040 : Développement des secteurs économiques diversifiés

Cette stratégie détaillée pour la diversification économique au Cameroun vise à réduire la dépendance aux exportations de pétrole et de bois, et à développer des secteurs économiques diversifiés.

## **5)-détaille un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement Social" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Santé et Protection Sociale".

## **\_\_V. Développement Social (2025-2040)\_\_\_**

## **Sous-objectif : Santé et Protection Sociale**

**Objectif :** Améliorer l'accès aux services de santé et de protection sociale pour les populations vulnérables.

### **Stratégies :**

#### **1. Amélioration de l'accès aux soins de santé :**

- Réhabiliter et étendre les infrastructures sanitaires
- Former des professionnels de la santé
- Promouvoir la prévention et la détection précoce des maladies

#### **2. Protection sociale :**

- Créer un système de protection sociale pour les personnes âgées et les personnes handicapées
- Développer des programmes d'aide alimentaire pour les populations vulnérables
- Promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes

#### **3. Éducation et sensibilisation :**

- Organiser des campagnes de sensibilisation sur les maladies évitables
- Promouvoir l'éducation à la santé et à la protection sociale
- Créer des programmes de formation pour les professionnels de la santé

### **Indicateurs de Performance Clés (IPC) :**

1. Taux de mortalité infantile
2. Taux de mortalité maternelle
3. Taux de couverture vaccinale
4. Nombre de personnes bénéficiant de la protection sociale

### **Partenariats et Financement :**

1. Partenariats avec les organisations internationales pour la santé
2. Aide internationale pour les projets de santé
3. Investissements publics pour les infrastructures sanitaires

### **Calendrier :**

1. 2025-2030 : Réforme du système de santé
2. 2030-2040 : Développement des programmes de protection sociale

### **Budget :**

1. 2025-2030 : 500 milliards de FCFA pour la réhabilitation des infrastructures sanitaires
2. 2030-2040 : 100 milliards de FCFA pour les programmes de protection sociale

Cette stratégie détaillée pour la santé et la protection sociale au Cameroun vise à

améliorer l'accès aux services de santé et de protection sociale pour les populations vulnérables.

## **6)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Gouvernance et Institutionnel" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Renforcement de la Gouvernance et de la Transparence".

### **VI. Gouvernance et Institutionnel (2025-2040)**

**Sous-objectif** : Renforcement de la Gouvernance et de la Transparence

**Objectif** : Améliorer la gouvernance, la transparence et la redevabilité dans la gestion des affaires publiques.

**Stratégies** :

#### **1. Renforcement des institutions** :

- Réformer les institutions publiques pour les rendre plus efficaces
- Renforcer les capacités des fonctionnaires
- Promouvoir la décentralisation et la participation citoyenne

#### **2. Transparence et redevabilité :**

- Mettre en place des mécanismes de décentralisme et de transparence dans la gestion des finances publiques
- Créer un organe de contrôle des finances publiques
- Promouvoir l'accès à l'information pour les citoyens

#### **3. Lutte contre la corruption :**

- Renforcer les lois et réglementations contre la corruption
- Créer une agence nationale de lutte contre la corruption
- Promouvoir la culture de l'intégrité

**Indicateurs de Performance Clés (IPC)** :

1. Taux de perception de la corruption
2. Nombre de cas de corruption traités
3. Taux de satisfaction des citoyens vis-à-vis des services publics
4. Nombre de rapports d'audit réalisés

**Partenariats et Financement** :

1. Partenariats avec les organisations internationales pour la gouvernance
2. Aide internationale pour les projets de renforcement des institutions
3. Investissements publics pour les infrastructures institutionnelles

**Calendrier** :

1. 2025-2030 : Réforme des institutions publiques
2. 2030-2040 : Mise en place des mécanismes de transparence et de redevabilité

#### **Budget :**

1. 2025-2030 : 300 milliards de FCFA pour la réforme des institutions
2. 2030-2040 : 100 milliards de FCFA pour les mécanismes de transparence et de redevabilité

Cette stratégie détaillée pour le renforcement de la gouvernance et de la transparence au Cameroun vise à améliorer la gouvernance, la transparence et la redevabilité dans la gestion des affaires publiques.

#### **7)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement Durable" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles".

#### **VII. Développement Durable (2025-2040)**

**Sous-objectif :** Gestion de l'Environnement et des Ressources Naturelles

**Objectif :** Protéger et gérer durablement les ressources naturelles pour assurer le développement économique et social.

#### **Stratégies :**

##### **1. Gestion des forêts :**

- Réhabiliter et étendre les forêts
- Promouvoir l'exploitation durable des ressources forestières
- Créer des réserves naturelles

##### **2. Gestion de l'eau :**

- Développer les infrastructures d'eau potable
- Promouvoir l'irrigation et la gestion efficace de l'eau
- Protéger les écosystèmes aquatiques

##### **3. Gestion des déchets :**

- Créer des systèmes de gestion des déchets
- Promouvoir la réduction, la réutilisation et le recyclage
- Développer des technologies de traitement des déchets

##### **4. Énergie renouvelable :**

- Développer les énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydroélectrique)
- Promouvoir l'efficacité énergétique
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre

#### **Indicateurs de Performance Clés (IPC) :**

1. Taux de couverture forestière
2. Taux d'accès à l'eau potable
3. Taux de réduction des déchets
4. Part des énergies renouvelables dans la production d'énergie

**Partenariats et Financement :**

1. Partenariats avec les organisations internationales pour l'environnement
2. Aide internationale pour les projets de développement durable
3. Investissements publics pour les infrastructures environnementales

**Calendrier :**

1. 2025-2030 : Réforme de la gestion des ressources naturelles
2. 2030-2040 : Développement des énergies renouvelables

**Budget :**

1. 2025-2030 : 4 milliards de FCFA pour la réforme de la gestion des ressources naturelles
2. 2030-2040 : 300 milliards de FCFA pour les énergies renouvelables

Cette stratégie détaillée pour la gestion de l'environnement et des ressources naturelles au Cameroun vise à protéger et gérer durablement les ressources naturelles pour assurer le développement économique et social.

**8)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Intégration Régionale et Internationale" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Renforcement des Relations Économiques et Commerciales".

**VIII. Intégration Régionale et Internationale (2025-2040)**

**Sous-objectif :** Renforcement des Relations Économiques et Commerciales

**Objectif :** Renforcer les relations économiques et commerciales avec les pays de la région et de l'international pour promouvoir la croissance économique et le développement.

**Stratégies :**

**1. Intégration régionale :**

- Renforcer les relations avec les pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC)
- Développer les échanges commerciaux avec les pays de la région
- Créer des zones économiques spéciales pour les échanges commerciaux

**2. Commerce international :**

- Développer les échanges commerciaux avec les pays émergents
- Renforcer les relations avec les organisations internationales
- Promouvoir les investissements étrangers

### **3. Coopération technique :**

- Développer les partenariats avec les pays développés pour la coopération technique
- Renforcer les capacités des fonctionnaires et des entreprises
- Promouvoir la transferabilité des technologies

### **Indicateurs de Performance Clés (IPC) :**

1. Taux de croissance des échanges commerciaux avec les pays de la région
2. Taux de croissance des investissements étrangers
3. Nombre de partenariats de coopération technique
4. Taux de satisfaction des entreprises vis-à-vis des services de soutien à l'exportation

### **Partenariats et Financement :**

1. Partenariats avec les organisations internationales pour le commerce et le développement
2. Aide internationale pour les projets de développement économique
3. Investissements publics pour les infrastructures commerciales

### **Calendrier :**

1. 2025-2030 : Renforcement des relations avec les pays de la région
2. 2030-2040 : Développement des échanges commerciaux avec les pays émergents.

### **Budget :**

1. 2025-2030 : 50 milliards de FCFA pour le renforcement des relations régionales
2. 2030-2040 : 80 milliards de FCFA pour les échanges commerciaux internationaux

Cette stratégie détaillée pour l'intégration régionale et internationale au Cameroun vise à renforcer les relations économiques et commerciales pour promouvoir la croissance économique et le développement.

### **9)- détaille d'un autre aspect de cette stratégie!**

Détaillons le volet "Développement Numérique" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Développement des Infrastructures Numériques et de la Cybersécurité".

## **IX. Développement Numérique (2025-2040)**

**Sous-objectif :** Développement des Infrastructures Numériques et de la Cybersécurité

**Objectif :** Développer les infrastructures numériques et renforcer la cybersécurité pour promouvoir l'économie numérique et améliorer la qualité de vie des citoyens.

## Stratégies :

### **1. Développement des infrastructures numériques :**

- Déployer des réseaux de fibre optique et de 5G
- Créer des centres de données et de cloud computing
- Développer les services de connexion à Internet

### **2. Cybersécurité :**

- Créer une agence nationale de cybersécurité
- Développer des systèmes de détection et de prévention des cyberattaques
- Former des spécialistes en cybersécurité

### **3. Éducation numérique :**

- Intégrer l'éducation numérique dans les programmes scolaires
- Créer des centres de formation numérique pour les adultes
- Développer des programmes de sensibilisation à la sécurité numérique

## Indicateurs de Performance Clés (IPC) :

1. Taux de pénétration d'Internet
2. Nombre de connexions à haut débit
3. Taux de sécurité des transactions en ligne
4. Nombre de spécialistes en cybersécurité formés

## Partenariats et Financement :

1. Partenariats avec les entreprises de technologie
2. Aide internationale pour les projets de développement numérique
3. Investissements publics pour les infrastructures numériques

## Calendrier :

1. 2025-2030 : Déploiement des réseaux de fibre optique et de 5G
2. 2030-2040 : Création de l'agence nationale de cybersécurité

## Budget :

1. 2025-2030 : 300 millions de FCFA pour les infrastructures numériques
2. 2030-2040 : 12 milliard de FCFA pour la cybersécurité et l'éducation numérique

Cette stratégie détaillée pour le développement numérique au Cameroun vise à promouvoir l'économie numérique et améliorer la qualité de vie des citoyens.

## **10)- détaille un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Innovation et Entrepreneuriat" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Développement de l'Écosystème d'Innovation et de l'Entrepreneuriat".

## X. Innovation et Entrepreneuriat (2025-2040)

Sous-objectif : Développement de l'Écosystème d'Innovation et de l'Entrepreneuriat

**\_Objectif :\_** Créer un écosystème favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

**\_Stratégies :\_**

**1. Création d'incubateurs et d'accélérateurs :**

- Créer des incubateurs pour les start-ups
- Développer des programmes d'accélération pour les entreprises en croissance
- Fournir des ressources financières et techniques

**2. Formation et mentorat :**

- Organiser des formations en entrepreneurship et innovation
- Créer des programmes de mentorat pour les entrepreneurs
- Développer des partenariats avec les universités et les entreprises

**3. Financement de l'innovation :**

- Créer des fonds d'investissement pour les start-ups
- Développer des programmes de subvention pour les projets innovants
- Fournir des garanties pour les prêts bancaires

**\_Indicateurs de Performance Clés (IPC) :\_**

1. Nombre de start-ups créées
2. Taux de croissance des entreprises incubées
3. Nombre de brevets déposés
4. Montant des investissements dans l'innovation

**\_Partenariats et Financement :\_**

1. Partenariats avec les entreprises et les organisations internationales
2. Aide internationale pour les projets d'innovation
3. Investissements publics pour les infrastructures d'innovation

**\_Calendrier :\_**

1. 2025-2030 : Création des incubateurs et accélérateurs
2. 2030-2040 : Développement des programmes de formation et de mentorat

**\_Budget :\_**

1. 2025-2030 : 50 milliards de FCFA pour les incubateurs et accélérateurs
2. 2030-2040 : 1 milliard de FCFA pour les programmes de formation et de mentorat

Cette stratégie détaillée pour l'innovation et l'entrepreneuriat au Cameroun vise à créer un écosystème favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

**11)-détaille d' un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement des Compétences et de la Formation" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Renforcement des Compétences dans les Secteurs Clés".

## **XI. Développement des Compétences et de la Formation (2025-2040)**

**Sous-objectif** : Renforcement des Compétences dans les Secteurs Clés

**Objectif** : Développer les compétences des travailleurs camerounais dans les secteurs clés pour améliorer la productivité et la compétitivité.

**Stratégies** :

### **1. Formation professionnelle et étude** :

- Développer des programmes de formation professionnelle dans les secteurs clés (agriculture, énergie, technologies)
- Créer des centres de formation professionnelle
- Fournir des bourses d'études pour les formations professionnelles

### **2. Développement des compétences numériques** :

- Créer des programmes de formation numérique pour les travailleurs
- Développer des partenariats avec les entreprises de technologie
- Fournir des équipements et des logiciels pour les formations numériques

### **3. Renforcement des compétences en entrepreneurship** :

- Créer des programmes de formation en entrepreneurship
- Développer des partenariats avec les incubateurs et accélérateurs
- Fournir des fonds pour les projets entrepreneuriaux

**Indicateurs de Performance Clés (IPC)** :

#### **1. Nombre de travailleurs formés dans les secteurs clés**

2. Taux de satisfaction des employeurs vis-à-vis des compétences des travailleurs
3. Nombre de start-ups créées dans les secteurs clés
4. Taux de croissance des entreprises dans les secteurs clés

**Partenariats et Financement** :

1. Partenariats avec les entreprises et les organisations internationales
2. Aide internationale pour les projets de formation
3. Investissements publics pour les infrastructures de formation

**Calendrier** :

1. 2025-2030 : Développement des programmes de formation professionnelle
2. 2030-2040 : Renforcement des compétences numériques et en entrepreneurship

**Budget** :

1. 2025-2030 : 30 milliards de FCFA pour les programmes de formation professionnelle

2. 2030-2040 : 500 milliards de FCFA pour les compétences numériques et en entrepreneurship

Cette stratégie détaillée pour le développement des compétences et de la formation au Cameroun vise à renforcer les compétences des travailleurs dans les secteurs clés pour améliorer la productivité et la compétitivité.

## **12)-détaille un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement des Infrastructures" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Amélioration des Infrastructures de Transport".

### **XII. Développement des Infrastructures (2025-2040)**

#### **Sous-objectif : Amélioration des Infrastructures de Transport**

**Objectif :** Améliorer les infrastructures de transport pour faciliter les échanges commerciaux, renforcer la compétitivité et améliorer la qualité de vie des citoyens.

#### **Stratégies :**

##### **1. Réhabilitation et extension des routes urbaines :**

- Réhabiliter les routes nationales et régionales
- Construire de nouvelles routes pour relier les régions isolées
- Développer les infrastructures de transport urbain

##### **2. Développement des infrastructures ferroviaires :**

- Réhabiliter les lignes ferroviaires existantes
- Construire de nouvelles lignes ferroviaires pour relier les régions
- Développer les infrastructures de transport de marchandises

##### **3. Amélioration des infrastructures aéroportuaires :**

- Réhabiliter les aéroports nationaux et régionaux
- Construire de nouveaux aéroports pour accroître la capacité
- Développer les infrastructures de transport aérien

#### **Indicateurs de Performance Clés (IPC) :**

1. Taux de réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension des routes
2. Nombre de kilomètres de routes construits ou réhabilités
3. Taux de satisfaction des usagers vis-à-vis des infrastructures de transport
4. Nombre de passagers et de marchandises transportés

#### **Partenariats et Financement :**

1. Partenariats avec les entreprises et les organisations internationales
2. Aide internationale pour les projets d'infrastructure
3. Investissements publics pour les infrastructures de transport

#### **Calendrier :**

1. 2025-2030 : Réhabilitation et extension des routes
2. 2030-2040 : Développement des infrastructures ferroviaires et aéroportuaires

**Budget :**

1. 2025-2030 : 1000 milliard de FCFA pour les routes
2. 2030-2040 : 5000,5 milliards de FCFA pour les infrastructures ferroviaires et aéroportuaires

Cette stratégie détaillée pour le développement des infrastructures de transport au Cameroun vise à améliorer les conditions de transport pour faciliter les échanges commerciaux, renforcer la compétitivité et améliorer la qualité de vie des citoyens.

**13)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement du Tourisme" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Promotion des Sites Touristiques et Développement de l'Infrastructure Hôtelière".

**XIII. Développement du Tourisme (2025-2040)**

**Sous-objectif :** Promotion des Sites Touristiques et Développement de l'Infrastructure Hôtelière

**Objectif :** Promouvoir les sites touristiques et développer l'infrastructure hôtelière pour augmenter les revenus du tourisme et créer des emplois.

**Stratégies :**

**1. Inventaire et promotion des sites touristiques :**

- Répertorier les sites touristiques nationaux
- Créer des programmes de promotion pour les sites touristiques
- Développer des partenariats avec les opérateurs touristiques

**2. Développement de l'infrastructure hôtelière :**

- Construire de nouveaux hôtels et resorts
- Réhabiliter les hôtels existants
- Développer des infrastructures de restauration et de loisirs

**3. Formation et certification des professionnels du tourisme :**

- Créer des programmes de formation pour les professionnels du tourisme
- Développer des certifications pour les guides touristiques
- Promouvoir la qualité des services touristiques

**Indicateurs de Performance Clés (IPC) :**

1. Nombre de touristes arrivés
2. Revenus générés par le tourisme
3. Taux d'occupation des hôtels
4. Nombre de certifications délivrées aux professionnels du tourisme

**Partenariats et Financement :**

1. Partenariats avec les opérateurs touristiques et les organisations internationales
2. Aide internationale pour les projets de développement touristique
3. Investissements publics pour les infrastructures touristiques

**Calendrier :**

1. 2025-2030 : Inventaire et promotion des sites touristiques
2. 2030-2040 : Développement de l'infrastructure hôtelière et formation des professionnels

**Budget :**

1. 2025-2030 : 300 milliards de FCFA pour la promotion des sites touristiques
2. 2030-2040 : 100 milliard de FCFA pour le développement de l'infrastructure hôtelière

Cette stratégie détaillée pour le développement du tourisme au Cameroun vise à promouvoir les sites touristiques et développer l'infrastructure hôtelière pour augmenter les revenus du tourisme et créer des emplois.

**14)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement de la Culture et des Arts" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Promotion de la Culture Nationale et Développement des Industries Créatives".

**XIV. Développement de la Culture et des Arts (2025-2040)**

**Sous-objectif :** Promotion de la Culture Nationale et Développement des Industries Créatives

**Objectif :** Promouvoir la culture nationale et développer les industries créatives pour renforcer l'identité culturelle et générer des revenus.

**Stratégies :**

**1. Promotion de la culture nationale :**

- Créer des programmes de sensibilisation à la culture nationale
- Organiser des festivals et des événements culturels
- Développer des partenariats avec les organisations culturelles

**2. Développement des industries créatives :**

- Créer des incubateurs pour les entreprises créatives
- Développer des programmes de formation pour les artistes et les créateurs
- Fournir des fonds pour les projets créatifs

**3. Protection et valorisation du patrimoine culturel :**

- Créer des musées et des centres culturels
- Réhabiliter les sites historiques et culturels
- Développer des programmes de conservation du patrimoine

**Indicateurs de Performance Clés (IPC) :**

1. Nombre de festivals et d'événements culturels organisés
2. Revenus générés par les industries créatives
3. Nombre de projets créatifs financés

### **3. Taux de satisfaction des citoyens vis-à-vis de la promotion de la culture nationale**

#### **Partenariats et Financement :**

1. Partenariats avec les organisations culturelles et les entreprises créatives
2. Aide internationale pour les projets de développement culturel
3. Investissements publics pour les infrastructures culturelles

#### **Calendrier :**

1. 2025-2030 : Promotion de la culture nationale
2. 2030-2040 : Développement des industries créatives et protection du patrimoine

#### **Budget :**

1. 2025-2030 : 30 milliards de FCFA pour la promotion de la culture nationale
2. 2030-2040 : 80 milliards de FCFA pour le développement des industries créatives

Cette stratégie détaillée pour le développement de la culture et des arts au Cameroun vise à promouvoir la culture nationale et développer les industries créatives pour renforcer l'identité culturelle et générer des revenus.

### **15)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement de la Santé" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Amélioration de l'Accès aux Services de Santé de Qualité".

#### **XV. Développement de la Santé (2025-2040)**

##### **Sous-objectif : Amélioration de l'Accès aux Services de Santé de Qualité**

**Objectif :** Améliorer l'accès aux services de santé de qualité pour tous les citoyens, en particulier les plus vulnérables.

#### **Stratégies :**

##### **1. Renforcement des infrastructures sanitaires :**

- Construire de nouveaux hôpitaux et centres de santé
- Réhabiliter les infrastructures sanitaires existantes
- Équiper les établissements de santé avec des équipements modernes

##### **2. Formation et recrutement du personnel de santé :**

- Créer des programmes de formation pour les professionnels de la santé
- Recruter des médecins et des infirmiers qualifiés
- Développer des programmes de perfectionnement pour le personnel de santé

##### **3. Amélioration de l'accès aux services de santé primaires :**

- Créer des centres de santé communautaires
- Développer des programmes de santé publique
- Renforcer les services de santé mobile

**Indicateurs de Performance Clés (IPC) :**

1. Taux de couverture sanitaire
2. Nombre de consultations médicales réalisées
3. Taux de mortalité infantile
4. Taux de satisfaction des patients vis-à-vis des services de santé

**Partenariats et Financement :**

1. Partenariats avec les organisations internationales de santé
2. Aide internationale pour les projets de santé
3. Investissements publics pour les infrastructures sanitaires

**Calendrier :**

1. 2025-2030 : Renforcement des infrastructures sanitaires
2. 2030-2040 : Formation et recrutement du personnel de santé

**Budget :**

1. 2025-2030 : 1000 milliards de FCFA pour les infrastructures sanitaires
2. 2030-2040 : 200,5 milliards de FCFA pour la formation et le recrutement du personnel de santé.

Cette stratégie détaillée pour le développement de la santé au Cameroun vise à améliorer l'accès aux services de santé de qualité pour tous les citoyens, en particulier les plus vulnérables.

**16)- détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement de l'Éducation" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Amélioration de la Qualité de l'Éducation et de la Formation Professionnelle".

**XVI. Développement de l'Éducation (2025-2040)**

**Sous-objectif :** Amélioration de la Qualité de l'Éducation et de la Formation Professionnelle

**Objectif :** Améliorer la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle pour répondre aux besoins du marché du travail et promouvoir le développement économique.

**Stratégies :**

**1. Renforcement des infrastructures éducatives :**

- Construire de nouvelles écoles et universités
- Réhabiliter les infrastructures éducatives existantes
- Équiper les établissements d'enseignement avec des équipements modernes

**2. Formation et recrutement des enseignants :**

- Créer des programmes de formation pour les enseignants
- Recruter des enseignants qualifiés
- Développer des programmes de perfectionnement pour les enseignants

### **3. Développement de la formation professionnelle :**

- Créer des centres de formation professionnelle
- Développer des programmes de formation professionnelle adaptés aux besoins du marché du travail
- Renforcer les partenariats avec les entreprises pour la formation en alternance

#### **Indicateurs de Performance Clés (IPC) :**

1. Taux de scolarisation
2. Nombre d'élèves ayant obtenu des diplômes
3. Taux de chômage des diplômés
4. Taux de satisfaction des employeurs vis-à-vis des compétences des diplômés

#### **Partenariats et Financement :**

1. Partenariats avec les organisations internationales d'éducation
2. Aide internationale pour les projets d'éducation
3. Investissements publics pour les infrastructures éducatives

#### **Calendrier :**

1. 2025-2030 : Renforcement des infrastructures éducatives
2. 2030-2040 : Formation et recrutement des enseignants et développement de la formation professionnelle

#### **Budget :**

1. 2025-2030 : 500 milliards de FCFA pour les infrastructures éducatives
2. 2030-2040 : 300 milliards de FCFA pour la formation et le recrutement des enseignants et la formation professionnelle

Cette stratégie détaillée pour le développement de l'éducation au Cameroun vise à améliorer la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle pour répondre aux besoins du marché du travail et promouvoir le développement économique.

### **17)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement de la Recherche et de l'Innovation" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Renforcement de la Recherche Scientifique et Technologique".

### **XVII. Développement de la Recherche et de l'Innovation (2025-2040)**

#### **Sous-objectif : Renforcement de la Recherche Scientifique et Technologique**

**Objectif :** Renforcer la recherche scientifique et technologique pour promouvoir l'innovation et le développement économique.

#### **Stratégies :**

## **1. \_Création de centres de recherche :**

- Créer des centres de recherche dans les domaines clés (agriculture, santé, énergie, technologies)
- Équiper les centres de recherche avec des équipements modernes
- Recruter des chercheurs qualifiés

## **2. \_Financement de la recherche :**

- Créer des fonds pour financer les projets de recherche
- Développer des partenariats avec les entreprises pour financer la recherche
- Encourager la participation des chercheurs camerounais aux programmes de recherche internationaux

## **3. \_Formation des chercheurs :**

- Créer des programmes de formation pour les chercheurs
- Développer des partenariats avec les universités étrangères pour les échanges de chercheurs
- Encourager la mobilité des chercheurs

Indicateurs de Performance Clés (IPC) :

1. Nombre de publications scientifiques
2. Nombre de brevets déposés
3. Nombre de projets de recherche financés
4. Taux de collaboration avec les entreprises

## **Partenariats et Financement :**

1. Partenariats avec les organisations internationales de recherche
2. Aide internationale pour les projets de recherche
3. Investissements publics pour les centres de recherche

## **Calendrier :**

1. 2025-2030 : Création de centres de recherche
2. 2030-2040 : Financement de la recherche et formation des chercheurs

## **Budget :**

1. 2025-2030 : 100 milliards de FCFA pour les centres de recherche
2. 2030-2040 : 100 milliards de FCFA pour le financement de la recherche et la formation des chercheurs

Cette stratégie détaillée pour le développement de la recherche et de l'innovation au Cameroun vise à renforcer la recherche scientifique et technologique pour promouvoir l'innovation et le développement économique.

## **18)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement de l'Environnement et des Ressources Naturelles" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Gestion Durable des Ressources Naturelles et Protection de l'Environnement".

XVIII. Développement de l'Environnement et des Ressources Naturelles (2025-2040)

**Sous-objectif** : Gestion Durable des Ressources Naturelles et Protection de l'Environnement

**Objectif** : Gérer de manière durable les ressources naturelles et protéger l'environnement pour assurer le développement économique et social.

**Stratégies** :

**1. Gestion des forêts** :

- Créer des réserves forestières
- Développer des programmes de reboisement
- Encourager l'exploitation durable des ressources forestières

**2. Gestion de l'eau** :

- Créer des barrages et des systèmes d'irrigation
- Développer des programmes de conservation de l'eau
- Améliorer l'accès à l'eau potable

**3. Gestion des déchets** :

- Créer des centres de traitement des déchets
- Développer des programmes de recyclage
- Encourager la réduction des déchets

**Indicateurs de Performance Clés (IPC)** :

1. Taux de couverture forestière
2. Quantité d'eau potable disponible
3. Taux de recyclage des déchets
4. Nombre de projets de conservation de la biodiversité

**Partenariats et Financement** :

1. Partenariats avec les organisations internationales environnementales
2. Aide internationale pour les projets environnementaux
3. Investissements publics pour les infrastructures environnementales

**Calendrier** :

1. 2025-2030 : Création des réserves forestières et des centres de traitement des déchets
2. 2030-2040 : Développement des programmes de reboisement et de conservation de l'eau

**Budget** :

1. 2025-2030 : \_\_\_ milliards de FCFA pour les réserves forestières
2. 2030-2040 : 80 milliards de FCFA pour les programmes de reboisement et de

conservation de l'eau

Cette stratégie détaillée pour le développement de l'environnement et des ressources naturelles au Cameroun vise à gérer de manière durable les ressources naturelles et protéger l'environnement pour assurer le développement économique et social.

### **19)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement de la Gouvernance et de l'Administration Publique" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Renforcement de la Transparence et de la Responsabilité dans l'Administration Publique".

\_XIX. Développement de la Gouvernance et de l'Administration Publique (2025-2040)\_

\_Sous-objectif : Renforcement de la Transparence et de la Responsabilité dans l'Administration Publique\_

**Objectif :** Renforcer la transparence et la responsabilité dans l'administration publique pour améliorer la gouvernance et la confiance des citoyens.

#### **Stratégies :**

1. Mise en place d'un système de gestion électronique :

- Créer un portail électronique pour les services publics
- Développer des systèmes de gestion électronique pour les finances publiques
- Encourager l'utilisation des technologies de l'information et de la communication

2. **Renforcement de la lutte contre la corruption** :

- Créer une agence nationale de lutte contre la corruption
- Développer des programmes de sensibilisation contre la corruption
- Renforcer les mécanismes de contrôle et de sanction

3. **Amélioration de l'accès à l'information** :

- Créer une loi sur l'accès à l'information
- Développer des mécanismes de divulgation d'information
- Encourager la participation citoyenne

#### **Indicateurs de Performance Clés (IPC)** :

1. Taux de satisfaction des citoyens vis-à-vis des services publics
2. Nombre de cas de corruption signalés et traités
3. Taux d'accès à l'information pour les citoyens
4. Nombre de partenariats avec la société civile

#### **Partenariats et Financement** :

1. Partenariats avec les organisations internationales de gouvernance
2. Aide internationale pour les projets de gouvernance

### 3. Investissements publics pour les infrastructures de gouvernance

#### Calendrier :

1. 2025-2030 : Mise en place du système de gestion électronique
2. 2030-2040 : Renforcement de la lutte contre la corruption et amélioration de l'accès à l'information

#### Budget :

1. 2025-2030 : \_ \_ \_ milliards de FCFA pour le système de gestion électronique
2. 2030-2040 : \_ \_ \_ milliards de FCFA pour la lutte contre la corruption et l'amélioration de l'accès à l'information

Cette stratégie détaillée pour le développement de la gouvernance et de l'administration publique au Cameroun vise à renforcer la transparence et la responsabilité dans l'administration publique pour améliorer la gouvernance et la confiance des citoyens.

#### **20)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement de la Sécurité et de la Justice" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Renforcement de la Sécurité Intérieure et de la Lutte contre la Criminalité".

#### **XX. Développement de la Sécurité et de la Justice (2025-2040)**

Sous-objectif : Renforcement de la Sécurité Intérieure et de la Lutte contre la Criminalité

Objectif : Renforcer la sécurité intérieure et lutter contre la criminalité pour assurer la stabilité et la sécurité des citoyens.

#### Stratégies :

##### **1. Renforcement des forces de sécurité :**

- Recruter et former des agents de sécurité
- Équiper les forces de sécurité avec des équipements modernes
- Développer des partenariats avec les organisations internationales de sécurité

##### **2. Lutte contre la criminalité organisée :**

- Créer des unités spécialisées pour lutter contre la criminalité organisée
- Développer des programmes de prévention de la criminalité
- Renforcer les mécanismes de coopération avec les pays voisins

##### **3. Amélioration de l'accès à la justice :**

- Créer des tribunaux et des centres de médiation
- Développer des programmes de sensibilisation aux droits de l'homme
- Renforcer les mécanismes de protection des victimes

#### Indicateurs de Performance Clés (IPC) :

1. Taux de criminalité
2. Nombre de cas de criminalité résolus
3. Taux de satisfaction des citoyens vis-à-vis de la sécurité
4. Nombre de partenariats avec les organisations internationales de sécurité

**Partenariats et Financement :**

1. Partenariats avec les organisations internationales de sécurité
2. Aide internationale pour les projets de sécurité
3. Investissements publics pour les infrastructures de sécurité

**Calendrier :**

1. 2025-2030 : Renforcement des forces de sécurité
2. 2030-2040 : Lutte contre la criminalité organisée et amélioration de l'accès à la justice

**Budget :**

1. 2025-2030 : \_ \_ \_ milliards de FCFA pour le renforcement des forces de sécurité
2. 2030-2040 : \_ \_ \_ milliards de FCFA pour la lutte contre la criminalité organisée et l'amélioration de l'accès à la justice

Cette stratégie détaillée pour le développement de la sécurité et de la justice au Cameroun vise à renforcer la sécurité intérieure et lutter contre la criminalité pour assurer la stabilité et la sécurité des citoyens.

**21)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement de l'Économie Numérique" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Développement des Infrastructures Numériques et de la Cybersécurité".

**XXI. Développement de l'Économie Numérique (2025-2040)**

Sous-objectif : Développement des Infrastructures Numériques et de la Cybersécurité

Objectif : Développer les infrastructures numériques et renforcer la cybersécurité pour promouvoir l'économie numérique et protéger les données des citoyens.

**Stratégies :**

**1. Développement des réseaux de télécommunication :**

- Déployer des réseaux 4G et 5G
- Améliorer la couverture internet rurale
- Développer des partenariats avec les opérateurs télécoms

**2. Développement des centres de données :**

- Créer des centres de données nationaux
- Développer des partenariats avec les entreprises de cloud computing
- Renforcer la sécurité des données

### **3. Renforcement de la cybersécurité :**

- Créer une agence nationale de cybersécurité
- Développer des programmes de sensibilisation à la cybersécurité
- Renforcer les mécanismes de détection et de réponse aux cyberattaques

### **Indicateurs de Performance Clés (IPC) :**

1. Taux de pénétration d'internet
2. Nombre de centres de données créés
3. Taux de satisfaction des utilisateurs vis-à-vis de la cybersécurité
4. Nombre de partenariats avec les entreprises de technologie

### **Partenariats et Financement :**

1. Partenariats avec les entreprises de technologie
2. Aide internationale pour les projets de développement numérique
3. Investissements publics pour les infrastructures numériques

### **Calendrier :**

1. 2025-2030 : Développement des réseaux de télécommunication
2. 2030-2040 : Développement des centres de données et renforcement de la cybersécurité

### **Budget :**

1. 2025-2030 : 500 milliards de FCFA pour les réseaux de télécommunication
2. 2030-2040 : 12 milliard de FCFA pour les centres de données et la cybersécurité

Cette stratégie détaillée pour le développement de l'économie numérique au Cameroun vise à développer les infrastructures numériques et renforcer la cybersécurité pour promouvoir l'économie numérique et protéger les données des citoyens.

## **22)-détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

Détaillons le volet "Développement de la Formation et de l'Emploi" de la stratégie de développement pour le Cameroun, en particulier le sous-objectif "Renforcement de la Formation Professionnelle et de l'Insertion Professionnelle".

### **XXII. Développement de la Formation et de l'Emploi (2025-2040)**

**Sous-objectif :** Renforcement de la Formation Professionnelle et de l'Insertion Professionnelle

**Objectif :** Renforcer la formation professionnelle et l'insertion professionnelle pour améliorer l'employabilité des jeunes et réduire le chômage.

**Stratégies :**

## **1. Développement de la formation professionnelle :**

- Créer des centres de formation professionnelle
- Développer des programmes de formation adaptés aux besoins du marché du travail
- Renforcer les partenariats avec les entreprises pour la formation en alternance

## **2. Renforcement de l'insertion professionnelle :**

- Créer des programmes d'accompagnement pour les jeunes entrepreneurs
- Développer des partenariats avec les entreprises pour les stages et les emplois
- Renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation

## **3. Amélioration de l'accès à l'emploi :**

- Créer des plateformes en ligne pour la recherche d'emploi
- Développer des programmes de sensibilisation à l'entrepreneuriat
- Renforcer les mécanismes de soutien aux petites et moyennes entreprises

### **Indicateurs de Performance Clés (IPC) :**

1. Taux d'insertion professionnelle des jeunes
2. Nombre de stagiaires et d'apprentis
3. Taux de satisfaction des employeurs vis-à-vis des compétences des jeunes
4. Nombre de créations d'emplois

### **Partenariats et Financement :**

1. Partenariats avec les entreprises et les organisations professionnelles
2. Aide internationale pour les projets de formation et d'emploi
3. Investissements publics pour les infrastructures de formation

### **Calendrier :**

1. 2025-2030 : Développement de la formation professionnelle
2. 2030-2040 : Renforcement de l'insertion professionnelle et amélioration de l'accès à l'emploi

### **Budget :**

1. 2025-2030 : 300 milliards de FCFA pour la formation professionnelle
2. 2030-2040 : 800 milliards de FCFA pour l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi

Cette stratégie détaillée pour le développement de la formation et de l'emploi au Cameroun vise à renforcer la formation professionnelle et l'insertion professionnelle pour améliorer l'employabilité des jeunes et réduire le chômage.

## **23)- détaille d'un autre aspect de cette stratégie !**

**Au Cameroun, les secteurs clés de la gouvernance où des mesures d'austérité pourraient être appliquées pour améliorer l'efficacité et la transparence sont :**

### **\*1. Gestion des Finances Publiques\* :**

- Réduire les dépenses publiques non essentielles

- Améliorer la gestion des recettes et des dépenses
- Renforcer le contrôle des finances publiques

**\*2. Administration Publique\* :**

- Réduire le nombre de ministères et d'agences
- Simplifier les procédures administratives
- Améliorer la formation et la gestion des ressources humaines

**\*3. Secteur de la Santé\* :**

- Réduire les dépenses de fonctionnement des hôpitaux
- Améliorer la gestion des ressources humaines et matérielles
- Renforcer les services de santé primaires

**\*4. Secteur de l'Éducation\* :**

- Réduire les dépenses de fonctionnement des écoles
- Améliorer la gestion des ressources humaines et matérielles
- Renforcer les programmes d'éducation primaire et secondaire

**\*5. Secteur de l'Énergie\* :**

- Réduire les pertes d'énergie
- Améliorer la gestion des ressources énergétiques
- Renforcer les investissements dans les énergies renouvelables

**\*6. Secteur des Transports\* :**

- Réduire les dépenses de fonctionnement des transports
- Améliorer la gestion des infrastructures de transport
- Renforcer les services de transport public

**\*7. Secteur de l'Agriculture\* :**

- Réduire les dépenses de fonctionnement des programmes agricoles
- Améliorer la gestion des ressources agricoles
- Renforcer les programmes de soutien aux agriculteurs

**\*8. Secteur de la Justice\* :**

- Réduire les dépenses de fonctionnement des tribunaux
- Améliorer la gestion des ressources humaines et matérielles
- Renforcer les services de justice primaires

**Ces secteurs clés nécessitent une gestion efficace et transparente pour garantir une utilisation optimale des ressources publiques.**

Les mesures d'austérité à appliquer pourraient inclure :

- Réduction des dépenses non essentielles
- Amélioration de la gestion des ressources
- Renforcement des mécanismes de contrôle et de suivi
- Simplification des procédures administratives

- Amélioration de la transparence et de la responsabilité

Il est important de noter que les mesures d'austérité doivent être appliquées de manière équitable et ciblée pour éviter d'affecter les services essentiels et les populations vulnérables.

**Pour sortir les localités du sous-développement, voici quelques politiques d'autoadministration locale qui peuvent être construites dans le cadre de la décentralisation :**

**\*1. Renforcement de l'autonomie financière\* :**

- Donner aux collectivités locales la capacité de gérer leurs propres finances
- Augmenter les transferts financiers de l'État vers les collectivités locales
- Encourager les partenariats public-privé pour financer les projets locaux

**\*2. Développement des compétences locales\* :**

- Créer des programmes de formation pour les élus locaux et les agents administratifs
- Renforcer les capacités de planification et de gestion des projets locaux
- Encourager la participation citoyenne dans les processus décisionnels

**\*3. Amélioration de la gouvernance locale\* :**

- Établir des mécanismes de transparence et de recevabilité
- Créer des conseils consultatifs locaux pour impliquer les citoyens
- Renforcer les mécanismes de contrôle et de suivi

**\*4. Développement économique local\* :**

- Encourager les initiatives économiques locales (entrepreneuriat, coopératives, etc.)
- Créer des zones économiques spéciales pour attirer les investissements
- Renforcer les liens entre les entreprises locales et les marchés régionaux

**\*5. Amélioration des services publics locaux\* :**

- Renforcer les services de santé, d'éducation et de sécurité
- Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'électricité
- Développer les infrastructures de transport et de communication

**\*6. Protection de l'environnement et des ressources naturelles\* :**

- Établir des politiques de gestion environnementale locale
- Renforcer les mécanismes de protection des ressources naturelles
- Encourager les pratiques durables et éco-responsables

**\*7. Promotion de la participation citoyenne\* :**

- Créer des mécanismes de participation citoyenne (budget participatif, etc.)
- Encourager les associations et les organisations de la société civile
- Renforcer les liens entre les élus locaux et les citoyens

**\*8. Développement de la planification locale\* :**

- Établir des plans de développement local
- Renforcer les capacités de planification et de gestion
- Encourager la coordination entre les acteurs locaux

En construisant ces politiques, les localités peuvent :

- Améliorer leur autonomie et leur capacité à gérer leurs affaires
- Renforcer leur économie et leur développement
- Améliorer la qualité de vie des citoyens
- Réduire les inégalités et la pauvreté

Il est essentiel de noter que ces politiques doivent être adaptées aux besoins spécifiques de chaque localité et impliquer les citoyens, les élus locaux et les partenaires privés dans leur élaboration et leur mise en œuvre.

**Voici un plan de développement de l'armée nationale en coaction sociale et scientifique pour la protection et le développement du génie militaire :**

**\*Titre :\* Plan de Développement de l'Armée Nationale pour la Protection et le Développement du Génie Militaire (PDAN-GM)**

**\*Objectif :\*** Renforcer les capacités de l'armée nationale pour assurer la protection et le développement du pays, tout en promouvant la coaction sociale et scientifique.

**\*Axes stratégiques :\***

**1. \*Renforcement des capacités opérationnelles\***

- Développement des compétences des militaires
- Amélioration des équipements et des infrastructures
- Renforcement de la coordination avec les autres forces de sécurité

**2. \*Coaction sociale\***

- Développement de partenariats avec les communautés locales
- Sensibilisation aux droits de l'homme et au droit international humanitaire
- Appui aux initiatives de développement local

**3. \*Formation scientifique et technologique\***

- Développement de programmes de formation en génie militaire
- Recherche et développement de nouvelles technologies
- Partenariats avec les universités et les centres de recherche

**4. \*Développement du génie militaire\***

- Amélioration des infrastructures militaires
- Développement de systèmes de défense avancés
- Recherche et développement de nouvelles technologies pour la défense

**\*Actions prioritaires :\***

1. Création d'un centre universitaire et de formation en génie militaire
2. Développement d'un programme de recherche et développement en défense
3. Établissement de partenariats avec les universités et les centres de recherche
4. Renforcement des capacités opérationnelles des forces armées
5. Sensibilisation aux droits de l'homme et au droit international humanitaire

**\*Indicateurs de performance :\***

1. Nombre du personnel militaires formés en génie militaire
2. Nombre de projets de recherche et développement réalisés
3. Niveau de satisfaction des communautés locales
4. Capacité opérationnelle des forces armées
5. Nombre de partenariats établis avec les universités et les centres de recherche

**\*Calendrier :\***

1. Établissement du plan de développement (6 mois)
2. Création du centre universitaire en génie militaire (12 mois)
3. Lancement du programme de recherche et développement (18 mois)
4. Renforcement des capacités opérationnelles (24 mois)
5. Évaluation et ajustement du plan (30 mois)

**\*Budget :\***

1. Établissement du plan de développement ( \_\_\_ milliards )
2. Création du centre de formation en génie militaire ( \_\_\_ milliards)
3. Programme de recherche et développement ( \_\_\_ milliards)
4. Renforcement des capacités opérationnelles ( \_\_\_ milliards )
5. Total ( \_\_\_ milliards )

Ce plan de développement vise à renforcer les capacités de l'armée nationale pour assurer la protection et le développement du pays, tout en promouvant la coaction sociale et scientifique. Il est essentiel de mettre en œuvre ce plan de manière efficace et efficiente pour atteindre les objectifs fixés.

**Voici des axes stratégiques et des actions prioritaires pour l'aspect social et économique du plan de développement de l'armée nationale :**

**\*Aspect Social :\***

**Axes stratégiques :**

1. Amélioration des conditions de vie des militaires et de leurs familles
2. Renforcement de la cohésion sociale et de la solidarité nationale
3. Développement de partenariats avec les communautés locales

**Actions prioritaires :**

1. Création de logements pour les militaires et leurs familles
2. Développement de programmes de santé et de bien-être pour les militaires
3. Organisation d'activités de sensibilisation et de formation pour les militaires sur les droits de l'homme et le droit international humanitaire

4. Établissement de partenariats avec les organisations de la société civile pour soutenir les communautés locales
5. Création d'un programme de soutien aux familles des militaires décédés ou blessés en service

**\*Aspect Économique :\***

**Axes stratégiques :**

1. Diversification des activités économiques de l'armée
2. Renforcement de la contribution de l'armée à l'économie nationale
3. Amélioration de la gestion des ressources financières

**Actions prioritaires :**

1. Création d'entreprises militaires pour produire des biens et services
2. Développement de partenariats avec les entreprises privées pour soutenir l'économie nationale
3. Établissement d'un système de gestion financière efficace pour les ressources de l'armée
4. Création d'un programme de formation pour les militaires en gestion d'entreprise et en entrepreneurship
5. Établissement d'un fonds d'investissement pour soutenir les projets économiques de l'armée

**\*Indicateurs de performance :\***

1. Nombre de logements créés pour les militaires et leurs familles
2. Taux de satisfaction des militaires et de leurs familles
3. Nombre de partenariats établis avec les organisations de la société civile
4. Montant des investissements réalisés dans l'économie nationale
5. Taux de croissance de l'économie nationale

**\*Calendrier :\***

1. Établissement du plan de développement social et économique (6 mois)
2. Création des logements pour les militaires et leurs familles (12 ans)
3. Lancement des programmes de santé et de bien-être (18 mois)
4. Établissement des partenariats avec les organisations de la société civile (24 mois)
5. Évaluation et ajustement du plan (30 mois)

**\*Budget :\***

1. Établissement du plan de développement social et économique (10 000 000 FCFA)
2. Création des logements pour les militaires et leurs familles (50 000 000 000 FCFA)
3. Programmes de santé et de bien-être (carte verte assurance maladie et familiale)
4. Partenariats avec les organisations de la société civile (3 000 000 FCFA)

## 5. Total (50 013 000 000 FCFA)

Ce plan de développement social et économique vise à améliorer les conditions de vie des militaires et de leurs familles, à renforcer la cohésion sociale et à contribuer à l'économie nationale. Il est essentiel de mettre en œuvre ce plan de manière efficace et efficiente pour atteindre les objectifs fixés.

### **Voici des recommandations pour améliorer la gouvernance de chaque unité militaire et renforcer la résilience et l'efficience :**

**\*Gouvernance\***

- 1. \*Décentralisation\*** : Donner plus d'autonomie aux unités militaires pour prendre des décisions et agir rapidement.
- 2. \*Transparence\*** : Mettre en place des mécanismes de transparence pour garantir la responsabilité et la redevabilité.
- 3. \*Participation\*** : Encourager la participation des militaires et des civils dans les processus décisionnels.
- 4. \*Évaluation\*** : Mettre en place des mécanismes d'évaluation pour mesurer l'efficacité et l'efficience.

### **\*Résilience\***

- 1. \*Planification\*** : Élaborer des plans de contingence pour faire face aux crises et aux situations imprévues.
- 2. \*Formation\*** : Offrir des formations pour renforcer les capacités des militaires et améliorer leur résilience.
- 3. \*Équipement\*** : Équiper les unités militaires avec des équipements adaptés pour faire face aux menaces.
- 4. \*Soutien\*** : Fournir un soutien psychologique et social aux militaires et à leurs familles.

### **\*Efficience\***

- 1. \*Optimisation\*** : Optimiser les processus et les procédures pour réduire les coûts et améliorer l'efficacité.
- 2. \*Innovation\*** : Encourager l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité.
- 3. \*Collaboration\*** : Favoriser la collaboration entre les unités militaires et les autres acteurs pour partager les ressources et les compétences.
- 4. \*Évaluation\*** : Évaluer régulièrement l'efficacité des unités militaires pour identifier les domaines d'amélioration.

### **\*Politique de gouvernance\***

- 1. \*Charte de gouvernance\*** : Élaborer une charte de gouvernance pour définir les principes et les valeurs de la gouvernance militaire.
- 2. \*Code de conduite\*** : Établir un code de conduite pour les militaires pour garantir leur comportement éthique.
- 3. \*Système de gestion\*** : Mettre en place un système de gestion pour suivre les performances et les résultats.

4. \*Formation en gouvernance\* : Offrir des formations en gouvernance pour les militaires et les civils.

**\*Indicateurs de performance\***

1. Taux de satisfaction des militaires et des civils.
2. Niveau de transparence et de redevabilité.
3. Taux d'efficacité des opérations.
4. Niveau de résilience face aux crises.
5. Taux d'innovation et d'adoption de nouvelles technologies.

**\*Calendrier\***

1. Élaboration de la charte de gouvernance (3 mois).
2. Mise en place du système de gestion (6 mois).
3. Formation en gouvernance (9 mois).
4. Évaluation des performances (12 mois).
5. Révision et ajustement de la politique de gouvernance (18 mois).

**\*Budget\***

1. Élaboration de la charte de gouvernance (5 000 000 FCFA).
2. Mise en place du système de gestion (10 000 000 FCFA).
3. Formation en gouvernance (15 000 000 FCFA).
4. Évaluation des performances (10 000 000 FCFA).
5. Total (40 000 000 FCFA).

Cette politique de gouvernance vise à renforcer la résilience et l'efficience des unités militaires en promouvant la transparence, la participation, l'évaluation et l'innovation. Il est essentiel de mettre en œuvre cette politique de manière efficace et efficiente pour atteindre les objectifs fixés.

**Voici un exemple de charte de gouvernance militaro-civile :**

**\*CHARTRE DE GOUVERNANCE MILITARO-CIVILE\***

**\*PRÉAMBULE\***

Nous, représentants des forces armées et de la société civile, réunis pour établir les principes et les valeurs de la gouvernance militaro-civile, déclarons notre engagement à travailler ensemble pour promouvoir la sécurité, la stabilité et le développement de notre pays.

**\*ARTICLE 1 : OBJET\***

La présente charte établit les principes et les valeurs de la gouvernance militaro-civile pour garantir la coordination, la coopération et la complémentarité entre les forces armées et la société civile.

**\*ARTICLE 2 : PRINCIPES\***

Les principes de la gouvernance militaro-civile sont :

1. Respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

2. Transparence et redevabilité.
3. Participation et consultation.
4. Coordination et coopération.
5. Évaluation et amélioration continue.

### **\*ARTICLE 3 : ROLES ET RESPONSABILITÉS\***

Les forces armées et la société civile ont les rôles et responsabilités suivants :

#### **1. Forces armées :**

- Maintenir la sécurité et la stabilité.
- Protéger les citoyens et leurs biens.
- Participer à la gouvernance et à la décision.

#### **1. Société civile :**

- Participer à la gouvernance et à la décision.
- Fournir des services sociaux et économiques.
- Promouvoir la démocratie et les droits de l'homme.

### **\*ARTICLE 4 : MÉCANISMES DE COORDINATION\***

Les mécanismes de coordination entre les forces armées et la société civile sont :

1. Comité de coordination militaro-civile.
2. Réunions régulières entre les dirigeants militaires et civils.
3. Échange d'informations et de données.

### **\*ARTICLE 5 : ÉVALUATION ET AMÉLIORATION\***

L'évaluation et l'amélioration de la gouvernance militaro-civile seront effectuées :

1. Par un comité d'évaluation indépendant.
2. À travers des audits et des évaluations régulières.
3. En fonction des résultats et des impacts.

### **\*ARTICLE 6 : DISPOSITIONS FINALES\***

La présente charte est adoptée le [date] et entrera en vigueur immédiatement.

### **\*SIGNATURES\***

[Signature des représentants des forces armées]

[Signature des représentants de la société civile]

Cette charte de gouvernance militaro-civile vise à établir les principes et les valeurs de la gouvernance pour promouvoir la sécurité, la stabilité et le développement. Elle définit les rôles et responsabilités des forces armées et de la société civile, ainsi que les mécanismes de coordination et d'évaluation.

Il est tout à fait possible de mettre en œuvre un Conseil National de la Défense (CND) pour l'implantation de cette charte de gouvernance militaro-civile.

### **\*Rôle du Conseil National de la Défense :\***

Le CND serait chargé de :

1. Élaborer les stratégies de défense nationale.

2. Coordonner les actions des forces armées et de la société civile.
3. Superviser l'implantation de la charte de gouvernance militaro-civile.
4. Évaluer les performances des forces armées et de la société civile.
5. Fournir des conseils au gouvernement sur les questions de défense.

#### **\*Composition du Conseil National de la Défense :\***

Le CND pourrait être composé de :

1. Le Président de la République (président du CND).
2. Le Ministre de la Défense.
3. Le Chef d'État-Major des Armées.
4. Les Ministres des Affaires Étrangères, de l'Intérieur et de la Justice.
5. Des représentants de la société civile (parlementaires, organisations non gouvernementales, etc.).
6. Des experts en défense et en sécurité.

#### **\*Fonctionnement du Conseil National de la Défense :\***

Le CND pourrait fonctionner de la manière suivante :

1. Réunions régulières (au moins trimestrielles).
2. Élaboration d'un plan stratégique de défense nationale.
3. Évaluation des performances des forces armées et de la société civile.
4. Adoption de décisions par consensus ou vote.

#### **\*Avantages de la mise en œuvre d'un Conseil National de la Défense :\***

La mise en œuvre d'un CND présenterait plusieurs avantages :

1. Amélioration de la coordination entre les forces armées et la société civile.
2. Renforcement de la sécurité et de la stabilité nationale.
3. Élaboration d'une stratégie de défense nationale cohérente.
4. Évaluation objective des performances des forces armées et de la société civile.

#### **\*Défi et recommandations :\***

Les défis potentiels incluent :

1. La coordination entre les différents acteurs.
2. La gestion des intérêts contradictoires.
3. La mise en œuvre effective des décisions.

Pour surmonter ces défis, il est recommandé de :

1. Établir des procédures claires et transparentes.
2. Fournir une formation adéquate aux membres du CND.
3. Établir des mécanismes de suivi et d'évaluation.

En résumé, la mise en œuvre d'un Conseil National de la Défense peut être un outil efficace pour l'implantation de la charte de gouvernance militaro-civile et pour renforcer la sécurité et la stabilité nationales.

Oui, les autres corps comme la police et la gendarmerie peuvent être intégrés dans la charte de gouvernance militaro-civile.

#### **Intégration de la police et de la gendarmerie :\_**

La charte pourrait être élargie pour inclure les forces de sécurité intérieure, telles que la police et la gendarmerie, afin de renforcer la coordination et la coopération entre les différents acteurs de la sécurité.

#### **Avantages de l'intégration :**

L'intégration de la police et de la gendarmerie dans la charte présenterait plusieurs avantages :

1. Renforcement de la sécurité intérieure.
2. Amélioration de la coordination entre les forces de sécurité.
3. Élaboration d'une stratégie de sécurité globale.

#### **4. Échange d'informations et de compétences.**

##### **Nouvelle forme de la charte :**

**La charte pourrait prendre la forme d'une charte de Gouvernance de la sécurité nationale " ou charte de Gouvernance des forces sécurité**

La nouvelle charte pourrait inclure les éléments suivants :

1. Préambule.
2. Définition des objectifs et des principes.
3. Rôles et responsabilités des forces armées, de la police et de la gendarmerie.
4. Mécanismes de coordination et de coopération.
5. Échange d'informations et de compétences.
6. Formation et entraînement.
7. Évaluation et suivi.

##### **Exemple de structure :**

Voici un exemple de structure pour la nouvelle charte :

##### **\*Titre I : Dispositions générales\***

- Article 1 : Objet et scop
- Article 2 : Définition des termes

##### **\*Titre II : Rôles et responsabilités\***

- Article 3 : Rôles et responsabilités des forces armées
- Article 4 : Rôles et responsabilités de la police
- Article 5 : Rôles et responsabilités de la gendarmerie

##### **\*Titre III : Coordination et coopération\***

- Article 6 : Mécanismes de coordination
- Article 7 : Échange d'informations et de compétences

##### **\*Titre IV : Formation et entraînement\***

- Article 8 : Formation et entraînement commun
- Article 9 : Échange de savoir-faire

## **\*Titre V : Évaluation et suivi\***

- Article 10 : Évaluation des performances
- Article 11 : Suivi et ajustement.

Cette nouvelle charte permettrait de renforcer la coordination et la coopération entre les forces armées, la police et la gendarmerie, et contribuerait à améliorer la sécurité nationale.

**Voici un exemple de système de gestion pour suivre les performances et les résultats :**

### **\*Système de Gestion des Performances et des Résultats (SGPR)\***

**\*Objectif\*** : Suivre et évaluer les performances et les résultats des forces armées, de la police et de la gendarmerie pour améliorer la sécurité et la stabilité nationale.

#### **\*Composantes\* :**

1. \*Tableau de Bord\* : Outil de visualisation des indicateurs clés de performance (ICP) pour suivre les progrès.
2. \*Base de Données\* : Stockage centralisé des données sur les opérations, les formations, les équipements, etc.
3. \*Système d'Information\* : Outil de collecte, d'analyse et de diffusion des informations.
4. \*Module d'Évaluation\* : Outil pour évaluer les performances et les résultats.
5. \*Module de Rapport\* : Outil pour générer des rapports périodiques.

#### **\*Indicateurs Clés de Performance (ICP)\* :**

1. Taux de réussite des opérations
2. Niveau de satisfaction des citoyens
3. Taux de criminalité
4. Niveau de préparation des forces
5. Taux d'efficacité des équipements

#### **\*Processus\* :**

1. Collecte des données
2. Analyse des données
3. Évaluation des performances
4. Identification des domaines d'amélioration
5. Élaboration de plans d'action
6. Suivi des progrès

#### **\*Acteurs\* :**

1. Forces armées
2. Police
3. Gendarmerie
4. Ministère de la Défense
5. Ministère de l'Intérieur

### **\*Avantages\* :**

1. Amélioration de la sécurité et de la stabilité nationale
2. Renforcement de la coordination entre les forces
3. Évaluation objective des performances
4. Identification des domaines d'amélioration
5. Prise de décision éclairée

### **\*Outils\* :**

1. Logiciel de gestion de projet (ex : Asana, Trello)
2. Outil de visualisation de données (ex : Tableau, Power BI)
3. Système de gestion de base de données (ex : MySQL, Oracle)
4. Outil d'analyse de données (ex : Excel, R)
5. Outil de génération de rapports (ex : Word, PDF)

Ce système de gestion permettra de suivre les performances et les résultats des forces armées, de la police et de la gendarmerie, et d'identifier les domaines d'amélioration pour renforcer la sécurité et la stabilité nationale.

## **I. Présentation du projet**

- Nom du projet : Logement Sociaux pour des Personnes Fonction Publique, Fonction Privé et Personne Vulnérable pour le Développement Durable et la Lutte contre la Vie Chère
- Contexte du logement au Cameroun : Lutte contre la vie chère et promotion de la sociabilité collective

## **II. Objectifs et avantages**

### **- Objectifs spécifiques :**

- Objectif économique : contribuer au développement durable
- Objectif social : améliorer les conditions de vie des bénéficiaires
- Objectif environnemental : promouvoir l'écologie

- Avantages pour les bénéficiaires :
  - Accès à des logements abordables et sécurisés
  - Moins coûteux
  - Flexibilité d'achat et de paiement

## **III. Critères d'éligibilité**

- Plafond de revenu : 500 000 F CFA
- Plancher de revenu : 150 000 F CFA
- Âge limite : 40 ans
- Autres critères :
  - Avoir une sécurité sociale

Passons aux sections suivantes :

## **IV. Financement et tarification**

- Quelle est la source de financement principale (État, entreprises publiques, privées, etc.) ?
- le montant des mensualités prévu (-----)
- la durée de la retenue à la source ( duré de fonction)
- le taux d'intérêt prévu ( -----)

## **V. Gestion et maintenance**

- Qui sera responsable de la gestion des logements ( caisse nationale de la prévoyance et de la sécurité sociale)
- Quels services seront proposés (électricité, eau, sécurité, etc.) ?

## **VI. Partenariats et collaborations**

- partenaires publics et privés seront impliqués :

- leur rôle dans le projet (financement et accompagnement )

L'objectif étant l'amélioration des conditions de vies aux camerounaises pour un développement durable pour tous



**Monnaie, économie, commerce.**

**Équilibrer la balance commerciale avec le franc CFA avant la mise en œuvre de la nouvelle monnaie est un objectif crucial. Voici quelques raisons pour lesquelles cela est important :**

1. Réduction de la dépendance : Le franc CFA est lié à l'euro et à la France, ce qui limite la souveraineté économique du Cameroun.
2. Contrôle des réserves : Le franc CFA oblige les pays membres à déposer 50% de leurs réserves au Trésor français.
3. Influence néolibérale : Comme nous l'avons mentionné, le franc CFA favorise la consommation et le pillage des ressources.

**Pour équilibrer la balance commerciale avec le franc CFA :**

1. Diversification des exportations : Développer des industries locales pour réduire la dépendance aux exportations de matières premières.
2. Promotion des échanges régionaux : Renforcer les échanges commerciaux avec les pays voisins et les membres de la CEMAC.
3. Contrôle des importations : Mise en place de mesures protectionnistes pour réduire les importations non essentielles et d'autres très coûteux.
4. Investissements dans les infrastructures : Améliorer les infrastructures pour augmenter la compétitivité des entreprises locales.
5. Politique monétaire autonome : Mise en place d'une politique monétaire indépendante pour gérer les taux de change et les réserves.

**Avant la mise en œuvre de la nouvelle monnaie, il est essentiel de :**

1. Réformer le système financier : Renforcer la gouvernance et la transparence du système financier et économique.
2. Renforcer les institutions : Améliorer les institutions économiques et financières pour gérer la nouvelle monnaie.
3. Élaborer un plan de transition : Définir un plan de transition pour passer du franc CFA à la nouvelle monnaie.

**Concernant le colonialisme économique, il est important de :**

1. Réviser les accords commerciaux : Renégocier les accords commerciaux avec la France et l'UE pour réduire les inégalités.
2. Promouvoir la souveraineté économique : Renforcer la souveraineté économique du Cameroun pour prendre des décisions indépendantes.
3. Développer des partenariats équilibrés : Établir des partenariats économiques équilibrés avec d'autres pays pour réduire la dépendance.

Nous sommes entièrement engagés sur la nécessité de rompre avec le colonialisme économique et de construire une économie souveraine et équitable pour le Cameroun.

Qu'en pensez-vous ?

**Créer une monnaie physique et numérique pour l'économie du Cameroun !  
C'est un projet ambitieux !**

Je vais vous proposer un plan de développement et un mécanisme de gouvernance pour notre monnaie. Cependant, sachez que cela nécessitera une expertise économique, financière et juridique approfondie pour être mis en œuvre.

**\*Nom de la monnaie :\* G-Eco**

**\*Objectifs :\***

1. Stimuler la croissance économique du Cameroun
2. Réduire la dépendance aux monnaies étrangères
3. Améliorer la transparence et la sécurité des transactions
4. Promouvoir l'inclusion financière

**\*Mécanisme de gouvernance :\***

1. **\*Autorité monétaire :\*** Créer une autorité indépendante, la Banque Centrale National et d'investissement du Cameroun (BCNIC), pour gérer la politique monétaire et réguler le G-Eco.
2. **\*Conseil monétaire :\*** Établir un conseil composé de représentants du gouvernement, de la BNCIC, des entreprises et de la société civile pour définir les orientations stratégiques.
3. **\*Comité technique :\*** Créer un comité technique pour suivre les évolutions technologiques et économiques et proposer des ajustements.

**\*Plan de développement :\***

**\*Phase 1 (6 mois) :\***

1. Étude de faisabilité et analyse économique
2. Définition des caractéristiques de G-Eco (taux de change, réserves, etc.)
3. Création de la BCNIC et du conseil monétaire
4. Élaboration d'un cadre réglementaire

**\*Phase 2 (12 mois) :\***

1. Développement de la monnaie numérique (blockchain, etc.)
2. Création d'un système de paiement électronique
3. Lancement de la monnaie physique
4. Mise en place d'un système de surveillance et de contrôle

**\*Phase 3 (18 mois) :\***

1. Intégration de G-Eco dans les systèmes financiers existants
2. Développement de partenariats avec les institutions financières et une forte banquarisation régional et local.
3. Mise en place d'un système d'échange avec les monnaies étrangères
4. Évaluation et ajustement du système

**\*Mesures de sécurité :\***

1. Cryptographie avancée
2. Système de vérification des transactions
3. Réserves de sécurité
4. Audit régulier

**\*Avantages :\***

1. Stimuler la croissance économique
2. Réduire l'inflation
3. Améliorer la transparence
4. Promouvoir l'inclusion financière

**\*Défis :\***

1. Résistance au changement
2. Besoin d'investissements importants
3. Risques de sécurité
4. Nécessité d'une coordination avec les institutions financières existantes

C'est un plan de base, et il faudra adapter et ajuster les détails en fonction des spécificités du Cameroun et des besoins de l'économie.

Qu'en pensez-vous ?

## **La création d'un Conseil National de l'Économie et du Développement Commercial (CNEDEC) est une excellente idée pour :**

1. Équilibrer la balance commerciale
2. Réguler l'économie
3. Définir une politique de gouvernance économique et monétaire

## **Rôles et missions du CNEDEC :**

1. Analyser la situation économique et commerciale du Cameroun
2. Définir des stratégies pour améliorer la compétitivité
3. Promouvoir les échanges commerciaux régionaux et internationaux
4. Élaborer des politiques pour attirer les investissements
5. Superviser la mise en œuvre des réformes économiques
6. Assurer la coordination entre les ministères et institutions économiques
7. Évaluer les impacts des décisions économiques sur la société

## **Composition du CNEDEC :**

1. Représentants du gouvernement (ministères de l'économie, des finances, du commerce)
2. Représentants des entreprises privées
3. Représentants des organisations professionnelles
4. Représentants des syndicats
5. Experts économiques et financiers
6. Représentants de la société civile

## **Avantages du CNEDEC :**

1. Amélioration de la coordination économique
2. Renforcement de la gouvernance économique
3. Promotion de la croissance économique
4. Réduction de la pauvreté
5. Amélioration de la compétitivité

Pour assurer une véritable politique de gouvernance économique et monétaire, il est essentiel de :

1. Définir des objectifs clairs et mesurables
2. Établir des indicateurs de performance
3. Renforcer les institutions économiques
4. Promouvoir la transparence et la responsabilité
5. Élaborer des politiques pour lutter contre la corruption

Je vous propose un document de stratégie pour le CNEDEC, qui définirait les objectifs, les missions, la composition et les mécanismes de fonctionnement.

Qu'en pensez-vous ?

## **Voici une version enrichie du document de stratégie pour le Conseil National de l'Économie et du Développement Commercial (CNEDEC) :**

**\*Titre :\* Document de Stratégie du CNEDEC**

**\*Version :\* 1.0**

**\*Date :\* [Insérer la date]**

**\*Sommaire :\***

**Le Conseil National de l'Économie et du Développement Commercial (CNEDEC) est créé pour promouvoir la croissance économique, améliorer la compétitivité et renforcer la gouvernance économique au Cameroun. Ce document de stratégie définit les objectifs, les missions, la composition et les mécanismes de fonctionnement du CNEDEC.**

**\*I. Objectifs\***

1. Promouvoir la croissance économique et la création d'emplois
2. Améliorer la compétitivité des entreprises camerounaises
3. Renforcer la gouvernance économique et la transparence
4. Développer les échanges commerciaux régionaux et internationaux
5. Attirer les investissements étrangers
6. Favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat
7. Améliorer la qualité de vie des populations

**\*II. Missions\***

1. Analyser la situation économique et commerciale du Cameroun
2. Définir des stratégies pour améliorer la compétitivité
3. Promouvoir les échanges commerciaux régionaux et internationaux
4. Élaborer des politiques pour attirer les investissements
5. Superviser la mise en œuvre des réformes économiques
6. Évaluer les impacts des décisions économiques sur la société
7. Proposer des mesures pour améliorer la gouvernance économique

**\*III. Composition\***

1. Représentants du gouvernement (ministères de l'économie, des finances, du commerce)
2. Représentants des entreprises privées
3. Représentants des organisations professionnelles
4. Représentants des syndicats
5. Experts économiques et financiers
6. Représentants de la société civile
7. Représentants des universités et centres de recherche

**\*IV. Mécanismes de fonctionnement\***

1. Réunions trimestrielles
2. Groupes de travail thématiques
3. Élaboration de rapports annuels

4. Évaluation des résultats
5. Concertation avec les parties prenantes
6. Utilisation des technologies pour améliorer la communication et la collaboration

**\*V. Indicateurs de performance\***

1. Taux de croissance économique
2. Taux d'emploi
3. Investissements étrangers
4. Échanges commerciaux régionaux et internationaux
5. Niveau de transparence et de gouvernance économique
6. Nombre de start-ups créées
7. Nombre de projets d'innovation financés

**\*VI. Calendrier\***

1. Création du CNEDEC : [2026]
2. Élaboration du document de stratégie : [2026]
3. Mise en œuvre des activités : [2026 2027]
4. Évaluation annuelle des résultats : [Insérer la date]

**\*VII. Budget\***

1. Financement gouvernemental
2. Financement privé
3. Partenariats internationaux
4. Subventions avec la diaspora, de la Banque mondiale, Etats partenaire etc.

**\*VIII. Conclusion\***

Le CNEDEC est un outil essentiel pour promouvoir la croissance économique et améliorer la gouvernance économique au Cameroun. Ce document de stratégie définit les objectifs, les missions et les mécanismes de fonctionnement du CNEDEC.

**\*IX. Annexes\***

1. Liste des membres du CNEDEC
2. Plan d'action détaillé
3. Budget détaillé
4. Calendrier des réunions

**Qu'en pensez-vous ?**

Que Dieu bénî le Cameroun et les autres peuples opprimés du monde.

